

Supplément Radio-Télévision

Le Monde

79992
490

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14647 – 6 F

DIMANCHE 1er - LUNDI 2 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'affrontement entre Arméniens et Azéris

Les forces de la CEI quittent le Haut-Karabakh

Alors que la CSCE adoptait un plan de cessez-le-feu et que l'armée ex-soviétique recevait l'ordre de se retirer du Haut-Karabakh, la tension demeurait très vive, samedi 29 février, entre les forces azéries et arméniennes.

Le maréchal Chapochnikov a donné, vendredi, l'ordre aux forces de la CEI de se retirer du Haut-Karabakh et de lever les contrôles à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Cette décision intervient au moment où les forces arméniennes ont réussi à occuper toute l'enclave à l'exception d'une région contrôlant un corridor entre l'Arménie et le Haut-Karabakh. Le même jour, les représentants de Bakou et d'Erevan donnaient leur accord à un plan de paix de la CSCE réunie à Prague. Ce plan prévoit un cessez-le-feu dans l'enclave, dont l'appartenance à l'Azerbaïdjan est confirmée moyennant un droit de sa population arménienne à l'autodétermination.

Lire nos informations page 3

Un vide dangereux

LORSQUE les médiateurs potentiels s'enfuient, c'est que le pire se prépare. Comment interpréter différemment, malgré les plans de paix de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et de la France, l'ordre de retrait donné vendredi 28 février par le maréchal Chapochnikov aux troupes de l'ex-Union soviétique qui étaient encore stationnées dans le Haut-Karabakh, cette région peuplée en grande majorité d'Arméniens, mais qui a été « donnée » en 1923 par Staline à l'Azerbaïdjan ?

L'ordre de repli, dont on ne sait s'il a été approuvé par le président Eltsine, mais qui n'a en tout cas fait l'objet d'aucune concertation entre les dirigeants de la Communauté des Etats indépendants (CEI), était dans l'air depuis plusieurs mois. La récente intensification des combats entre les milices arméniennes du Karabakh et les milices azéries – on en serait à plus d'un millier de morts depuis quatre ans que dure le conflit – a incité le maréchal Chapochnikov à déclarer forfait. D'autant que ses troupes, plus que démoralisées et où les désertions s'accélèrent, étaient accusées par chacun des camps en présence de favoriser l'adversaire en lui prêtant main forte ou en bradant une partie de leurs armes et de leurs munitions.

ON voit mal comment le retrait des forces de la CEI du Haut-Karabakh, outre qu'il porte un nouveau coup à la crédibilité de la Communauté, pourrait calmer le jeu. Bien au contraire : il constitue une sorte de feu vert à un redoublement des affrontements dans lesquels les Arméniens de l'enclave pourraient rapidement se retrouver minoritaires. Si tel était bien le cas, le risque serait alors grand de voir le conflit dégénérer en guerre ouverte entre les deux Républiques ex-soviétiques, les Arméniens pénétrant sur le territoire de l'Azerbaïdjan pour voler au secours de leurs frères assiégés dans le Karabakh.

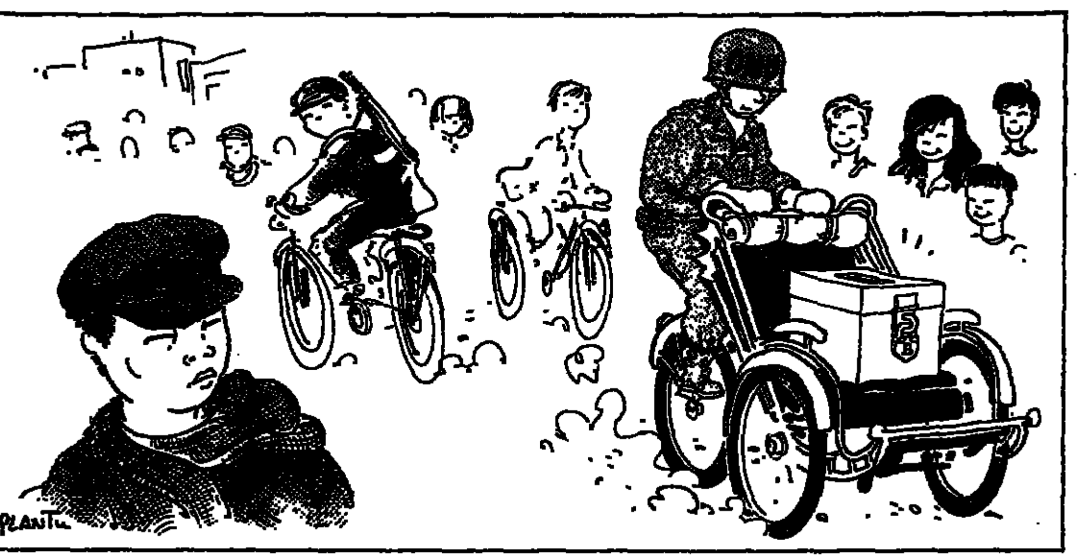
Cette éventualité est d'autant plus à craindre que le maréchal Chapochnikov a également donné l'ordre à ses hommes de ne plus contrôler la frontière entre les deux Républiques, que l'Azerbaïdjan rêve de créer sa propre armée en « nationalisant » les forces de l'ex-URSS stationnées encore sur son territoire et dont plusieurs dépôts d'armes ont déjà été pillés. L'Arménie menace bien entendu, dans un tel cas, de faire de même.

LES interventions – jusque-là diplomatiques – de l'Iran et de la Turquie dans le conflit ne sont guère rassurantes à moyen terme. Elles illustrent la perte d'influence de Moscou dans le Caucase et pourraient aussi donner lieu à une dangereuse surenchère entre deux pays déjà concurrents pour « combler » le vide laissé dans toute la région par l'éclatement de l'Union soviétique.

Quatre mois après l'accord de Paris

L'ONU décide d'envoyer 22 000 hommes au Cambodge pour rétablir la paix

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 28 février, le plan de M. Boutros-Ghali pour mettre en place au Cambodge le mécanisme de paix stipulé par l'accord de Paris du 23 octobre 1991. Ce plan, le plus massif de l'histoire de l'ONU, prévoit l'envoi, pour désarmer les parties et organiser des élections, de vingt-deux mille soldats, fonctionnaires et policiers. La lenteur de la machine internationale a permis, jusqu'ici, une dégradation de la situation, des luttes de pouvoir à Phnom-Penh et un refus des Khmers rouges de se plier aux accords. On estime à l'ONU que seule l'arrivée rapide et massive des « casques bleus » pourrait ramener la paix au Cambodge après vingt ans de drames.



Lire l'article de SERGE MARTI page 4

Nouvel avertissement à l'Irak
Le Conseil de sécurité de l'ONU exige la destruction de matériels sensibles.
Lire page 20 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR

Loin des capitales
La malédiction du Danube.
Lire page 4 l'article de YVES-MARIE RIOLS

Le marathon de M. Rocard
Multipliant les visites dans les régions, l'ancien premier ministre conforte son statut de candidat « virtuel ».
Lire page 7 l'article de PATRICK JARREAU

L'affaire de la tour BP
Mme Francine Voiry inculpée.
Lire page 8 l'article d'EDWY PLENEL

Le tabac et la CEE
Le gouvernement français ne peut plus fixer le prix des produits importés.
Lire page 7 l'article de THIERRY BREHIER

Le sommaire complet se trouve page 20

Washington-Jérusalem : le refroidissement

Israël a perdu de son intérêt stratégique pour les Etats-Unis C'est ce que Washington explique à M. Shamir en favorisant la candidature de M. Rabin

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

En signifiant aussi clairement que sèchement à M. Shamir qu'il n'avait aucun espoir d'obtenir une garantie bancaire américaine pour les crédits de 10 milliards de dollars auxquels il aspire, s'il ne se résout pas à mettre un terme aux implantations dans les territoires occupés – à l'exception de Jérusalem-Est, – M. James Baker n'a pas seulement fait un geste tactique, destiné à faire pression sur l'entêté chef du Likoud et à éviter le torpillage du processus de paix, avant même que les protagonistes n'en aient abordé les questions de fond. Il a aussi, avec l'appui total du président Bush, marqué un point de rupture dans les relations « spéciales » qui liaient Washington et Israël depuis la présidence de John Kennedy et la première visite aux Etats-Unis, en 1962, d'un chef d'Etat israélien, David Ben Gourion.

La fin de la guerre froide par jet d'éponge du communisme n'a pas eu de conséquences qu'en Europe. Deux dirigeants du Proche-Orient sont en difficulté pour n'avoir pas compris les changements stratégiques en cours : le président Saddam Hussein d'abord, qui a attendu en vain, pendant la crise puis la guerre du Golfe, une aide soviétique conséquente, mais aussi M. Itzhak Shamir, qui feint, à soixante-seize ans, de ne pas se rendre compte que l'époque où Israël constituait l'atout stratégique majeur des Etats-Unis dans la région, est révolue.

Tout aussi grave : M. Shamir ne paraît pas comprendre que les juifs américains ont beaucoup changé en s'américanisant, que beaucoup d'entre eux vivent particulièrement mal, depuis la guerre du Golfe, l'intransigeance du premier ministre israélien et l'Intifada retransmise pratiquement en direct par les chaînes de télévision américaines ; en se dispersant hors des quelques villes – New-York, Chicago, Philadelphie – où leur poids électoral pouvait être naguère déterminant, ils ont aussi perdu de leur influence, y compris chez les démocrates qu'ils ont toujours soutenus dans une proportion de 80 %. Bref, rien n'indique que M. Shamir aurait demain de meilleures relations avec Washington si M. Bush n'était pas réélu.

Pour n'avoir pas compris ces évolutions, M. Shamir n'a pas cru en la détermination américaine de mener à son terme le processus de paix engagé au lendemain de la victoire dans la guerre du Golfe. Aujourd'hui encore, contrairement à plusieurs de ses proches collaborateurs, il paraît penser qu'un compromis est possible avec Washington.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite et nos informations page 5

Formule 1 de riches

Pour la saison automobile qui s'ouvre en Afrique du Sud l'heure est aux pilotes qui « apportent » les plus gros budgets

KYALAMI

de notre envoyé spécial

La saison automobile de formule 1 débute, dimanche 1er mars à Kyalami, avec le Grand Prix d'Afrique du Sud. Comme les années précédentes, le titre devrait se jouer entre McLaren-Honda, Williams-Renault et Ferrari. Pour les petites écuries, durement touchées par la récession des budgets de parrainage, la seule ambition sera de terminer la saison sans déposer leur bilan. Quant au Français Ligier, il est toujours en discussion avec Alain Prost.

Un circuit ultramoderne, entièrement rénové pour 40 millions de francs par une entreprise privée, dans un pays où l'abolition de l'apartheid offre de belles perspectives de relance des échanges internationaux ; trente bolides pour vingt-six places sur la grille de départ ; de nouveaux visages de pilotes, comme ceux du Brésilien Christian Fittipaldi, du Français Paul Belmondo, du Suisse Andrea Chiesa, du Japonais Ukyo Katayama et, surtout, de la belle Italienne Giovanna Amati, première femme à disputer un grand prix depuis sa compatriote Lella Lombardi (1975 et 1976) : à première vue, la saison 1992 de formule 1 se présente sous les meilleurs auspices. Images trompeuses.

La tournée des « paddocks » révèle un microcosme en pleine crise. Les riches de la formule 1 n'ont jamais été aussi riches et les pauvres aussi pauvres. Alors que McLaren ou Williams gèrent plus de deux cent cinquante employés et des budgets supérieurs à 500 millions de francs (sans prendre en compte les investissements de Honda et de Renault pour les moteurs), Brabham, autre grande écurie dans l'histoire de la formule 1, aborde sa saison avec quatorze mécaniciens et trois moteurs.

GÉRARD ALBOUY

Lire la suite page 8

HEURES LOCALES

Rhône-Alpes

Dernière de l'alphabet, Rhône-Alpes est la seconde région métropolitaine par la taille, l'importance de son potentiel économique et la concentration des laboratoires de recherche. C'est aussi l'une des mieux placées dans la compétition européenne. Mais, curieusement, après avoir voté les lois de décentralisation, les « éléphants » du Parti socialiste ont laissé le champ libre aux « quadras » de l'opposition.

Lire l'enquête de JEAN-LOUIS SAUX avec la collaboration de notre bureau régional à Lyon, pages 10 et 11



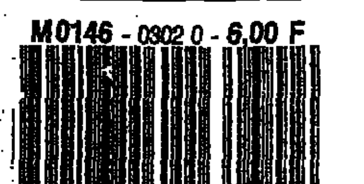
CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or ■ Marché monétaire et obligataire ■ Matières premières ■ Marché international des capitaux.

page 19

M. Paul Quilès au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, est l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche à 18 heures 30.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt ans

La mort de Pierre Overney

LE 25 février 1972, à 14 h 30, le vigile Jean-Antoine Tramoni tire. La balle de calibre 7,65 frappe au thorax un jeune homme qui faisait le coup de poing devant l'entrée des usines Renault, porte Emile-Zola, à Billancourt. Pierre Overney meurt quelques heures plus tard à l'hôpital Ambroise-Paré, sans avoir repris connaissances. Les maoïstes français ont leur premier mort. Dans ces quelques jours d'hiver ils vont côtoyer au plus près leur « point de non-retour ». Au-delà de cette limite : la *« guerre prolongée »*, le terrorisme...

Les grandes usines (les *« bases d'appui »*) ont été désignées comme les champs de bataille de cette guerre future, dont l'arrière – les *« régions limitrophes »* – sont les zones HLM où se mêlent les *« flux populaires »*. Quant aux petits soldats *(« les nouveaux partisans »)* dont Pierre Overney dit « Pierrot » est une figure emblématique, ils sont enrôlés auprès des étudiants en rupture d'université, des OS immigrés ou des déracinés originaires de la campagne. On les recrute aussi parmi les *« loubards de banlieue »*.

De la *« guerre populaire »*, Renault est assurément un enjeu stratégique. Entreprise nationalisée, à la tête de laquelle se trouve pourtant un futur ministre de l'industrie de François Mitterrand, Pierre Dreyfus, bastion d'une CGT qui totalise 70 % des voix aux élections professionnelles, Billancourt constitue une des plus fortes concentrations ouvrières. C'est donc le terrain idéal pour disputer au PC et à la CGT l'initiative des « luttes ».

Depuis quelques années, les « maos », anciens normaliens comme Christian Riss ou fils d'ouvriers agricoles comme Pierre Overney, s'y *« établissent »* (se font embaucher), forment des comités et cherchent à rameuter des troupes parmi la masse des OS immigrés faiblement syndicalisée. Le licenciement de trois de ces « établis » met justement le feu aux poudres en février.

Cette guerre, allumée au cœur des *« métropoles impérialistes »* (les immigrés symbolisent pour les maoïstes la pression du tiers-monde), elle se prépare depuis trois ans, depuis qu'à l'automne 1968 est apparu le groupe détenteur du quasi-monopole de la violence d'extrême gauche : la Gauche prolétarienne (GP), et son bras militaire clandestin, la Nouvelle Résistance populaire (NRP).

Les militants de la GP, au nombre de quelques milliers, sont plus ou moins dans la mouvance de mai 68. Mais ni l'Odéon occupé ni « l'imagination au pouvoir » ne les fascinent. Leur lecture de mai, c'est avant tout l'irruption inattendue de la violence populaire. Leurs mythes fondateurs, ils les puisent dans les affrontements meurtriers de juin 1968. *« Dans les longues grèves de Flins ou de Sochaux*, confie Olivier Rolin, l'ancien chef des NRP, *dans les morts qui, à Renault (le lycéen Gilles Tautin) comme à Peugeot (les ouvriers Bayet et Blanchet), paraissaient marquer tragiquement que le rideau était tombé, nous lisions tous les signes avant-coureurs de la guerre. »*



CHRISTOPHE SCHIMMEL

Le vigile Jean-Antoine Tramoni face à Pierre Overney.

Un an plus tard, au printemps 1969, les « maos » sont plus que jamais portés à voir l'avenir en rouge sang. Alain Geismar et Serge July, dans un livre au titre très suggestif *(Vers la guerre civile)*, risquent même des prévisions datées : *« Mai 68 a remis la société française sur ses pieds*, annoncent-ils. *Il a remis la révolution et la lutte de classes au centre de toute stratégie. Sans vouloir jouer au prophète, l'horizon 70 ou 72 de la France, c'est la révolution. »*

La dissolution de la Gauche prolétarienne

Guerre annoncée, guerre promise – voire même souhaitée – et pourtant guerre qui n'aura pas lieu. Du moins pas tout de suite. Pour l'homme, que peut-être les maoïstes français haïssent le plus, Raymond Marcellin, le ministre de l'intérieur de l'époque, aucun doute n'est possible ! Seul son volontarisme en matière de lutte antigauchiste a empêché le terrorisme de « prendre » en France aussi rapidement qu'en Italie ou en Allemagne. Pour lui comme pour ses adversaires, le « joli mois de mai » est synonyme d'une violence qui a laissé sur le carreau près de deux mille blessés. A l'en croire, dès juin 1968, près de la moitié des quarante-quatre organisations terroristes internationales recensées opèrent sur le territoire. La mise en place d'une structure de combat clandestin, qui prend deux ou trois ans, va bon train. La Gauche prolétarienne était sur le point de se lancer dans l'aventure quand il la fait dissoudre au printemps 1970. Cependant, la répression menée par Raymond Marcellin ne parviendra pas à empêcher les tentatives d'enlèvements. Pas plus qu'elle ne réussira à arrêter les dirigeants clandestins de l'organisation maoïste.

L'énergie du ministre ne saurait donc expliquer à elle seule le non-franchissement de la limite qui conduit au terrorisme par des groupes qui s'y préparent depuis des mois. Faut-il alors attribuer le phénomène à un quelconque discours de modération des intellectuels qui gravitent autour de la nébuleuse maoïste et lui servent de relais médiatique ? En fait, en 1972, ceux-ci auraient plutôt tendance à mettre de l'huile sur le feu. Lors d'un débat avec des militants maoïstes reproduit dans les *Temps modernes* (n° 310 *bis*), Foucault s'écrie que *« la révolution ne peut que passer par l'élimination radicale de l'appareil de justice »*.

Quelques mois plus tard, peu après l'attentat des Jeux olympiques de Munich au cours duquel des Palestiniens assassinent onze athlètes israéliens (5-6 septembre 1972), Sartre signe dans *la Cause du Peuple-J'accuse* (n° 29) un texte révélateur, sinon de sa pensée profonde, du moins de son état d'esprit du moment. *« Dans cette guerre*, écrit Sartre, *la seule arme dont disposent les Palestiniens est le terrorisme. C'est une arme terrible mais les opprimés pauvres n'en ont pas d'autres, et les Français qui ont approuvé le terrorisme du FLN quand il s'exerçait contre des Français ne sauraient qu'approuver à leur tour l'action terroriste des Palestiniens (...) Le principe du terrorisme est qu'il faut tuer. Et même si l'on s'y résigne, il demeure, comme A. Memmi l'a dit, qui était d'accord avec le combat des Algériens, insoutenable de voir, après une explosion, des corps mutilés, la tête d'un enfant séparée du corps. Mais si l'on a pu l'admettre, alors il faut reconnaître en effet que l'attentat de Munich a été parfaitement réussi. »*

Drapeaux rouges et drapeaux palestiniens

C'est d'ailleurs *via* le maoïsme que la cause palestinienne fait son entrée dans la gauche non communiste française. A cette cause palestinienne un de ceux qui se diront toujours les amis de Pierre Overney, Frédéric Oriach demeurera parmi d'autres passionnément attaché. Le groupe dont il est un militant actif, les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) revendiquera pour plus tard, en *1977, l'assassinat de Jean Antoine* Tramoni. L'enterrement de « Pierrot » est pavoisé de dapeaux rouges et de drapeaux palestiniens, et ce sont ces drapeaux que l'on agite encore au Père-Lachaise en guise d'hommage, au-dessus de la fosse commune où la dépouille mortelle est déposée, le samedi 4 mars 1972.

Ce sera la dernière démonstration de masse du gauchisme. Dix-huit mille personnes s'y associent, d'après la police et quatre cent *mille selon les organisateurs ! Pour* cette manifestation, dont le point de départ est la place de Clichy, la préfecture a dérogé au règlement interdisant depuis 1961 à Paris les cortèges funèbres marchant à l'*« allure au pas »*. L'espace d'un après-midi, toute la gauche non communiste (socialistes compris), tout en conspuant *« Marchais menteur »* et la *« CGT complice »*, renoue donc avec le rite séculaire des enterrements républicains. Mais, pour la base « mao », il faut aller plus loin.

Quelques jours après les obsèques de « Pierrot », un commando des NRP enlève et séquestre un certain Robert Nogrette, le 8 mars 1972. Les maoïstes font de ce cadre de soixante-trois ans, chef adjoint du service des relations sociales à Renault, le responsable, des licenciements. Deux jours plus tard, l'homme est relâché par ses ravisseurs, sans contrepartie, à la grande fureur des militants, dont plus d'un regrette que l'otage n'ait pas été exécuté en représaille.

Bizarrement, certains ex-leaders de la Gauche prolétarienne pensent déceler dans la culture politique même de ce mouvement la cause de la relative modération dont aurait alors fait preuve sa direction. L'ouvriérisme foncier, la croyance à la spontanéité des masses, la pratique de la *« plongée dans le prolétariat »*, tous ces traits de mentalité expliqueraient une *« retenue »* qui laisse plus d'un maoïste frustré de vengeance.

Interrogé par *la Cause du peuple*, Olivier Rolin confirme, quelques jours après, la conclusion de l'affaire Nogrette qu'une des conditions du passage à la violence est *« que tout le peuple soit convaincu de la nécessité de l'autodéfense armée »*. Les maoïstes français n'ont d'ailleurs pas le culte de l'organisation, à laquelle ils substituent *« la volonté des masses »*. En cela, ils sont plus proches de la tradition des anarchistes français que du régime de Pékin. Un régime qui, de son côté, ne se soucie guère de compromettre ses bonnes relations avec le président Pompidou pour prêter main-forte à une poignée d'agitateurs difficilement contrôlables.

On peut opposer à cette argumentation la tradition somme toute assez violente de l'anarchisme français. En outre, on ignore ce qui se serait passé si le rapt de Robert Nogrette avait mal tourné. Et puis, il y a bien eu un terrorisme à la française, et ce terrorisme, s'il ne fut pas initié par les dirigeants de la GP de 1972, autodissoute pendant l'hiver 1973-1974, naît des décombres d'une base militante chauffée à blanc pendant des années. Pour ceux qui écriront le post-scriptum sanglant de l'histoire du gauchisme, l'assassinat de « Pierrot » restera une bannière. Ainsi, le commando d'Action directe qui, le 17 novembre 1986, tue le PDG de Renault, Georges Besse, porte encore le nom de « Pierre Overney ».

NICOLAS WEILL

▶ **A lire** : ***Génération 2. Les années de poudre*** **(Seuil, Paris 1988) de Hervé Hamon et Patrick Rotman ;** ***Terrorisme et démocratie*** **(Fondation Saint-Simon-Fayard, Paris 1985) de François Uconret, Antoine Liniers et Philippe Raynaud.** ***L'engrenage terroriste*** **(Fayard, Paris 1981) d'Alain Geismar.** ***La Guerre politique*****, de Raymond Marcellin.**

CORRESPONDANCE

A propos de Charonne

L'article « Mourir à Charonne » publié dans le Monde *daté 9-10 février 1992 et relatant les raisons et les circonstances de la manifestation parisienne du 8 février 1962 organisée contre l'OAS, et qui se solda par la mort de neuf personnes toutes victimes des forces de l'ordre, nous a valu plusieurs lettres. Chacune apporte des précisions ou des rectifications à notre récit, qui ne pouvait être exhaustif et n'y prétendait pas.*

M. Claude Bouret, d'Amiens, dont nous avions cité longuement le témoignage qu'il fit à l'époque, entend aujourd'hui y ajouter les précisions suivantes : *« Contrairement à ce que vous affirmez après tous les commentateurs*, écrit-il, *les grilles du métro* (Charonne) *n'ont jamais été fermées. (...) Le drame est né de la bousculade d'une foule extraordinairement serrée refluant et s'engouffrant en panique dans l'escalier du métro (...)*

Quant à la thèse d'une « infiltration » OAS, M. Bouret se montre sceptique : *« J'ai vu des officiers de gendarmerie s'entretenir tranquillement devant la bouche de métro aussitôt après les événements, en attendant d'autres ordres et en faisant signe à l'occasion aux motards qui les entouraient de réassommer les blessés qui se relevaient sur le trottoir ou sortaient du métro, dont moi (...). Si commando OAS il y a eu, il était constitué de gradés et de policiers appartenant très officiellement aux forces de l'ordre. »*

M. René Lugand, de Vigneux-sur-Seine, nous reproche d'avoir été *« délibérément oublieux de mentionner que les neuf victimes de ce massacre étaient toutes des militants de la CGT et que huit d'entre elles étaient des militants du Parti communiste français. Daniel Ferry, quinze ans et demi, rejoignait dans le long martyrologe des communistes français, vingt et un ans après son aîné, alors de quelques mois, Guy Mocquet, fusillé par les occupants hitlériens en 1941 »*. Voilà « l'oubli » réparé, qui ne fut ni délibéré ni même involontaire. Si tous les communistes furent anti-OAS, tous les anti-OAS n'étaient pas pour autant communistes.

M. Hubert Comte, de Paris, nous signale l'erreur commise concernant Yves Le Tac à propos duquel nous avions écrit qu'un commando vint « l'achever » au Val-de-Grâce en février 1962. De fait Yves Le Tac échappa à cet attentat, et c'est pour tentative d'assassinat et non pour assassinat que devaient être jugés les auteurs de cette action.

Enfin, M. Gilbert François, à l'époque secrétaire général adjoint du Syndicat national indépendant et professionnel des CRS, nous prie de préciser que ces derniers n'ont aucunement participé à la répression de la manifestation du 8 février 1962. *« Les responsabilités*, affirme-t-il, *(...) incombaient aux tristement célèbres Compagnies de district de la préfecture de police de Paris. »*

KARABAKH : la CSCE adopte un plan de paix

L'ex-armée soviétique se retire des zones de combat

Les forces de l'ex-armée soviétique ont reçu, vendredi 28 février, l'ordre d'évacuer le Haut-Karabakh ainsi que les postes frontaliers entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, où l'intensification des combats menaçait de les entraîner dans le conflit, a annoncé l'agence Tass. Le même jour, la CSCE réunie à Prague avec la participation de représentants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, a adopté un plan prévoyant un cessez-le-feu et l'envoi d'observateurs sur place.



Depuis des mois, l'Azerbaïdjan accusait le régiment d'infanterie motorisé numéro 366 de l'ex-armée soviétique stationné à la lisière de Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh, d'aider les Arméniens de l'enclave et réclamait son évacuation. L'Arménie ne s'y opposait pas à la condition que soient aussi retirées les troupes stationnées le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, susceptibles de s'opposer à une percée des forces arméniennes en direction de l'enclave.

Vendredi, le maréchal Chapochnikov a franchi le pas en ordonnant le retrait du régiment 366 et la *«levée des postes frontaliers»*. L'ordre du commandant en chef des forces de la CEI, constatant que la situation *«ne se dirige pas vers un règlement politique»* et que les attaques se multiplient contre les bases militaires, est assorti d'un vœu pieux : que les armes saisies aux forces de la CEI lui soient restituées . Sinon, précise le télégramme du maréchal, ces armes seront «détruites». L'Arménie avait dénoncé la prise, il y a une semaine, d'un très important dépôt de missiles de l'armée en Azerbaïdjan par des milices azéries, susceptibles s'ils étaient utilisés, affirmait Erevan, de *«détruire tout le Caucase»*.

Mais la décision de retirer le régiment 366 est intervenue juste après les plus grandes avancées enregistrées par les Arméniens, avec la prise de Khodjaly et de l'aéroport de l'enclave. Les réfugiés azéris de cette localité enterraient leurs morts vendredi à Agdam (*le Monde* du 29 février), lorsque cette ville fut à son tour atteinte par une trentaine de roquettes, provoquant un nouveau repli affolé de la population azérie, selon un correspondant sur place de l'AFP.

A Bakou, les autorités ont affirmé vendredi que les forces arméniennes ne menaient qu'une «opération de diversion» en direction d'Agdam, pour couvrir des préparatifs de percée de la frontière visant à établir un corridor avec l'enclave du Haut-Karabakh, distante de quelques kilomètres seulement au niveau de la localité de Choucha.

Aide humanitaire

Mais celle-ci, la dernière de l'enclave à être encore peuplée d'Azéris, comptait il y a quelques mois encore quelque vingt mille habitants, et sa prise risque d'être encore plus meurtrière que celle de Khodjaly. Selon Interfax, les forces arméniennes, *«appuyées par la septième armée»* ex-soviétique stationnée en Arménie, ont déjà occupé vendredi un village dans cette région, à quatre kilomètres à l'intérieur de l'Azerbaïdjan.

Ce scénario d'une jonction des forces arméniennes de la République-mère et de l'enclave, à la faveur de la supériorité militaire actuelle des forces arméniennes, est ce que tous les efforts de médiation en cours tentent théoriquement d'empêcher. Car *«même si Choucha était prise, cela ne signifierait pas la fin de la guerre, mais une situation terrible à laquelle les populations de la Turquie et de l'Iran voisin, à défaut de leurs gouvernements, ne pourraient pas rester indifférentes»*, déclarait cette semaine à Paris un parlementaire azéri, M. Issa Gamabarov, évoquant un embrasement généralisé de la région.

Pour l'heure, les ministres des affaires étrangères de l'Iran et de la Turquie se sont succédé à Bakou. Le premier, M. Ali Akbar Velayati, s'est ensuite rendu à Erevan où il a reconnu que ses efforts de médiation seraient une œuvre de longue haleine.

Le Comité international de la Croix-Rouge a décidé de son côté d'accélérer son intervention humanitaire au Karabakh en envoyant dimanche une mission à Bakou, où un deuil national de trois jours a été décidé pour les victimes de Khodjaly.

A Prague, un accord a pu être réalisé entre les délégués de 48 pays membres de la CSCE après une «bataille» de plusieurs heures entre représentants azerbaïdjanais et arménien. La formule de compromis *(voir ci-contre)* définit le Haut-Karabakh comme *«une région de l'Azerbaïdjan dont les populations ont exprimé leur volonté d'exercer tous leurs droits, y compris ceux inclus dans les principes de l'Acte d'Helsinki»*.

Ce qui satisfait à la fois Erevan, pour qui ce texte veut dire le droit à l'auto-détermination des Arméniens de l'enclave, ainsi que Bakou, qui y voit une confirmation de l'appartenance de l'enclave à l'Azerbaïdjan. La voie du compromis est ainsi théoriquement tracée, mais du texte, qui n'a qu'une valeur de recommandation, à sa mise en œuvre, *«le processus sera long»*, a déclaré le représentant azerbaïdjanais.

Le plan

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a adopté, vendredi 28 février à Prague, un plan de cessez-le-feu, d'aide humanitaire et de médiation régionale et internationale pour tenter de régler le conflit du Haut-Karabakh. Réunis au niveau des hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères, les quarante-huit pays de la CSCE, dont l'Arménie et l'Azerbaïdjan, récemment admis, ont recommandé une série de mesures :

– Un cessez-le-feu immédiat ;

– L'envoi dans la région de personnalités des pays membres de la CSCE pour servir de dissuasion et informer le monde extérieur ;

– Un embargo immédiat sur les livraisons d'armes ;

– L'ouverture de corridors humanitaires pour acheminer l'assistance à la population ;

– Un échange immédiat des «otages» et le retour des corps des morts à leur famille.

La CSCE a aussi proposé la relance des médiations entreprises par la Russie et le Kazakhstan et a lancé un appel au dialogue entre les communautés en conflit sur l'envoi d'observateurs du cessez-le-feu. – *(AFP.)*

ALBANIE : alors que les pillages se poursuivent

Des milliers de personnes veulent quitter le pays

La police albanaise, confrontée à l'afflux de milliers de candidats à l'exil fuyant la misère, les pillages et la violence, a fermé, vendredi 28 février, le port de Durres et renvoyé des bateaux au large. Des policiers ont sillonné les rues de la ville avec des mégaphones pour mettre en garde les candidats à l'émigration contre les fausses rumeurs.

Auparavant, les forces de sécurité avaient tiré en l'air pour tenter de disperser la foule. *«Des gens ont été renvoyés chez eux de force»*, a rapporté la télévision en montrant des images de port vide, pour tenter de décourager d'autres Albanais de venir à Durres. De nombreuses personnes se sont aussi rassemblées dans le port de Shengjin, plus petit, à 80 kilomètres au nord de Tirana.

Ailleurs, les pillages et la violence se sont poursuivis pour le quatrième jour consécutif, malgré l'appel lancé jeudi à l'armée par le premier ministre, M. Vilson Ahmeti, pour qu'elle rétablisse l'ordre de toute urgence. Des renforts militaires n'ont pas réussi à empêcher les pillages à Pogradec, où les habitants ont envahi les décombres d'usines et d'entrepôts saccagés dans une zone industrielle.

Hostilité à la minorité grecque

A Lushnje, au sud de Tirana, la police a finalement repris le contrôle de bâtiments publics après quatre jours d'émeutes de foules affamées, auxquelles ont participé des femmes et des enfants armés de bâtons ou même d'armes à feu. Une vingtaine d'entrepôts ont été saccagés et incendiés en quatre jours et, jeudi après-midi, de nombreux bâtiments du centre-ville n'étaient plus que des carcasses noircies. Mercredi soir, la population avait dirigé sa colère contre des symboles de l'autorité et attaqué le tribunal local et des bureaux.

Le motif de ces attaques contre des bâtiments publics semble être la mort, mardi, d'un conducteur de vingt-six ans. Beaucoup de gens pensent qu'il n'avait rien à voir avec les émeutes et qu'il a été abattu accidentellement par la police. Des personnalités de l'opposition, à Lushnje, affirment que des agents de l'ancienne police secrète, la Sigrimi, maintenant dissoute, sont responsables de la violence.

«Des membres de la Sigrimi sont effectivement en train de voler des choses» a ainsi déclaré un conseiller municipal. La vague d'émeutes de ces derniers jours a fait au moins trois morts dont deux à Pogradec, à trois semaines des deuxièmes élections législatives libres albanaises, le 22 mars. Ces émeutes se sont parfois transformées en manifestations d'hostilité à la minorité grecque (quatre cent mille personnes selon Athènes, soixante mille selon Tirana). Selon la télévision albanaise, les magasins *«visés en premier lieu»* par des pillards à Lushnje appartenaient à des Grecs. Le problème grec a empoisonné le début de la campagne électorale, les autorités ayant refusé le droit de participer aux élections au parti «Omonia», qui avait réussi à faire élire cinq députés lors du précédent scrutin. Sous la pression de la Grèce et de la CEE, Tirana a finalement accepté qu'un nouveau parti des Grecs d'Albanie, l'Union pour les droits de l'homme, présente des candidats aux élections du 22 mars.

La campagne électorale se déroule difficilement, les journaux paraissent quand il y a du papier, avec des interruptions pouvant s'étendre sur plus d'un mois, et la télévision albanaise vient de lancer un appel à l'aide, sa survie étant menacée faute d'argent. *«Assurer le pain quotidien de la population est une priorité absolue et les demandes de la télévision viennent au second plan»*, a cependant déclaré le président Ramiz Alia. – *(Reuter, AFP.)*

CEI : la privatisation du secteur militaire

Les achats de la nomenklatura

Une quinzaine d'anciens hauts fonctionnaires du comité central du PCUS ont tenté de prendre le contrôle, par le biais d'une société-écran dénommée Cola, de plusieurs entreprises militaires *«dont un aérodrome et un complexe spatial»*, a déclaré, vendredi 28 février, M. Anatoli Tchoubaïs, responsable du programme de privatisation en Russie. Il s'agirait de l'aéroport Vnukovo-3, au sud-ouest de Moscou, utilisé par M. Boris Eltsine, et d'une base de surveillance de satellites, selon de hauts responsables russes.

«C'est un cas typique de privatisation par la nomenklatura», a estimé, lors d'une conférence de presse à Moscou, M. Tchoubaïs, président du Comité sur la propriété de l'Etat. Le Comité a fait échouer l'opération et a transmis le dossier à la justice. Accusé d'être impliqué dans des opérations de *«privatisation par la nomenklatura»*, M. Alexandre Ioutkine, l'un des adjoints de M. Tchoubaïs, a été récemment limogé, ainsi qu'un vice-ministre de l'agricuture, a aussi révélé M. Valeri Makharadze, le directeur de la commission de contrôle de la privatisation, qui emploie seulement quatre-vingt-dix personnes.

Par ailleurs, le Kazakhstan envisage de vendre, sur le marché international, des bombardiers Sukhoi SU-24 MK, rapportent les *Izvestia* de vendredi 28 février, citant M. Vladimir Misnikov, le responsable de la nouvelle place boursière d'Alma-Ata qui doit se charger de l'opération. De son côté, un conseiller de M. Eltsine, M. Mikhail Malei, a jugé que la Russie pouvait vendre pour 800 millions de dollars par an d'uranium enrichi. M. Malev a estimé qu'il fallait reconvertir le complexe militaro-industriel en une industrie exportatrice d'armements, notamment défensifs. – *(AFP. Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Les référendums en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro constituent un test pour la création d'un nouvel Etat

Les référendums en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro, samedi 29 février et dimanche 1er mars, pourraient être un test pour la création d'un nouvel Etat yougoslave, souhaité par les dirigeants serbes et monténégrins. Les formules adoptées pour ces référendums sont très différentes. Alors qu'en Bosnie-Herzégovine il sera demandé aux «citoyens» s'ils sont d'accord pour l'indépendance et la souveraineté de leur République, au Monténégro il s'agira de déterminer si cette république «reste en Yougoslavie» par le biais d'une fédération avec la Serbie. Au Monténégro, la plus petite et la plus pauvre des Républiques yougoslaves, l'opposition réunie, comprenant neuf partis ainsi que les communautés musulmane et albanaise, a décidé de boycotter le référendum.

Trois peuples aux vues antagonistes

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

«Etes-vous pour une Bosnie souveraine et indépendante où tous les citoyens et les peuples de cet Etat – Musulmans, Serbes, Croates et autres peuples qui y vivent – seront égaux en droit?». Ainsi a été formulée la question du référendum à laquelle vont répondre, samedi et dimanche, quelque trois millions d'électeurs. La nécessité d'une telle consultation avait été exprimée par la commission d'arbitrage de la conférence de paix en Yougoslavie et devait conditionner la reconnaissance de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine par la Communauté européenne.

Composée de Musulmans (44 %), de Serbes (31,5 %) et de Croates (17 %), la Bosnie-Herzégovine se trouve écartelée entre deux forces antagonistes. Havre de coexistence, elle voudrait sauvegarder l'identité spécifique de sa communauté multinationale en accédant à son indépendance mais elle se heurte aux revendications de ses peuples qui souhaitent créer leur propre Etat-nation. Alors que la désagrégation de la Yougoslavie sanctionne l'échec de la cohabitation, la Bosnie résistera-t-elle à ce phénomène centrifuge?

Les dirigeants des trois communautés ethniques restaient, à la veille du référendum, sur des positions tranchées. Président de Bosnie-Herzégovine et leader du Parti [...] l'indivisibilité de sa République, craignant que les communautés serbe et croate ne se tournent respectivement vers Belgrade et Zagreb.

Slaves islamisés sous l'Empire ottoman, obtenant le statut de nation dans le cadre de la Constitution yougoslave de 1971, les Musulmans préconisent une République démocratique et multinationale et récusent les accusations selon lesquelles ils voudraient créer un Etat islamique. Indépendante et souveraine, cette République s'associerait à l'avenir avec les Etats voisins et maintiendrait ainsi des relations avec la Croatie et la Serbie.

Un acte de sécession

Mais cette formule proposée par les Musulmans est rejetée par les Serbes. Ceux-ci revendiquent la partition de la Bosnie-Herzégovine en trois Etats-nations, ce qui leur permettrait de se fédéraliser avec la Serbie et les autres Républiques qui entendent reconstituer une mini-Yougoslavie.

Opposés à l'indépendance de la Bosnie, qui représente pour eux un acte de sécession envers la Yougoslavie, les Serbes estiment donc que le référendum ne les concerne pas puisqu'ils se sont déjà prononcés *«pour rester en Yougoslavie»* lors de leur plébiscite en novembre dernier. Aussi, le Parti démocrate [...]

Favorables à une réorganisation interne de la Bosnie-Herzégovine sur des critères purement ethniques, les Croates, en grande partie, optent pour la *«cantonisation»* et reconnaissent parallèlement l'intégrité territoriale de la République.

Cet aménagement régional dans le cadre d'une Bosnie-Herzégovine indépendante leur permettrait d'exercer leur souveraineté sur certains territoires et de ne pas être relégués, comme ils le craignent, au rang de minorité nationale dans l'ensemble de la République.

Cependant, en Herzégovine occidentale, où ils constituent une très forte majorité, les Croates se rapprochent des positions serbes et revendiquent la partition de la Bosnie-Herzégovine afin de pouvoir se rattacher à la Croatie limitrophe.

Cet antagonisme des trois partis nationaux au pouvoir suscite inquiétude et désarroi dans les milieux «mixtes», notamment dans les grandes villes, où les différentes «nations» ont appris à cohabiter.

Slave ou musulman, catholique ou orthodoxe, le Bosniaque ne se sent plus représenté dans une société éclatée par les nationalismes. Pour sauvegarder sa «patrie», il se prononcera pour l'indépendance et l'indivisibilité de la Bosnie sans savoir toujours ce [...]

ESPAGNE

L'ETA et les «fils de chien»

«Nous ne devons pas modifier nos méthodes car l'ennemi utilise lâchement ses enfants pour se protéger. De plus, nous sommes en 1992 et il ne faut pas ménager les moyens ni exposer sans nécessité la vie de nos combattants, qui vaut cent fois celle du fils d'un txapurra» (*«chien»* en basque et nom donné, dans ce cas précis, selon les autorités, à la garde civile).

M. Daniel Vega, gouverneur (préfet) de la province de Vizcaya, a affirmé, vendredi 28 février, que cette phrase est extraite d'une lettre adressée par la direction de l'organisation séparatiste basque ETA à l'un de ses commandos et interceptée par la garde civile, à l'occasion d'une récente série d'arrestations.

M. Vega a encore indiqué que la direction de l'ETA demande aux activistes de poursuivre les attentats à la voiture piégée parce que *«ce genre d'actions a rendu l'ennemi très nerveux et placé le gouvernement dans une situation difficile»*. – *(AFP.)*

□ **DANEMARK : quatre cent-soixante Palestiniens obtiennent un permis de séjour pour raisons humanitaires.** – En dépit du refus du gouvernement de centre-droit, les trois partis de l'opposition danoise (sociaux-démocrates, socialistes populaires et radicaux) viennent de voter une loi exceptionnelle, accordant à quatre cent-soixante Palestiniens apatrides, résidant au Danemark depuis plus de douze mois, un permis de séjour pour *«raisons humanitaires»*. L'été dernier, le ministre de la justice, M. Hans Engell (conservateur) avait décidé d'expulser vers Beyrouth huit cents Palestiniens qui n'entraient pas dans la catégorie des demandeurs d'emploi, telle que la définit le droit international. Cent cinquante d'entre eux s'étaient réfugiés dans une église d'un quartier de Copenhague. [...]

GRANDE-BRETAGNE : vingt-neuf blessés dans l'attentat de Londres

Les autorités britanniques s'inquiètent de la nouvelle stratégie de l'IRA

LONDRES

de notre correspondant

Le bilan de l'attentat à la bombe, vendredi 28 février, à la gare de London Bridge (*le Monde* du 29 février), dans le centre de la capitale, s'établit à vingt-neuf blessés, dont quatre sérieusement atteints. Il aurait pu être beaucoup plus lourd, la police ayant la conviction que cette action avait *«pour but de tuer»*. Scotland Yard a été averti neuf minutes avant l'explosion, un délai largement insuffisant pour évacuer les voyageurs. D'autant que l'appel reçu, un quart d'heure plus tôt, par la télévision irlandaise ne spécifiait pas quelle gare était visée.

La responsabilité de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) ne semble faire aucun doute ; le correspondant [...] nord-irlandais. Pour la quatrième fois depuis un an, la capitale britannique a été de nouveau paralysée, les quinze gares ainsi que tout le réseau du métro ayant été fermés pendant plusieurs heures. Selon une estimation officielle, une telle interruption du trafic représente environ 8 millions de livres (80 millions de francs) en heures de travail perdues.

Les autorités craignent que la vague d'attentats ne s'accentue pendant la campagne électorale. Elles ne cachent pas leur inquiétude devant la nouvelle stratégie de l'IRA, qui consiste, apparemment, à ne plus laisser le temps à la police d'évacuer les lieux. Sur le plan politique, un timide espoir s'est manifesté vendredi, avec l'annonce de la décision de reprise des négociations entre

EUROPE

LOIN DES CAPITALES

La malédiction du Danube

KOMAROM-KOMARNO (Hongrie)

de notre envoyé spécial

« Le centre-ville ? ». Etonné par la question, le passant se contente d'un vague mouvement de la main et livre comme seule indication : cherchez le feu rouge. Une fois longée l'enceinte de l'ancienne caserne soviétique, le « cœur névralgique de Komarom » est effectivement vite repéré : un carrefour banal, entouré d'immeubles modernes non moins ordinaires et... de plusieurs feux rouges.

Situé à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Budapest, Komarom n'a rien de franchement intrigant. *« C'est une cité-dortoir »*, reconnaît le maire, Gyula Krajcazar, *« où il n'y a pas grand-chose à faire le soir »*, hormis la fréquentation de l'unique cinéma.

Mais l'intérêt de Komarom ne réside pas dans son aspect extérieur : cette ville de vingt mille habitants est un condensé des vicissitudes de l'histoire magyare contemporaine. Komarom, c'est une version hongroise en modèle réduit de Berlin. Une ville coupée en deux, non pas par une ceinture de béton mais par le Danube.

Ce fleuve tant vénéré est devenu le symbole de la malédiction de Komarom. Après le traité de Trianon de 1920, la Hongrie perd deux tiers de son territoire et près de la moitié de sa population. Le Danube se transforme en frontières : tout ce qui se trouve au nord du fleuve est cédé au nouvel Etat tchécoslovaque et, par la même occasion, Komarom se dédouble : de l'autre côté du pont, la partie septentrionale de la ville s'appelle désormais Komarno.

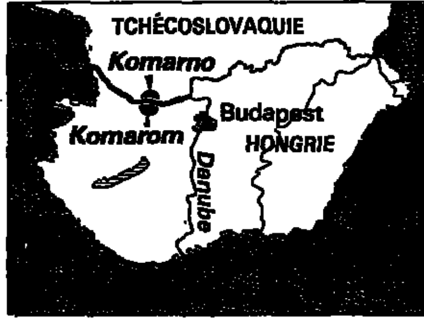
Comme la plupart des Hongrois, Laszlo Kecskes n'a pas oublié cette « mutilation ». Il avait quatorze ans à l'époque. Ce vieillard élégant, qui passe pour le patriarche de la ville, conserve dans son bureau une énorme carte jaunie : celle de la grande Hongrie d'avant Trianon. Sur les étagères de sa bibliothèque, trois gros volumes de l'histoire de la Transylvanie, octroyée à la Roumanie après la première guerre.

Il est étrange d'écouter Laszlo Kecskes parler de cette ville. Il évoque « ceux du Nord » et « ceux du Sud ». Le « nous » a été évacué du langage quotidien, même si beaucoup d'habitants ont encore de la famille de chaque côté de la frontière. D'ailleurs, il se montre nettement plus bavard lorsqu'il évoque la grandeur révolue de Komarom-Komarno. Fréquentée jadis par les Celtes et les Romains, la ville s'enorgueillit d'avoir résisté aux invasions successives des Huns et des Turcs. De nombreux monuments rappellent aussi comment elle a résisté au siège de l'armée autrichienne pendant l'insurrection de 1848.

Une coopération embryonnaire

Entourées par les souvenirs de leur passé commun, les deux villes tentent maintenant de se retrouver après soixante ans de divorce. *« Le Danube a renoué avec ses traditions*, affirme le maire de Komarom. *Il ne nous sépare plus »*. Même optimisme chez Jozef Csutortoky, le directeur du Musée de Komarno, *« Le pont*, dit-il, *est devenu purement symbolique. »* Depuis la chute des régimes communistes dans les deux pays, le trafic frontalier a connu un boom : plus de dix millions de passages l'année dernière.

La Hongrie et la Tchécoslovaquie avaient beau appartenir au même camp socialiste, les échanges entre les deux villes étaient problématiques. Strictement contrôlés pendant l'ère stalinienne, les habitants ont ensuite eu droit à cinq traversées par an. L'étau s'est progressivement desserré, mais il a fallu attendre la « révolution de velours » pour que disparaissent les derniers obstacles.



Aujourd'hui, les habitants de Komarom font comme si rien ne s'était vraiment passé, comme si ce pont était une pure formalité, malgré les douaniers qui inspectent et tamponnent les passeports à chaque passage. « Ceux du Sud » ne peuvent néanmoins s'empêcher de ressentir un petit complexe. *Moins nombreux, ils ont aussi hérité de la partie périphérique de la ville historique.* Les deux héros locaux, l'écrivain Mor Jokai et le compositeur Franz Lehar, ont grandi de l'autre côté.

Quant à « ceux du Nord », ils sont aux prises avec un autre malaise : consolider les rapports avec leurs voisins de palier slovaques qui n'apprécient pas forcément de se retrouver en situation de minorité dans leur propre pays. Et ce, à un moment où les formations séparatistes, en Slovaquie, haussent le ton à l'approche des législatives de juin.

Les retrouvailles initiales entre les deux villes se sont surtout soldées par une intensification du shopping. On se rendait en Tchécoslovaquie pour acheter de la viande et des légumes, toujours largement subventionnés. Et aussi pour boire ou s'approvisionner en bière Gold Fassl produite à une dizaine de kilomètres de Komarno. *« Ceux du Nord venaient faire du lèche-vitrines, à la recherche d'équipements Hi-Fi et autres produits de consommation. »* Mais le phénomène s'est estompé avec le nivellement progressif des prix.

Pour le reste, les retrouvailles se font attendre. Marquée par tant d'années de vie séparée, la coopération entre les deux villes est encore embryonnaire. La tentative de créer un journal commun pour les soixante mille habitants a échoué. Les appels téléphoniques de part et d'autre du Danube sont toujours facturés au tarif international.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **ITALIE : des traces de Semtex sur la coque du *Moby-Prince*.** – *M. Alessandro Massari, expert en* explosifs de la police judiciaire italienne, a indiqué, jeudi 27 février, que des traces de sept substances explosives, dont deux (*pentrite* et T 4) sont les composants de base du Semtex, ont été relevées sur la coque de la carcasse du *Moby-Prince*, un ferry-boat qui, en avril 1991, avait pris feu après avoir percuté un pétrolier au large de Livourne. Le Semtex est utilisé par les groupes terroristes, et, en Italie, par la Mafia. Cette conclusion renforce l'hypothèse d'un acte criminel (*le Monde* du 15 février). Une explosion pourrait avoir endommagé les fonctions de commande du bateau – qui avait subitement dévié de sa route – et entraîné la collision. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : le gouvernement veut reconduire pour quatre mois l'état d'urgence dans les provinces à majorité kurde.** – Le gouvernement turc a décidé, jeudi 27 février, de reconduire pour une nouvelle période de quatre mois, à compter du 19 mars, l'état d'urgence en vigueur depuis 1987 dans onze provinces de l'est et du sud-est anatoliens (*le Monde* du 29 février). Cette décision doit faire l'objet d'un débat au Parlement vers la mi-mars. Le gouvernement a également constitué une commission de six ministres chargée de rechercher un nouveau *« modèle »* pour remplacer ce régime d'exception. – *(AFP.)*

□ **UKRAINE-RUSSIE : M. Léonide Kravtchouk veut aider les démocrates russes.** – *Le président* Léonide Kravtchouk a demandé, vendredi 28 février, aux Ukrainiens de coopérer avec les dirigeants russes pour défendre la démocratie contre un retour des conservateurs qui mettrait en péril le gouvernement de M. Boris Eltsine. *« Quand il gèle le jeudi à Moscou, cela atteint Kiev le vendredi »*, a-t-il dit aux participants *d'un congrès du mouvement* ukrainien Roukh, principale force politique d'Ukraine depuis l'interdiction des communistes dans cette République. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le général Cédras doit accepter d'être jugé ou partir en exil

nous déclare le Père Jean-Bertrand Aristide

La crise haïtienne, née du coup d'Etat du 30 septembre, est peut-être en voie de règlement. L'accord conclu le 23 février à Washington entre le président renversé Jean-Bertrand Aristide et les représentants du Parlement de son pays en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel vient d'être accepté par le général Raoul Cédras, chef des putschistes et des forces armées. Cependant, l'interprétation qu'en fait le Père Aristide démontre la fragilité de cette entente négociée sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA), avec le ferme appui des Etats-Unis. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président déchu pose notamment comme condition à son retour à Port-au-Prince *« la mise aux arrêts du général Cédras en attendant son jugement »* ou, à défaut *« son départ à l'extérieur du pays »*.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

« Nous avons discuté pendant cinq heures à Washington sur ce seul point : les représentants des parlementaires voulaient voir stipulé dans l'accord que le général Cédras bénéficierait de l'amnistie générale prévue pour le reste de l'armée, ce que je ne pouvais en aucun cas accepter. » Le président Aristide, de passage à Genève, où il s'est exprimé devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, donne sa version des négociations du 23 février sans la moindre hésitation. *« Nous nous sommes finalement entendus*, poursuit-il, *pour exclure de l'amnistie les criminels de droit commun »*, dont font partie, à ses yeux, *« le général Cédras et les autres criminels de sa petite équipe, qui sont responsables de la mort de plus de 1 500 personnes, selon le dernier bilan de l'OEA »*. *« Leur impunité ne peut être bénie*, scande le Père Aristide en martelant ses mots, *je l'ai dit avant et pendant les négociations. Ceux qui veulent l'oublier se livrent à des manipulations et à de la désinformation. »*

Une des clauses de l'accord signé par le Père Aristide indique pourtant bel et bien que les parties s'engagent *« à respecter les actes posés par le Parlement »* haïtien après le 30 septembre, parmi lesquels la ratification de la nomination du général Cédras à la tête des forces armées pour trois ans... *« En cas de désaccord »*, une commission de conciliation est prévue, qui aura sans doute fort à faire, même si le Père Aristide se dit prêt – excès de candeur ? – à rencontrer celui qu'il veut amener devant les tribunaux ou contraindre à l'exil.

En tout état de cause, il apparaît que le président Aristide a clairement fait d'autres concessions en signant l'accord de Washington. Elu en décembre 1990 avec 64 % des suffrages *mais inexpérimenté* en politique, il avait principalement choisi des « technocrates » et des membres de son entourage pour former son premier gouvernement – au grand dam des partis qui avaient favorisé son élection. Il s'est finalement résolu à l'idée d'un « gouvernement d'unité nationale », formé en accord avec le premier ministre de consensus pressenti, M. René Théodore.

Le retour de l'ambassadeur américain

Le président Aristide s'est par ailleurs engagé à respecter dorénavant la séparation des pouvoirs et les prérogatives du Parlement, qu'il avait par trop négligées. Dans son dernier rapport présenté à Genève, l'expert indépendant de la commission des droits de l'homme de l'ONU dénonce certes avant tout *« le climat de terreur »* et les *« violations massives et quotidiennes des droits fondamentaux »* sous l'actuel régime militaire, mais il critique aussi *« le style de gouvernement »* du président Aristide, avant le coup d'Etat. *« Sa tendance à gouverner avec des principes de démocratie directe allait à l'encontre des principes de la Constitution de 1987 (...) En faisant appel aux masses populaires, en passant par-dessus les institutions ou en les court-circuitant, on ne pouvait qu'aboutir à une crise »*, a estimé cet expert, le Vénézuelien Marco Bruni Celli.

Les Etats-Unis, dont l'ambassadeur, rappelé le 30 janvier pour consultation, vient de revenir à Port-au-Prince, continuent de faire pression, notamment sur l'armée, *pour faire accepter l'accord.* Depuis sa signature, le flot des fugitifs haïtiens s'est tari. Sur les 10 000 réfugiés repêchés en mer par les autorités américaines, plus de 6 000 ont déjà été rapatriés à Port-au-Prince, Washington estimant que leur demande d'asile politique n'était pas fondée. Mais souhaitera-t-on vraiment le retour du « prêtre des bidonvilles », qui clame, à Genève, qu' *« aucune démocratie ne peut fonctionner sous la botte des militaires »* et met la même virulence qu'autrefois à dénoncer *« les alliés corrompus de l'armée, qui trempent dans le trafic de drogue et s'enrichissent par la contrebande »*, réclamant l'application des lois et de la justice ?

L'OEA s'est engagée à lever l'embargo qu'elle a décrété dès que le *« le premier ministre sera ratifié et le nouveau gouvernement installé »* à Port-au-Prince. M. Théodore, qui s'accommoderait apparemment du maintien du général Cédras à son poste dans le cadre d'une expérience « à la chilienne », a estimé ces derniers jours qu'il ne faudrait pas *« prendre le risque de mettre en péril la vie du président »* en précipitant son retour.

MARTINE JACOT

ASIE

CAMBODGE : préconisant des élections libres avant mai 1993

Le Conseil de sécurité de l'ONU a créé l'Autorité provisoire chargée de régler le conflit

Le Conseil de sécurité des Nations unies a voté, vendredi 28 février, la création de l'Autorité provisoire au Cambodge (APRONUC), chargée d'y rétablir la paix et d'y organiser des élections libres. Environ vingt-deux mille soldats, policiers et fonctionnaires seront envoyés sur place. D'autre part, des responsables de l'ONU et de la Croix-Rouge internationale à Phnom-Penh ont accusé, vendredi 28 février, les Khmers rouges de ne pas coopérer à l'exécution du plan de paix. La radio khmère rouge a, de son côté, accusé l'ONU de vouloir envoyer des « espions » dans ses zones. Elle a aussi démenti toute responsabilité dans la récente attaque d'un hélicoptère de l'ONU.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le Conseil de sécurité a approuvé, vendredi à l'unanimité, la résolution 745 (1992) qui entérine le plan présenté quelques jours plus tôt par le secrétaire général pour conduire le processus de paix au Cambodge, et qui autorise la création de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) chargée d'appliquer ce plan. Cette structure nouvelle doit prendre le relais de la Mission préparatoire, la MIPRENUC, dont les effectifs sur place sont d'environ 300 personnes. Sa composante armée comprendra 15 900 « casques bleus ».

L'APRONUC se voit attribuer sept missions distinctes : faire respecter les droits de l'homme, organiser des élections libres au plus tard en mai 1993, assurer les fonctions militaires, d'administration civile et de police prévues par le plan de M. Boutros Boutros-Ghali, se charger des 360 000 rapatriés (dont la moitié ont moins de quinze ans) et des 170 000 personnes déplacées ; enfin, mettre en place l'assistance nécessaire à la reconstruction du Cambodge pendant la période transitoire.

Le succès de cette vaste opération – la plus vaste organisée par l'ONU – et qui s'inscrit dans le droit fil des accords sur un règlement politique du conflit du Cambodge, signés à Paris le 23 octobre 1991, repose sur *« la pleine et entière coopération des protagonistes cambodgiens et de toutes les autres parties concernées »*, a tenu à souligner le secrétaire général après l'approbation de la résolution, qui mentionne nommément cette nécessaire coopération. Le texte *« demande »* par ailleurs *« très instamment aux autorités cambodgiennes »* de donner leur accord à la démobilisation totale de leurs forces avant la fin du processus d'inscription sur les listes électorales. De son côté, le Conseil national suprême du Cambodge (CNS) est invité à exercer *« les responsabilités qui lui incombent »* au vu des accords de Paris.

M. Boutros-Ghali sur place en avril

Toutes les délégations se sont félicitées du mécanisme enclenché, qui devrait permettre de mettre un terme à plus de vingt ans de guerre et de tragédies et ont demandé au secrétaire général de déployer l'APRONUC aussitôt que possible. Pour autant, un certain nombre d'entre elles, un peu effrayées par l'ampleur financière du projet, se sont engagées à rechercher, selon l'expression de l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée, *« le meilleur rapport coût/efficacité »*.

Un souci que partage M. Boutros-Ghali. Annonçant au passage son intention de se rendre *« personnellement au Cambodge en avril prochain pour voir les progrès accomplis dans la préparation de l'opération »*, il a admis qu'il fallaire faire preuve *« d'une certaine flexibilité »* dans la conduite financière de l'opération.

Selon les dernières estimations réalisées par M. Yasushi Akashi, représentant spécial de M. Boutros-Ghali au Cambodge, le coût indicatif – estimé pour une période de quinze mois et sans tenir compte du programme de rapatriement – est fixé à 1,87 milliard de dollars. A titre préventif et pour ne pas paralyser l'action de l'APRONUC, l'Assemblée générale avait approuvé, le 14 février dernier, une ouverture de crédit de 200 millions de dollars aussitôt mise à la disposition de cette autorité provisoire.

SERGE MARTI

La résolution 945

« Que les pratiques du passé ne se reproduisent pas »

Voici les principaux extraits de la résolution 945 constituant l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC), adoptée, vendredi 28 février, à l'unanimité :

« Le Conseil de sécurité (...)

– Désireux de contribuer au rétablissement et au maintien de la paix au Cambodge, à la promotion de la réconciliation nationale, à la protection des droits de l'homme et à la garantie du droit du peuple cambodgien à disposer de lui-même grâce à des élections libres et équitables (...)

1) Conscient de l'histoire tragique récente du Cambodge et déterminé à ce que la politique et les pratiques du passé ne se reproduisent pas (...)

2) Décide de créer l'APRONUC sous l'autorité du secrétaire général conformément au rapport susmentionné pour une période n'excédant pas dix-huit mois,

3) Décide qu'il est vital que les élections se tiennent au Cambodge au plus tard en mai 1993 (...)

4) Prie le secrétaire général de déployer l'APRONUC aussi rapidement que possible (...)

6) Demande également à toutes les parties concernées de se conformer scrupuleusement aux termes des accords et de coopérer pleinement avec l'APRONUC dans la mise en œuvre de son mandat et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité de tous les personnels des Nations unies,

7) Demande également au Conseil national suprême et à tous les Cambodgiens de fournir, au nom du pays hôte, toute l'assistance et toutes les facilités nécessaires à l'APRONUC,

8) Demande très instamment aux parties cambodgiennes de donner leur accord à la démobilisation totale de leurs forces militaires avant la fin du processus d'inscription sur les listes électorales ainsi qu'à la destruction des armes et munitions confiées à la garde de l'APRONUC et excédant celles que l'APRONUC pourrait éventuellement juger nécessaires au maintien de l'ordre public et de la défense nationale ou dont le nouveau gouvernement cambodgien pourrait avoir besoin.

9) Lance un appel aux Etats membres pour qu'ils fournissent à titre volontaire toute l'assistance et tout le soutien nécessaires à l'ONU, ses programmes et ses institutions spécialisées (...) »

□ **AFGHANISTAN : des tirs de roquettes font douze *morts* à Kaboul.** – Des moudjahidines ont repris leurs tirs de roquettes sur la capitale afghane depuis les montagnes environnantes les 26, 27 et 28 février, faisant douze morts et vingt blessés, dont plusieurs femmes et enfants. Cette offensive intervient peu après que le président Najibullah eut ouvert une session du Parlement par un appel à l'unité nationale. Au Pakistan, M. Gulbuddin Hebmatyar, chef du mouvement fondamentaliste Hezb-i-Islami, a de nouveau refusé le plan de paix des Nations unies et annoncé une vaste offensive contre Kaboul pour ce printemps. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AFRIQUE

NIGER

Les militaires mutins ont regagné leurs casernes

A Niamey, la radio nationale, dont les locaux avaient été occupés, vendredi 28 février, à deux reprises, par des militaires mutins, a repris, dès samedi matin, le cours normal de ses programmes. Dans son premier bulletin d'information, peu avant 7 heures (heure locale), elle a fait état du *«message à la nation»*, lancé, la veille, par le *premier ministre* de transition, M. Amadou Cheffou.

Ce dernier avait appelé les soldats à mettre fin à leur mouvement, les assurant que tous les engagements, pris à l'égard de l'armée, seraient respectés. L'appel du chef du gouvernement a, semble-t-il, été entendu : samedi, à l'aube, les rues de la capitale étaient tout à fait calmes, les mutins ayant regagné leurs casernes. Nulle patrouille ne sillonnait la ville, habituellement déserte à cette heure matinale.

Les trois mille hommes que compte l'armée nigérienne, tout comme les quelque quarante mille employés de l'Etat, n'ont pas été payés depuis décembre, en raison de la crise économique sans précédent que traverse le pays. Le mécontentement de l'armée est d'autant plus aigu, qu'elle doit faire face aux offensives des rebelles touaregs, dans le Nord. Les garnisons d'Agadès et de Zinder avaient d'ailleurs appuyé les revendications de leurs camarades mutinés. – *(AFP, Reuter.)*

DJIBOUTI

Les rebelles ont proclamé un cessez-le-feu

Pour la troisième fois depuis le début de leur offensive militaire, en novembre, les rebelles du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) ont proclamé, vendredi 28 février, à Djibouti, un cessez-le-feu unilatéral et exprimé leur confiance dans *«les efforts de la médiation française»*.

Cette nouvelle concession des maquisards djiboutiens doit être considérée comme un *«geste de bonne volonté»*, nous a confirmé, samedi matin, à Paris, le porte-parole du FRUD en Europe, M. Ismaïl Ibrahim. Selon le communiqué de la guérilla, signé par son président, M. Mohammed Adoyta Youssouf, le FRUD *«accepte le positionnement des forces françaises, dans l'espoir qu'un dialogue puisse très rapidement avoir lieu entre toutes les composantes du paysage politique djiboutien»*. A Paris, le Quai d'Orsay a salué cette initiative comme *«un premier pas encourageant»*, dont la France *«se réjouit»*. Le directeur des affaires africaines et malgaches au ministère des affaires étrangères, M. Paul Dijoud, en visite à Djibouti, devait poursuivre ses contacts jusqu'à dimanche.

ALGÉRIE

Arrestation du chef d'un commando terroriste

Le chef du commando responsable de l'attaque du poste frontalier algérien de Guemmar, M. Tayeb El Afghani, a été arrêté dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 février, a-t-on annoncé vendredi soir 28 février, de source officielle à Alger. Quatorze autres personnes ont été arrêtées, en même temps que M. El-Afghani (de son vrai nom Aissa Messaoudi), à El Mograne, localité du sud-est de l'Algérie. L'attaque de Guemmar, en novembre, s'était soldée par la mort de trois jeunes militaires. Plusieurs armes et une quarantaine de bombes artisanales ont été saisies, lors de ce coup de filet.

M. Tayeb El Afghani appartient, selon les sources officielles, au groupe extrémiste dit des «afghans», vétérans algériens de la guerre d'Afghanistan. Ce groupe est soupçonné d'avoir perpétré plusieurs actions meurtrières contre les forces de l'ordre. On lui reproche, notamment, d'être responsable de l'embuscade tendue, début février, dans la casbah d'Alger, à six policiers. – *(AFP.)*

CAMEROUN

Trente-deux partis en lice pour le scrutin du 1er mars

Sur les quarante-huit partis légalisés depuis l'adoption du multipartisme au Cameroun, en décembre 1990, trente-deux devaient participer, dimanche 1er mars, aux premières élections pluralistes. Plus de sept cent cinquante candidats se disputent les cent quatre-vingts sièges du futur Parlement. Les principaux partis d'opposition – le Front social-démocrate (SDF), l'Union démocratique (UDC) et l'Union des forces démocratiques (UFDC) – ont appelé au boycottage du scrutin. D'importants dispositifs de sécurité ont été déployés dans plusieurs villes considérées comme des bastions de l'opposition «radicale», comme Bamenda, Douala et Bafoussam. Des observateurs étrangers, français et canadiens, sont arrivés, jeudi, à Yaoundé.

□ **CÔTE D'IVOIRE : le procès des dirigeants de l'opposition suspendu jusqu'au 2 mars.** – Le procès des dirigeants de l'opposition, ouvert, jeudi 27 février, à Abidjan (*le Monde* du 28 février), devait reprendre lundi matin 2 mars, a annoncé, vendredi soir, la présidente du tribunal des flagrants délits. – *(AFP.)*

□ **GABON : la liberté de manifester a été rétablie.** – Le président Omar Bongo a décidé de lever l'interdiction des marches et rassemblements politiques, afin de *«préserver l'élan démocratique du pays»*, a indiqué, vendredi 28 février, un communiqué officiel à Libreville. L'interdiction de manifester avait été décrétée, début février, après plusieurs mouvements de grève houleux. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : les autorités estiment que les renforts militaires français «ne se justifient pas».** – La radio nationale, citant des *«milieux officiels tchadiens»*, a annoncé, vendredi 28 février, que le récent renforcement du dispositif militaire français à N'Djamena, *«ne se justifiait pas»*. Paris a envoyé, jeudi, dans la capitale tchadienne, une compagnie de parachutistes.

DIPLOMATIE

A propos de la Libye

M. Dumas réaffirme la «solidarité» de Paris avec Londres et Washington

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a rappelé vendredi 28 février, lors d'un entretien à Paris avec le président égyptien Hosni Moubarak, la *«solidarité»* de la France avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans l'affaire qui oppose la Libye à ces trois pays à propos de deux attentats aériens.

A l'issue de l'entretien, le président égyptien, tout en souhaitant *«une issue pacifique»* à cette affaire, a indiqué qu'il ne garantissait pas le succès de ses efforts en ce sens. *«Des enquêtes sont en cours»* et *«il existe des limites à la parole et aux possibilités d'intervention»*, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur *«l'indépendance de la justice»*. Il s'était défendu mercredi, après avoir rencontré MM. Mitterrand et Dumas, d'effectuer une quelconque *«médiation»* entre la Libye et la France.

Le président égyptien s'est d'autre part entretenu jeudi avec le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy et avec le ministre de la défense, M. Pierre Joxe en compagnie duquel il a notamment visité les installations de l'Aérospatiale et le commandement des forces aériennes stratégiques de Taverny.

□ **Moscou et Prétoria rétablissent leurs relations diplomatiques.** – La Russie et l'Afrique du Sud ont rétabli, vendredi 28 février, des relations diplomatiques, mettant fin à trente-six ans d'animosité entre les deux capitales. Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, et son homologue sud-africain, M. Pik Botha, ont signé, à Prétoria, un accord portant sur l'échange d'ambassadeurs. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Washington-Jérusalem : le refroidissement

Suite de la première page

Ce compromis serait possible sur la garantie de crédits officiellement destinés à une tâche «humanitaire», l'intégration des juifs soviétiques. C'est en tous cas ce M. Shamir répète à ses interlocuteurs – comme, par exemple, à M. Edouard Balladur, qu'il a reçu lundi dernier à Jérusalem – expliquant sans sourciller que son gouvernement ne fait l'objet d'aucune pression américaine mais que la construction de nouvelles implantations ne sera pas arrêtée un seul jour et que le droit de chaque Israélien à vivre dans les territoires occupés est sacré...

Combien de temps M. Shamir s'en tiendra-t-il à la méthode Coué? Lui seul le sait, mais nombre de ses collaborateurs se rendent compte que cette politique du dos rond ne résistera pas longtemps, au fur et à mesure qu'on entrera dans la campagne des élections législatives du 23 juin. Des hommes comme M. Benny Begin, le fils de Menahem Begin, ou M. Moshe Arens, le ministre de la défense, pour ne rien dire du «héros» des implantations, le ministre de l'habitat Ariel Sharon, le pressent déjà de faire campagne contre le *«diktat»* et la *«trahison»* américains, de transformer les élections en une sorte de référendum sur le thème du respect à tout prix de l'indépendance et de la souveraineté d'Israël.



Le candidat «américain»

L'argument de l'ingérence américaine dans les affaires intérieures d'Israël est en effet plaidable même s'il n'est pas garant de succès : c'est sans doute parce que M. Itzhak Rabin venait de défaire M. Shimon Pérès dans la course à la direction du parti travailliste, que MM. Baker et Bush sont si rapidement passés à l'offensive contre M. Shamir, dont on souhaite, maintenant ouvertement, la défaite à Washington. Les dirigeants américains ont d'ailleurs, par leur empressement, peut-être rendu un mauvais service à «leur» candidat, qu'il sera facile au Likoud de présenter comme un tenant de la complaisance à l'égard des Etats-Unis. C'est ce que craignent nombre de militants travaillistes, qu'ils soient partisans sincères de M. Rabin ou qu'ils se soient ralliés sans enthousiasme à la candidature de l'ancien chef d'état-major pendant la guerre de 1967, car ils ne croyaient plus en la capacité de M. Pérès de gagner une élection.

Avec trois défaites électorales derrière lui, M. Shimon Péres n'inspirait plus confiance, même parmi ses supporters. Brillant intellectuellement, il a été victime *a posteriori* de son sens extrême du compromis et du flou artistique de ses déclarations. M. Rabin est sans doute plus limité, mais il a l'immense avantage d'être un ancien militaire, un citoyen responsable qui a pris ses responsabilités lorsqu'il était à la tête de l'armée, soit en tant que chef d'état-major, soit en tant que ministre de la défense : personne ne pourra lui reprocher de mettre en péril la sécurité d'Israël et de faire courir des risques à l'existence de l'Etat juif en affirmant qu'à l'heure des missiles balistiques la meilleure protection ne passe pas forcément par les implantations. Personne, non plus, ne peut lui reprocher le vague de ses propositions : il est favorable à l'arrêt des implantations – sauf à Jérusalem-Est – et promet, dans un délai de six à neuf mois, de s'entendre avec les Palestiniens des territoires occupés sur un vrai projet d'autonomie territoriale.

L'inconnue des juifs soviétiques

Pour lui, Israël doit avant tout demeurer un Etat à grande majorité juive et il n'est pas question d'intégrer, sous quelque forme que ce soit, les Palestiniens des territoires. Comme tous les dirigeants travaillistes, enfin, il pense qu'une règle cardinale que doit respecter Israël consiste à préserver de bonnes relations avec les Etats-Unis.

Quelles sont les chances du Parti travailliste, non pas de s'assurer la majorité absolue des cent vingt sièges de la Knesset – c'est impossible, du fait de la multiplicité des partis et du système de proportionnelle intégrale à un tour, – du moins de faire mieux que le Likoud, pour aborder en position de force la formation d'un gouvernement d'union nationale à défaut d'un gouvernement de gauche? Impossible de le dire pour l'instant : quelques dizaines de milliers de voix peuvent faire la différence car les élections se gagnent «dans un mouchoir» depuis longtemps en Israël, et les petits partis religieux, avec quelques députés d'appoint, en faussent souvent le sens en négociant leur soutien en échange d'engagements qui n'ont souvent pas grand-chose à voir avec la paix ou la guerre. Les pronostics, cette année, sont rendus encore plus difficiles du fait de l'arrivée dans les bureaux électoraux de la première vague d'immigrants soviétiques. Forcément anti-communistes, on les considérait jusqu'à il y a quelques mois forcément acquis au Likoud. A y regarder de plus près, les choses sont moins simples : relativement imperméables à l'idéal sioniste, souvent amers et déçus par les conditions qui leur sont faites, ils se détachent de plus en plus, – à en croire les sondages – du parti de M. Shamir pour se rapprocher des travaillistes, dont ils paraissent espérer un «assistanat» social plus conforme à leur culture d'origine; ils sont également profondément areligieux et le sort des territoires occupés ne les concerne guère si l'on considère que 1 % seulement d'entre eux ont accepté de s'y installer.

Théoriquement, ils devraient être autour de cent cinquante mille à voter, ce qui est considérable à l'échelle d'Israël. Mais ils manquent toujours d'un leader charismatique, personne ne sait combien d'entre eux iront effectivement aux urnes et la plupart des sondages font apparaître une bonne moitié d'indécis. Ils sont enfin encore divisés entre deux tendances : s'en tenir à la formation d'un parti «russe», puis négocier au lendemain des élections leur soutien au gouvernement moyennant tels ou tels postes ministériels «rentables», ou négocier dès à présent leur présence sur les listes électorales des deux grands partis.

En prenant à témoin les électeurs israéliens, les Etats-Unis ont pris un risque, surtout en le faisant si brutalement. Mais s'ils ne l'avaient pas fait, d'une façon ou d'une autre, le processus entamé à Madrid n'aurait pu que s'échouer sur l'obstination de M. Shamir et de ses alliés : la poursuite des implantations aurait tout simplement fait disparaître à terme le sujet de la négociation avec les Palestiniens et fourni un prétexte de taille à la Syrie, à son vassal libanais et à la Jordanie, pour éviter tout accord politique sans lequel il ne pourra y avoir de sécurité à long terme pour Israël. C'est dire l'enjeu de ces élections israéliennes, qui ne précéderont que de quatre mois l'élection présidentielle américaine. Il est peu probable cependant, à ce stade, que les Israéliens tranchent clairement le problème qui leur est soumis. Après qu'ils se seront prononcés, il est à craindre que le pouvoir ne revienne, proportionnelle intégrale aidant, aux état-majors des partis, les principaux comme les moins importants.

JACQUES AMALRIC

La circonspection de M. Balladur

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Poursuivant des voyages à l'étranger qui ne peuvent que renforcer sa stature internationale, M. Edouard Balladur a été l'invité du gouvernement israélien pendant cinq jours, du samedi 22 au jeudi 27 février. L'ancien ministre d'Etat a notamment rencontré M. Shamir, M. David Levy, ministre des affaires étrangères, M. Ariel Sharon, ministre de l'habitat, ainsi que M. Shimon Pérès, l'ancien chef du Parti travailliste. Un entretien était également prévu avec M. Itzhak Rabin, le successeur de M. Pérès, mais il n'a pas pu avoir lieu à cause... des chutes de neige impressionnantes qui ont paralysé le pays pendant plus de quarante-huit heures. C'est pour la même raison qu'a dû être annulée une visite à BeerSheva.

A Jérusalem, M. Balladur a également rencontré une dizaine de personnalités palestiniennes des territoires occupés, qui ont toutes demandé l'arrêt des implantations, récusé la conception que M. Shamir a de l'autonomie et souhaité que la France, *«qui nous a poussé à entrer dans la négociation»*, se montre plus active. Plusieurs d'entre elles ont également déploré l'affaire Habache.

Toujours courtois mais tout aussi prudent, M. Balladur a surtout écouté ses interlocuteurs, faisant préciser tel ou tel point, se gardant bien de critiquer la politique française ou de l'approuver, expliquant qu'il n'était là qu'à titre personnel et n'engageait que lui.

J. A.

La préparation des élections législatives

Nette victoire des partisans de M. Shamir au sein du Likoud

Les partisans du premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, ont remporté une nette victoire lors de la désignation par le comité central du Likoud des cinquante premiers candidats aux élections législatives du 23 juin. Trente-sept appartiennent en effet au «camp Shamir», contre neuf au «camp Lévy», du nom du ministre des affaires étrangères David Lévy, et quatre autres au «camp Sharon», du nom du ministre de l'habitat Ariel Sharon.

M. Lévy n'est arrivé qu'en dix-huitième position, alors qu'une semaine auparavant, il avait recueilli près d'un tiers des voix lors de l'élection du chef du Likoud, remportée par M. Shamir. Les membres du comité central doivent se réunir dimanche et lundi, pour déterminer l'ordre définitif dans lequel les cinquante candidats seront classés.

«Je suis la victime des magouilles et, si ça continue, le parti va à la catastrophe», a déclaré vendredi M. Lévy. Il a accusé les partisans de MM. Shamir et Sharon de s'être ligués contre lui. Les trois candidats élus ayant recueilli le plus de voix jeudi sont M. Moshé Katsav, actuel ministre des transports, M. Benyamin Netanyahu, vice-ministre chargé de l'information, et le député Benny Begin, fils de l'ancien premier ministre Menahem Begin.

Tous les trois appartiennent au «camp Shamir». M. Sharon, chef de file du courant «dur» du Likoud, opposé à toute concession en faveur des Arabes, est arrivé en quatrième position, ce qui constitue un succès personnel. Certains proches de M. Lévy, n'ont pas été désignés, tel l'ancien ambassadeur d'Israël à Paris, M. Ovadia Sofer. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation des élections

Le préfet de la Corse interdit une réunion de M. Le Pen

Neuf policiers ont été blessés, vendredi 28 février, à Ajaccio (Corse-du-Sud), lors d'affrontements qui ont opposé les forces de l'ordre à des militants nationalistes décidés à s'opposer à la tenue d'une réunion publique de M. Le Pen. Celle-ci a été interdite par le préfet pour *« trouble à l'ordre public »*.

AJACCIO

de notre correspondant

« Je dénonce la véritable embuscade dont nous avons été victimes de la part des autorités de police, qui ont trahi leur mission. Il s'agit là d'une véritable félonie, dont la responsabilité incombe au gouvernement socialiste. Le pouvoir apparaît, aujourd'hui, capable de tout pour empêcher l'opposition de s'exprimer. » C'est en ces termes que M. Le Pen, dans la soirée du vendredi 28 février, à Ajaccio, a qualifié les événements d'une journée corse mouvementée.

Après l'épisode manqué de Bastia, où son arrivée par avion en provenance de Nice avait été perturbée par des militants nationalistes, qui avaient placé un engin sur la piste d'atterrissage, le chef du Front national ayant fait une escale forcée à Calvi a pu enfin se poser sur l'aéroport de la capitale régionale. Il devait y prendre la parole à 19 heures, pour soutenir la liste conduite par M. Jean-Baptiste Biaggi aux élections du 22 mars. Vers 18 heures, les partisans de M. Le Pen se trouvaient déjà dans la salle des congrès, lorsque arrivaient aux abords cent cinquante militants nationalistes, selon la préfecture, décidés à empêcher la réunion publique. Envoyées préalablement sur place, les forces de l'ordre, au nombre de cent soixante-dix hommes, s'attachaient alors à les disperser. Aux projectiles, dont des « marrons de terre », lancés par les manifestants du mouvement A Cuncolta, *les CRS répliquaient par des* grenades lacrymogènes.

L'évolution prévisible de la situation devait conduire le préfet, M. Roger-Hubert Gros, à prendre un arrêté d'interdiction de la réunion pour cause de troubles de l'ordre public. Cet arrêté était notifié, peu avant 20 heures, à M. Le Pen, qui avait d'ailleurs été empêché par la police de gagner le centre-ville. M. Gros a justifié sa décision, en indiquant que *« l'arrivée dans la salle des congrès de M. Le Pen aurait pu donner un tour encore plus grave aux affrontements »*. *« C'est un scandale*, a déclaré le chef du parti d'extrême droite. *De là à dire qu'il y a connivence entre le préfet et les manifestants, il y a un pas que je franchirai allègrement. »*

PAUL SILVANI

Infaillibilité...

Secrétaire départemental du Front national dans les Deux-Sèvres, M. Jean-Romée Charbonneau (trente-neuf ans) est tête de liste aux élections régionales. Dans une interview accordée au *Courrier de l'Ouest* du 26 février, il indique qu'il croit à l'infaillibilité de M. Jean-Marie Le Pen : *« Jamais il ne s'est mal conduit. Il n'a pas la moindre tache dans sa vie. C'est l'homme politique dont l'état de sainteté est le plus grand. » « Aujourd'hui,* affirme-t-il encore, *l'avortement est libre, on distribue des préservatifs aux lycéens et les femmes prennent la pilule, ça leur donne des ailes... »* L'homosexualité ? *« C'est une maladie, une tare. »* Quant au tiercé et au Loto, ce sont des jeux *« immoraux »* et *« il serait bon de les interdire »*.

M. Charbonneau veut faire de sa vie *« une leçon de courage et d'effort »*. Il propose, pour les délinquants, de *« rétablir le bannissement, les galères »*. *« Toutes les femmes sont susceptibles de tromper leur mari sauf... la mienne. Elle est trop bien élevée pour ça »*, assure, d'autre part, ce cadre du Front national qui affirme avoir le sens de l'humour et l'envie *« certains matins, en ouvrant le journal, d'égorger les journalistes »*.

De la Collaboration au Front national

L'itinéraire de Paul Malaguti, tête de liste dans le Loiret

ORLÉANS

de notre correspondant

Ceux qui fréquentent le conseil régional du Centre, à l'ombre de la cathédrale d'Orléans, ne prêtent guère attention à cet homme aux allures de père tranquille de la politique locale, qui, sagement assis en séance à côté de Mme Marie-France Stirbois, député (Front national) de l'Eure-et-Loir, se signale davantage par ses costumes de bonne coupe que par ses interventions à la tribune. A soixante-quatre ans, M. Paul Malaguti, industriel à la retraite, conseiller régional depuis 1986, secrétaire départemental du Front national du Loiret, membre du comité central de ce parti, s'apprête à remonter sur les planches électorales pour solliciter, à la tête de la liste *d'extrême droite, le renouvellement de* son mandat régional, en même temps qu'un siège de conseiller général.

Ce fidèle grognard de M. Le Pen répond « présent » à quasiment tous les scrutins dans le Loiret depuis sa candidature sur la liste du FN aux élections européennes de 1984. A chaque élection, M. Malaguti se prévaut de sa simplicité et de sa « franchise », celle d'un militant sans peur, sans reproche et sans haine. *« Je ne suis pas un homme d'astuce, je suis naturel »*, déclarait-il en 1986 à *la Nouvelle République du Centre-Ouest*. Et d'ajouter : *« Moi, j'attends que l'on me reproche quelque chose. »*

Tranquille, M. Malaguti adressait le 20 janvier 1986 au secrétariat d'Etat aux anciens combattants une lettre par laquelle il sollicitait l'aide du Bureau des statuts afin d'établir, pour l'attribution de sa retraite, *« la nature de* [son] *activité pendant la fin de l'année 1944 jusqu'en octobre 1945 »*. Il expliquait qu'*« arrêté par les Allemands et emmené en Italie en août 1944 »*, il avait été interné dans ce dernier pays avant d'être *« envoyé à Dachau (Bavière) en résidence surveillée, puis interné au camp de concentration, d'où*, écrivait-il, *je suis sorti au mois de mai 1945 pour rejoindre les troupes françaises et être, ensuite, rapatrié en France dans des circonstances particulières »*.

Le 13 mai 1986, le secrétariat d'Etat lui demandait, en réponse, de préciser *« les conditions et les motifs de* [son] *arrestation en août 1944, ainsi que les lieux successifs de* [son] *internement avant* [son] *arrivée tardive à Dachau »*. M. Malaguti a laissé cette demande sans suite. Et pour cause... *« Il serait quand même insultant que cet homme puisse faire valoir une déportation qui n'en est pas une »*, indique une note interne destinée au cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, à l'époque M. Georges Fontès (RPR).

12 février 1992 : dans une salle du conseil régional du Centre, M. Malaguti accepte de répondre à nos questions. Interrogé sur la date de son arrivée au camp de concentration de Dachau, il dit : *« Octobre 1944. »* Or, le registre du camp indique que le détenu Malaguti, Paul, né le 20 avril 1927 à Cannes, est arrivé le 24 mars 1945 en provenance de Munich et a été enregistré sous le matricule 146 594. Un mois plus tard, le 29 avril 1945 – date dont il se souvient parfaitement, – le camp était libéré par les forces américaines.

Une étrange explication

Enonçant une fausse date d'arrivée au camp, M. Malaguti produit aussi une étrange explication de son internement : au mois d'août 1944, à Cannes, alors que *« le débarquement en Provence avait eu lieu »* le 15, il trouve *« dans le fossé, avec une balle dans la tête »*, un *« résistant authentique, membre de l'organisation Combat »*, *« un gars qui avait dû être arrêté »* ; il le transporte *« dans une clinique »* pour qu'il y soit soigné ; *« dénoncé »*, le bienfaiteur est *« arrêté par les Allemands quatre jours après, emmené en Italie »*, d'où il s'*« évade »*, puis il est repris et interné à Dachau. La mémoire de M. Malaguti est précise : l'homme qu'il a secouru s'appelait, dit-il, Marcel Neydorff ; la clinique où il l'a conduit, la clinique Carnot.

Marcel Neydorff a existé, en effet. Arrêté sur dénonciation, en août 1944, il fut torturé par la Gestapo de Cannes, composée d'éléments allemands et français et installée à la villa Mont-Fleury. Dans cette villa, fin juillet, Hélène Vagliano, grande figure de la Résistance cannoise – un groupe scolaire porte aujourd'hui son nom – fut torturée avant d'être fusillée, le 15 août, à Nice, avec vingt-deux autres prisonniers. Au soir de ce même jour, celui du débarquement allié dans le Var, Neydorff était l'un des onze détenus que Moser et ses hommes de la Gestapo de Cannes avaient décidé d'abattre avant de fuir eux-mêmes vers l'Italie.

Les journaux de la Libération – *l'Ergot, l'Espoir de Nice, le Patriote de Nice et du Sud-Est* – ont commencé à publier trois mois plus tard des témoignages sur la nuit de la villa Mont-Fleury. Parmi les prisonniers, dans les caves de la villa, il y avait une très jeune femme, Conchita Biaccha, abattue à bout portant, et le maire de Vallauris, Pierre Chalmette. Trois en réchappèrent (tous décédés depuis) : Edouard Negri profita d'un instant d'inattention des gestapistes pour se ruer hors de la villa ; Louis Balesi et Marcel Neydorff furent seulement blessés. *« Pendant la nuit*, rapporte *l'Ergot* du 21 décembre 1944, *Neydorff sortit en rampant des caves tragiques et, dehors, trouva un passant qui le conduisit à la clinique Carnot. »*

M. Malaguti, à l'en croire, était ce passant. Mais alors, comment peut-il ignorer dans quelles conditions l'homme qu'il affirme avoir secouru avait été blessé ? Comment se fait-il qu'il ne parle pas du massacre de la villa Mont-Fleury ? Et comment croire – même si Cannes ne fut libérée que le 24 août – que le 20, selon ses dires, il ait pu être arrêté par les Allemands, alors que la Gestapo était en fuite ? Le *commissaire Jean Méruès, aujourd'hui* âgé de quatre-vingts ans, était en mesure de se rendre à la villa dès le matin du 16 pour y faire les premiers constats, signe que la police française commençait déjà à recouvrer ses droits. *« Nous avancions prudemment*, raconte-t-il, *car il y avait encore, autour de la villa, de la* feld-gendarmerie *qui criait : « Nous n'avons rien à faire avec la Gestapo ! »*

« Dans la villa, se rappelle le commissaire Méruès, *tout était cassé. Des bouteilles de champagne jonchaient le sol. Ils avaient fait la bringue. Puis, j'ai descendu l'escalier. Je suis tombé sur la grille. Derrière, il y avait un amoncellement de cadavres. J'ai dû marcher dessus, puis j'ai trébuché dans une mare de sang. Ce sont des choses qu'on n'oublie pas. »* Une stèle rappelle le martyre des huit résistants. Seul de l'équipe de gestapistes, Richard Held, un Français, blessé par le ricochet d'une balle, sera arrêté quelques jours plus tard à Monte-Carlo, traduit devant la cour de justice de Grasse et fusillé.

De tout cela, le conseiller régional du Centre semble n'avoir jamais entendu parler. A propos des années de l'Occupation, il évoque uniquement la captivité de son père, employé du casino, fait prisonnier en 1940 et sa mère malade, qui ne peut subvenir à l'entretien de ses deux enfants. *« Je commence à travailler à droite, à gauche*, raconte-t-il. *Et puis se créent les Compagnons de France. C'était l'aide qu'on apportait aux jeunes qui n'avaient pas encore l'âge d'aller aux Chantiers de jeunesse. Il s'agissait de les occuper et, surtout, de les faire bouffer. J'y ai passé un an, je crois. »* C'est la seule organisation à laquelle M. Malaguti admette avoir appartenu dans cette période.

Or, M. Malaguti a été membre des Groupes d'action pour la justice sociale du Parti populaire français (PPF), le parti de Jacques Doriot, héraut et praticien de la collaboration avec l'occupant nazi. De ces groupes, l'historien Pascal Ory écrit : *« La part du sous-prolétariat, agricole ou industriel, et des marginaux de toute espèce devient déterminante au sein des unités les plus activistes des partis* [collaborateurs], *ces « milices » dont les Gardes françaises ou les Groupes d'action pour la justice sociale du PPF sont les parmi les plus représentatifs »* (1). L'appartenance de M. Malaguti au « GA » de Cannes est relatée par la presse de la Libération et *« ne fait aucun doute »* aux yeux de M. Jean-Louis Paniccaci, historien niçois, spécialiste de la période de la seconde guerre mondiale dans la région. Les membres de ces groupes étaient souvent, explique-t-il, *« des déclassés, issus de milieux très populaires, avec des casiers chargés dans 70 % des cas, ce que les Allemands savaient »*. Les « GA » servaient de supplétifs à la Gestapo. Celui de Cannes, installé à l'hôtel Cavendish, comptait une vingtaine de membres en août 1944.

M. Malaguti se considère-t-il comme protégé par l'amnistie du 6 août 1953, relative aux faits de collaboration ? *« Il n'y a pas d'amnistie qui tienne !* répond-il. *Je n'ai jamais été l'objet de grâce ni d'amnistie. »* Pourquoi, alors, ne pas dire les choses simplement ? Le 26 mai 1953, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a acquitté M. Malaguti du chef d'accusation d'intelligence avec l'ennemi.

Le très jeune auxiliaire de la Gestapo avait été condamné à mort par contumace par la cour de justice de Grasse, alors qu'il était en fuite, le 20 mars 1945. Quatre jours plus tard, il était interné au camp de concentration de Dachau. *« Les Allemands enfermaient aussi à Dachau leurs anciens amis, ceux qui avaient cessé de leur plaire »*, explique le général Yves de Lauzière, de l'Amicale des anciens du camp, qui précise que M. Malaguti *n'a jamais demandé à adhérer à cette* association. M. Joseph Rovan, historien, signale, dans *le Mémorial-Annuaire des Français de Dachau* (2), la présence au camp de Waffen SS français, détenus disciplinaires cherchant à se glisser parmi les déportés. *« Il nous fallut*, ajoute-t-il, *plusieurs jours après la libération du camp pour les identifier. »*

Blessé en Indochine

Ayant quitté le camp début mai, M. Malaguti arrive à Strasbourg, où la Sécurité militaire française l'identifie. En raison de son jeune âge, il est laissé en liberté à la condition d'aller s'engager dans la Légion étrangère, où son enrôlement, sous le nom de « Henz », est consigné le 19 septembre suivant. Sur les années qui suivent, le responsable du Front national est disert : envoyé en Indochine de 1946 à 1949, il y est blessé, en revient invalide à 90 % et porteur de la croix du combattant. A son retour en France, il décide de *« purger sa contumace »*, suivant les termes de Mme Emma Gounot, une avocate lyonnaise, qui, aujourd'hui, a quitté le barreau et à laquelle il avait, à l'époque, confié sa défense. *« J'ai plaidé pas mal d'affaires de ce genre*, se souvient Mme Gounot. *Il m'avait été adressé par un ancien client, lui aussi légionnaire, qui était dans une situation comparable. »*

Neuf ans après la Libération, le climat avait changé. M. Malaguti, qui s'était présenté à la justice après avoir été démobilisé à Vincennes (il restera légionnaire jusqu'au 19 septembre 1952) et qui comparaissait libre, aurait préféré toutefois, selon son avocate d'alors, passer devant un tribunal militaire, arguant de sa situation d'engagé volontaire. Sa défense ne présentait guère de difficultés, pourtant, devant une cour d'assises siégeant à huis clos en raison du fait que l'accusé était mineur au moment des faits. *Nice-Matin* relatait, le 27 mai, l'acquittement de M. Malaguti au motif que son jeune âge avait pu le conduire à agir sans discernement et que sa participation au massacre de la villa Mont-Fleury était exclue. Il était en faction devant la villa et gardait un stock d'armes volées par le PPF à la gendarmerie.

Ayant quitté la Légion étrangère, et avant même d'avoir été acquitté, M. Malaguti était entré en 1952 au Crédit national, où il a été employé jusqu'en 1961. Il a fait la connaissance de M. Le Pen en 1957 et s'est engagé au côté du futur chef du Front national, alors député (poujadiste) de la Seine, dans l'activisme pour l'Algérie française. Trésorier national du Front national pour l'Algérie française, puis secrétaire général du Front national combattant, il a maille à partir avec la justice en 1960 et en 1961. *« J'ai eu quelques ennuis avec de Gaulle* – déclarait-il à *la Nouvelle République du Centre-Ouest* en 1986, – *et je me suis retrouvé en vacances privilégiées* (...) *d'abord à la Santé, puis au camp d'internement de Thol. Mais la chambre d'accusation n'a rien pu retenir contre nous. »*

Participant à la création du Front national en 1972, M. Malaguti a été le suppléant de Georges Bidault, ancien défenseur de l'Algérie française, aux élections législatives de 1973 dans le cinquième arrondissement de Paris. Cadre d'une société pharmaceutique depuis 1962, il a monté en 1969 sa propre affaire, le Centre d'assistance technique, et l'a installée en 1974 dans le Loiret, à Montereau, avant de créer une seconde entreprise, la Société française d'instruments tranchants, en 1980. Il a vendu ces deux entreprises pour se consacrer entièrement à l'action politique, partagée entre la direction de la fédération lepéniste, l'exercice de son mandat régional et, selon *le Canard enchaîné* du 26 février, la direction d'Europaris-Conseils, société qui, indique l'hebdomadaire, *« apporte au Front national un soutien logistique et financier appréciable »*.

Au terme de l'entretien qu'il nous avait accordé le 12 février, M. Malaguti avait lancé une mise en garde : *Je ne vous manquerai sûrement pas !»*...

RÉGIS GUYOTAT

(1) *Les Collaborateurs*, éditions du Seuil, 1976.

(2) *Amicale des anciens de Dachau* ; 15, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Pordea

Après la publication dans le Monde *du 8 février d'un article de Daniel Carton sur le Front national, nous avons reçu de M. G. A. Pordea la lettre suivante :*

Ayant été mis en cause, je tiens à préciser, ainsi que je l'avais déjà fait en 1987 dans un communiqué de presse rédigé d'un commun accord avec des dirigeants de l'association Causa, que je suis catholique et le resterai. Une communauté d'idées et d'efforts avec cette organisation anticommuniste affiliée au Mouvement de l'unification du christianisme mondial ne saurait se confondre avec un militantisme religieux qui suppose une conversion intégrale et effective. Je note, par ailleurs, que le groupement dont il s'agit compte parmi ses membres des personnalités de haut prestige politique et scientifique, et notamment des combattants de la Résistance et des lauréats du prix Nobel.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Marx, Lénine : qu'en faire ?

LE temps est-il venu de parler sereinement du communisme ? D'en parler sans passion partisane, qu'elle provienne de l'espérance que certains y mettent encore ou de la haine que d'autres lui vouent toujours ? Non, ce temps-là n'est pas encore arrivé. Il est trop tôt, l'histoire a besoin de souffler.

Cependant, le ton commence à changer, ne serait-ce que parce *que les uns doivent expliquer en* quoi leur espérance blessée mérite de survivre et que les autres ont vu se dissoudre l'objet de leur ressentiment. Globalement, la réflexion sur le communisme et le marxisme prend de la distance avec les incarnations historiques connues ; elle devient plus objective. En tout cas, si elle n'est pas toujours absente, la tentation d'instrumentaliser l'étude de ces phénomènes, afin qu'elle serve une argumentation militante, pour ou contre, orthodoxe ou novatrice (dogmatique ou révisionniste !), s'atténue. Aussi, à l'instar de Marc Lazar, auteur d'un brillant ouvrage sur les itinéraires comparés du PCF et du PCI, qui illustre cette distanciation nouvelle avec le sujet, peut-on espérer que *« le temps de la méditation sur une aventure parmi les plus fascinantes et les plus tragiques du vingtième siècle »* viendra bientôt.

D'ores et déjà, qu'il s'agisse de l'expérience des régimes communistes ou de celle des partis marxistes ayant eu une réelle influence dans les démocraties occidentales, les observateurs se trouvent dans la position de l'historien qui connaît, sinon la fin de l'histoire, du moins son dénouement pour la période qui va de la révolution d'Octobre à l'effondrement de l'empire soviétique. Le plus troublant est que l'échec final, en l'état actuel des choses, reste à la mesure de l'ambition initiale : le messianisme communiste, quelles *que fussent les formes originales* ou autonomes qu'il a prises dans le temps (avant et après Staline) et dans l'espace (en Asie, en Yougoslavie, à Cuba, à la française ; ou à l'italienne) aura au moins conservé ce trait d'universalité.

D'où la difficulté de lui prédire, après tant de déconvenues, un avenir radieux. Elle ne rebute pas ceux qui gardent la foi révolutionnaire, les erreurs et les déviations du passé, qu'ils admettent, qu'ils analysent, ne les décourageant pas d'œuvrer contre l'injustice dont pâtit, toujours, une grande part, la plus grande, de l'humanité. Comment oublier ce détail ? L'utopie communiste n'était sans doute pas la bonne, mais, sauf à se résigner au cours des choses ou à le transcender par la promesse d'une autre vie, le besoin qui la fondait demeure et, avec lui, la nécessité de lui donner une expression politique crédible, recevable, mobilisatrice.

Il faut, si l'on peut dire, en prendre son parti : en ces temps de programmation et d'évaluation, de ratios et d'informatique, la révolution ne viendra pas forcément là où on l'attend, car elle sera inattendue. C'est, du moins, ce qu'assure Francette Lazard, membre du bureau politique du Parti communiste. Au reste, les avancées les plus pointues du savoir scientifique n'incitent-elles pas à réviser dans bien des domaines notre manière de penser. La pensée révolutionnaire d'aujourd'hui ne saurait les ignorer et, en les prenant en compte, elle ne rendrait pas caduques les approches de Marx, lequel s'appuyait sur la science contemporaine pour combattre le socialisme utopique des débuts. *Sa rigueur d'analyse*, explique Francette Lazard, *« était en avance sur son temps. Elle ne donne pas la clé du nôtre »*.

La suite de la démonstration tend à prouver – on revient de la théorie à la politique – que le PCI se donne, de manière autonome, à partir de l'expérience accumulée, les moyens conceptuels, organisationnels, stratégiques de poursuivre le combat libérateur jusqu'à ce que l'inattendu arrive, sans autre certitude que la conviction qu'il y a pas plus de raisons aujourd'hui qu'hier de se soumettre aux normes du capitalisme et qu'il y a davantage d'individus et de peuples dans le monde pour les récuser.

Toutes choses égales, c'est à une démarche analogue qu'Arnaud Spire, communiste, philosophe de formation, se livre avec Lénine, statufié au fil d'une dérive bureaucratique et étatique, puis déboulonné, à tort dans les deux cas, selon notre auteur. Loin d'être l'initiateur du totalitarisme que l'on a dit, ou le maître à penser qu'on en a fait, il a affirmé, rappelle Arnaud Spire, que la pratique était au-dessus de la connaissance théorique : il a mis de la vie dans la doctrine et non *de la doctrine dans la vie*. Et, à son exemple, il convient de revenir au concret pour penser la politique ; il faut, contrairement à ce qui est advenu, *« un peu moins de religiosité vis-à-vis de Lénine, et un peu plus de léninisme vivant »*.

Tout le problème est de savoir si le marxisme est encore vivant, bien que mal en point, ou déjà mort. La question est ainsi posée par un universitaire, Jean Baudouin, dans un essai à vocation pédagogique. La réponse sera, on le devine, nuancée car le bilan n'est pas simple. L'auteur distingue le penseur, qui ne saurait disparaître, du révolutionnaire, qui a vécu. Notons que la distinction n'obéit pas au souci de livrer un jugement équilibré, puisque l'ambition de Marx était de conjuguer la théorie et la pratique. L'échec est aussi dans cette tentative. Cela étant, conclut Jean Baudouin, la crise du marxisme laisse entière, sinon intacte, l'espérance d'un avenir meilleur. Bref, l'affaire est en délibéré.

► ***La Révolution inattendue*, de Francette Lazard. Messidor-éditions sociales, 290 pages, 120 F.**

► ***Lénine, l'éternel retour du concret*, d'Arnaud Spire. Messidor-Editions sociales, 222 pages, 110 F.**

► ***Mort ou déclin du marxisme*, de Jean Baudouin. Montchrestein, 156 pages, 60 F.**

POLITIQUE

régionales

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Michel Rocard laboure son terrain

Visitant dix régions sur vingt-deux l'ancien premier ministre conforte son statut de candidat « virtuel »

C'est, avec M. Bernard Kouchner, l'orateur le plus demandé par les fédérations socialistes pour leurs réunions de campagne en vue des élections régionales et cantonales. Tandis que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, absorbé par les conflits de l'ex-Yougoslavie et du Caucase, limite sa participation au soutien de *« quelques amis »*, M. Michel Rocard a du temps libre et aura visité, au jour du scrutin, dix régions, dont certaines plusieurs fois, à commencer par la sienne, l'Ile-de-France. Sa campagne est comparable, par le nombre de meetings et par l'assistance qu'ils réunissent, à celle de M. Jacques Chirac. *« Normal »*, observe l'entourage de M. Rocard, puisque les deux anciens premiers ministres ont en commun d'avoir à labourer, à l'occasion des scrutins de mars, un terrain dont ils attendent une moisson plus tardive, celle de la future élection présidentielle.

De Pontault-Combault (Seine-et-Marne) à Brest, de Strasbourg au Teil (Ardèche), d'Issoudun (Indre) à Palaiseau (Essonne), de Roye (Somme) à Limoges, M. Rocard conforte son statut de candidat « virtuel ». Ses alliés fabiusiens ne sont pas les derniers à lui reconnaître ce rôle. *« Tu es l'une de nos consciences, l'une de nos compétences et, certainement, notre espérance »*, lui lançait ainsi, le 26 février, au Teil, M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et chef de file de la campagne du PS dans la région Rhône-Alpes. Le public – quelque six cents personnes dans ce bourg ardéchois *« loin de tout »*, devait dire M. Rocard, et dont le maire est un ami, M. Robert Chapuis, ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique – était venu entendre, en effet, l'un de ceux dont les militants socialistes espèrent un regain de confiance dans l'avenir. Les candidats avaient d'abord, avant le meeting, sollicité de poser l'un après l'autre à côté de l'ancien premier ministre pour des photos destinées à les mettre en valeur dans leurs documents de propagande, auprès des électeurs.

Les discours de M. Rocard ont toujours, en pareille circonstance, un aspect déconcertant. Mêlant un style préau d'école, *« vieux de la vieille »*, comme il dit, et un peu canaille, à des développements alambiqués sur les contraintes de l'action politique dans les sociétés actuelles, l'ancien premier ministre cueille à froid ses auditeurs avec des formules telles que : *« Peut-être avez-vous lu, à la « une » d'un de nos quotidiens économiques : « La dépression freudienne de l'économie française » ? »* qui laisse les sympathisants un peu rêveurs ou vaguement coupables d'être pris en défaut d'information. Il arrive, aussi, qu'ils se fassent carrément sermonner lorsqu'ils ne partagent pas suffisamment, au goût de l'orateur, sa fierté d'avoir fait passer le nombre de morts sur les routes, en 1991, au-dessous de dix mille, résultat dont il est difficile de se prévaloir *« chez ce peuple machiste où l'automobiliste, crispé sur son volant, prend des risques pour impressionner femme et enfants »*. *« Je trouve vos applaudissements d'un clairsemé dangereux... »*, grince M. Rocard.

« Confrontation de craintes »

Tel est le maire de Conflans-Sainte-Honorine : compensant sa timidité par un enthousiasme parfois un peu forcé, exigeant beaucoup de ses auditeurs, à la fois chaleureux et intraitablement didactique. Sachant capter l'attention lorsqu'il explique que, dans les années de croissance, de 1945 à 1970, les batailles politiques mettaient aux prises des catégories de Français assurées de voir leurs conditions de vie s'améliorer et celles de leurs enfants dépasser les leurs : *« Maintenant*, dit-il, *une campagne électorale, ce n'est plus une confrontation d'espérances, mais une confrontation de craintes, d'anxiétés. »* L'écoute est dense, aussi, lorsque l'ancien premier ministre confie deux *« regrets »* de son action à Matignon : l'éducation et la justice, avant d'aborder les difficultés que les responsables politiques rencontrent aujourd'hui avec les juges.

« L'appareil judiciaire du pays a décidé de poursuivre, à des fins d'élucidation complète, les délits d'abus de biens sociaux commis sous la législation précédente, explique-t-il. *Je ne le désapprouve pas. »* Pour M. Rocard, la loi de janvier 1990 organisant et réglementant le financement public et privé des campagnes électorales et des partis politiques a mis fin à une situation de non-droit qui pesait sur toutes les formations. L'amnistie qui l'a accompagnée était normale, *« de même que la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse, en 1974, devait mettre fin à l'instruction de délits qui n'en étaient plus »*. Que les magistrats aient décidé d'instruire jusqu'au bout les affaires de financement antérieures à janvier 1990, afin de vérifier qu'elles relèvent de l'amnistie, ne le choque pas. *« Nous passons une sale période*, dit-il. *Quand ce sera terminé – il y faudra un an et demi ou deux ans, – on verra que les cas d'enrichissement personnel se limitent à quatre – deux à gauche, deux à droite – sur les milliers de responsables politiques que compte notre pays. »*

M. Rocard affiche un optimisme prudent. Dans bien d'autres pays du groupe de tête, observe-t-il, les gouvernements font les frais des frustrations et des angoisses que nourrit la situation économique. Cela ne doit pas dissuader les hommes politiques de faire leur travail, ni, lorsqu'ils ont quitté – *« un peu vite »* – leur fonction, de croire à leur mission, de défendre leurs idées et de faire vivre la démocratie.

PATRICK JARREAU

L'Europe impose sa loi

Le Conseil d'Etat interdit au gouvernement de fixer le prix des tabacs importés

Les sociétés, en général américaines, fabriquant des tabacs et cigarettes dans les pays de la Communauté économique européenne pourront, dorénavant, fixer librement le prix de vente de leurs produits en France. Le Conseil d'Etat a décidé, vendredi 28 février, que la loi de 1976, qui autorisait le gouvernement à déterminer ce prix par arrêté, était en contradiction avec une directive européenne de 1972 et que celle-ci doit prendre le pas sur la législation française. Les entreprises étrangères vont donc pouvoir, comme elles le souhaitaient, concurrencer la SEITA, dont le monopole, qui remonte à Colbert, est encore un peu plus réduit.

L'Europe dicte sa loi au droit français. Ainsi le veut, déjà, la construction d'un marché unique dans les douze pays de la Communauté. Ainsi le voudra encore plus la mise en place d'une véritable union politique. Cette transposition de la norme européenne dans la législation française ne se fait pas sans mal, car ce sont des pans entiers de la tradition juridique française qui, petit à petit, s'écroulent. Longtemps farouche défenseur de la primauté des règles françaises, la haute instance administrative, sous l'influence de son actuel vice-président, M. Marceau Long, est maintenant à la pointe du combat pour faire comprendre que le droit national, quelle que soit sa place dans l'échelle des normes, doit céder le pas à la moindre des «lois» communautaires.

La décision rendue vendredi par le Conseil d'Etat dans une affaire opposant les sociétés Rothmans et Philip-Morris à l'Etat, en est un nouvel exemple. Elle n'est que le couronnement d'un édifice imposé par l'aricle 55 de la Constitution, qui affirme le principe de la supériorité des traités ou accords internationaux sur la loi nationale. Cependant, jusqu'à son «arrêt Nicolo», du 20 octobre 1989, soucieux de la pleine souveraineté du Parlement, il n'imposait l'obligation de respecter cette supériorité qu'au gouvernement lorsqu'il usait de son pouvoir réglementaire; le Conseil ne contrôlait alors la conformité d'une loi avec la norme européenne que lorsque cette loi était antérieure à la décision des instances communautaires, ce qui revenait à reconnaître aux parlementaires la possibilité de «violer» la légalité européenne. Par cet arrêt Nicolo, il a renversé cette jurisprudence, en décidant qu'une loi postérieure au traité de Rome ne peut être en contradiction avec celui-ci.

La France condamnée par la Cour européenne

Il restait au Conseil à tirer toutes les conséquences de cette évolution. Depuis longtemps, il avait estimé que le «droit dérivé» des traités – c'est-à-dire, en matière européenne, les «règlements», applicables dans tous les pays de la Communauté dès leur publication au *Journal officiel* de celle-ci, et les «directives», dont seul les objectifs s'imposent aux Etats membres, chacun d'eux restant maître de la manière de les atteindre –, commande lors de la rédaction des décrets et arrêtés. Soumettre le Parlement au même principe revenait à limiter encore un peu plus sa souveraineté. Le Conseil l'a pourtant fait, le 24 septembre 1990, dans l' «arrêt Boisdet», pour les «règlements», et il le fait à présent pour les «directives».

Faire autrement était pratiquement impossible, parce que la décision de vendredi n'est que la conséquence logique des précédentes, comme l'a souligné dans ses conclusions le commissaire du gouvernement, Mme Martine Laroque, mais, aussi, parce que la France a déja été condamnée deux fois par la Cour des justice des Communautés européennes sur le cas précis qu'avait à trancher le Conseil d'Etat. En effet, pour appliquer l'aricle 37 du traité de Rome, qui prévoit un aménagement progressif des monopoles commerciaux afin d'exclure toute discrimation entre les ressortissants des Etats membres, la Communauté avait pris, le 19 décembre 1972, une «directive» sur le marché des tabacs, qui instituait, notamment, un régime de liberté des prix, en ne prévoyant que l'application éventuelle d'une législation nationale de contrôle des prix. La loi française du 24 mai 1976 traduit cette «directive», mais elle a décidé que le prix de détail de chaque produit est unique sur le territoire national et qu'il est fixé selon des modalités déterminées par décret du ministre de l'économie. Or, ce décret, en date du 31 décembre 1976, stipule que ce prix est fixé par arrêté ministériel. Une telle réglementation ne pouvait être du goût des fabricants européens. Ils se sont adressés à la justice administrative, devant laquelle sont pendants huit recours contre des arrêtés de 1983, signés par... M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie. Certains d'entre eux demandent même des dommages et intérêts pour un montant total de 198 millions de francs! Examinant deux d'entre eux, le Conseil d'Etat a donc donné satisfaction aux demandeurs, suivant en cela les recommandations de Mme Laroque et estimant que la partie contestée de la loi de 1976, *« incompatible avec les objectifs définis par la directive »* de 1972, prive le décret de *« base légale »*.

Heureusement pour les finances de l'Etat, le Conseil a sérieusement réduit les prétentions des demandeurs à des dommages et intérêts. La Cour de justice des Communautés européennes estime que, dans un tel cas, cette réparation est de droit, mais la jurisprudence française ne l'accorde qu'exceptionnellement à des personnes qui s'estiment victimes d'une loi, car elle estime que le Parlement ne fait que traduire l'intérêt général et que chacun doit accepter les sacrifices que celui-ci impose. Le Conseil ne voulant pas revenir sur cette tradition, Mme Laroque a trouvé la solution : le fautif est le ministre, qui n'avait pas le droit de prendre un décret «illégal» aux yeux de la norme européenne, même s'il s'appuie sur une «loi» nationale. Cela revient à dire que le gouvernement ne doit pas obéir à une décision du Parlement, si elle est en contradiction avec la norme europénne, ce qui confirme la totale supériorité de celle-ci.

Pour limiter cette indemnité, dont il a donc constaté qu'elle était due, le Conseil a observé que, si la loi de 1976 ne s'était pas appliquée, le ministre de l'économie aurait pu s'appuyer sur l'ordonnance de 1945 relative au contrôle des prix, dont la validité est admise par la directive européenne. Aussi la haute jurdiction administrative a-t-elle calculé que le manque à gagner des fabricants européens n'avait été que de 230 000 francs.

Le ministre de l'économie ne peut qu'en être satisfait, mais l'avenir pourrait l'inquiéter. Depuis le passage de M. Edouard Balladur au ministère, cette ordonnance de 1945 a pratiquement disparu, et il n'est donc plus possible d'en faire état pour maîtriser le prix de vente des tabacs. Au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, on assure que, depuis 1988, le gouvernement ne s'appuie plus sur la loi de 1976 pour fixer ce prix, mais que celui qu'il détermine est le fruit d'une concertation avec les producteurs de tabac et cigarettes. Il reste qu'il est dorénavant privé d'un moyen de pression d'une efficacité totale.

Les sociétés étrangères se plaignaient, il est vrai, de ne pouvoir augmenter leur prix de vente autant qu'elles le désiraient, et, à Bercy, on estime que la concurrence les empêchera d'être trop gourmandes, ce qui réjouirait le ministère de la santé pour sa lutte contre le tabagisme, mais mettrait à mal l'indice des prix. Ces entreprises ne peuvent-elles profiter de la liberté qu'elles viennent d'arracher pour, par une opération de *dumping*, s'attaquer à la SEITA, qui conserve le monopole de la fabrication des tabacs en France et de leur commercialisation, y compris lorsqu'ils sont importés? Cette nouvelle victoire ne peut que les inciter à continuer le combat contre leur ennemi de toujours.

THIERRY BRÉHIER

CARNET DU Monde

Décès

– Mme J. Welcomme-Evieux,
sa sœur,
Mme P. Evieux,
sa belle-sœur,
M. et Mme H. Evieux
et leurs enfants,
M. et Mme D. Batard
et leurs enfants,
Mlle Françoise Evieux,
Mlle Catherine Evieux,
M. et Mme J. Brasquié
et leurs enfants,
M. et Mme C. Welcomme
et leurs enfants,
M. et Mme Ph. Delva
et leurs enfants,
M. et Mme J.-P. Teurlings,
M. et Mme V. Teurlings,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mme Camille EVIEUX-LAMBERET,
pianiste compositeur,
musicologue de l'Etat,
membre des jurys de concours.

Les funérailles religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Mme Pierre Evieux,
13, rue Charles-de-Gaulle,
44240 La Chapelle-sur-Erdre.
Mme Jacques Welcomme,
66, avenue de la Toison-d'Or,
B. 1080 Bruxelles.

– Mme Joseph Handelsman,
Mme Witold Gorska,
leurs enfants et petits-enfants.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph HANDELSMAN,
Centrale promotion 47 B,
officier de l'ordre national du Mérite,
virtuti militari,
croix polonaise de la Valeur militaire,

survenu le 28 février 1992 dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 mars, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière des Champeaux à Montmorency (Val-d'Oise), à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les inspecteurs généraux de l'équipement,
Les directeurs régionaux et départementaux de l'équipement,
Le directeur du Centre d'études techniques de l'équipement,
Le directeur du Service maritime des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais,
Le directeur régional de la navigation,
Les délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement,
Les chefs des services départementaux de l'architecture,
Le directeur du Centre interrégional de formation professionnelle de l'équipement d'Arras,
Les personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace en service dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel PORTIGLIA,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
coordonnateur de la première mission
d'inspection générale
territoriale de l'équipement,

survenu à Lille, le 25 février 1992, à l'âge de cinquante-neuf ans,

et assurent sa famille de leur reconnaissance, de leur souvenir déférent et de leur profonde sympathie.

– Mme Georgette Poupon,
son épouse,
Yves et Marie-France Poupon,
Michel et Béatrice Poupon,
ses fils et belles-filles,
Louis et Anne Poupon,
son frère et sa belle-sœur,
Jeanne Poupon,
sa belle-sœur,
Anne, Thomas, Marie-Cécile Flora et Jean-Baptiste,
ses petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès, le 27 février 1992, de

André POUPON,

né le 16 avril 1913.

Il était très aimé.

Il sera enterré le mardi 3 mars, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans l'intimité familiale.

Remerciements

– Mme Jeanne Lehmann
et son fils François,
Mme Germaine Fonsèque,
remercient très sincèrement les personnes qui par leurs présence, messages et envois de fleurs ont pris part à leur immense peine, lors du décès de

Pierre LEHMANN.

Anniversaires

– Le 1er mars 1982,

Magali GAUTIER,
étudiante en sixième année de médecine,

disparaissait en montagne.

Le 22 octobre 1986, son père,

Jacques GAUTIER,

la rejoignait.

« Rien d'essentiel ne meurt. »
Ils vivent dans notre souvenir.

Il y a dix ans, le 1er mars,

Nathalie STARKMAN,
élève du lycée Camille-Sée,

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 29 février 1992 :

UN DÉCRET

– N° 92-192 du 25 février 1992 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République socialiste du Vietnam relatif à l'ouverture à Hanoï d'une représentation de l'Alliance française, signé à Hanoï le 26 avril 1991.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire de la tour BP

Mme Francine Voiry est inculpée et placée sous contrôle judiciaire

A l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures, Mme Francine Voiry a été inculpée, vendredi 28 février, par le juge Jean-Luc Delahaye, chargé d'instruire le dossier de la tour BP, de « banqueroute, abus de biens sociaux, faux et usage et présentation de faux bilans ». Mme Voiry était la gérante de droit de la société « taxi » Eurocen que contrôlait son époux, le brigadier-chef de police Daniel Voiry, dont le suicide, le 6 décembre 1990, est à l'origine de cette affaire. Elle a été placée sous contrôle judiciaire, tandis que son fils, Michel, n'a fait l'objet d'aucune inculpation, après avoir été également placé en garde à vue.

D'autre part, M. Christian Pellerin, PDG de la SARI-SEERI, inculpé dans ce dossier en raison du rôle de l'une de ses sociétés, Lucia, dans l'achat de la tour BP, a décidé de réagir publiquement après l'annonce de la demande, par le juge d'instruction, d'un réquisitoire supplétif du parquet pouvant entraîner son inculpation pour « corruption active et faux » (*le Monde* du 29 février). Le célèbre promoteur immobilier de la Défense tiendra donc une conférence de presse, jeudi 5 mars, où il contestera les conclusions du rapport de synthèse, établi par la police judiciaire, selon lui, *« à partir de correspondances dont le sens et la chronologie ont été gravement méconnus »*. *« Le secret de l'instruction n'est pas respecté et de fausses questions sont publiquement posées »*, ajoute la société Lucia dans un communiqué annonçant ce plaidoyer public.

Le brigadier-chef et les « indulgences » policières

Deux puissances. D'un côté, le groupe immobilier de M. Pellerin, appuyé par divers réseaux de solidarité, administratifs et politiques. De l'autre, la préfecture de police de Paris, avec ses réflexes corporatistes et ses habitudes de silence dès que sa réputation est en cause. Deux mondes qui jouent au chat et à la souris, depuis que l'affaire de la tour BP, ce mélange inédit de grands promoteurs et de petits flics, suscite rumeurs et malveillances.

C'est ainsi, par exemple, que M. Alain Bauer, directeur du contrôle financier du groupe Pellerin, a fait le tour de la hiérarchie policière, du syndicat des commissaires de police à la direction générale de la police nationale, afin de mettre un terme à la *« machination »* visant son patron. Selon certains de ses interlocuteurs, il aurait, tout simplement, promis de mettre une dizaine d'enquêteurs privés sur les affaires troubles de la préfecture de police, au cas où l'honneur de M. Pellerin continuerait à être sali. Une démarche originale que M. Bauer, ancien responsable des étudiants rocardiens, ne nie pas, évoquant un *« équilibre de la terreur »* face aux *« tonnes de boue déversées sur M. Pellerin »*.

Pendant que l'on joue ainsi en coulisse, le juge d'instruction continue de travailler dans deux directions : le volet immobilier, où il est aujourd'hui engagé dans une partie de bras de fer avec M. Pellerin et ses trois avocats ; le volet policier, où il veut toujours comprendre comment le brigadier-chef Daniel Voiry, par l'intermédiaire duquel ont transité certaines des commissions versées lors de l'achat de la tour BP, a pu mener sa double vie dix ans durant, à l'abri de son poste de secrétaire particulier du directeur de la sécurité publique.

Une lettre au préfet de police

Aussi le juge Jean-Luc Delahaye a-t-il écrit, le 21 février, une lettre qui ne manque pas d'ironie, sous son apparence révérencieuse, au préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe. *« J'ai l'honneur, écrit-il, de vous indiquer que je suis saisi d'une information concernant notamment les activités de Daniel Voiry (...). Dans le cadre de l'information en cours, il m'apparaît nécessaire d'obtenir de votre part un certain nombre de précisions qui me paraissent susceptibles de contribuer à la manifestation de la vérité. »* Suivent trois rubriques qui résument l'état du dossier en la matière.

La première concerne *« l'activité parallèle »* de Voiry, et notamment ses relations *« avec des personnages douteux »* tels que les époux Bolle, tenanciers d'une boîte de nuit de Seine-Saint-Denis assassinés en 1988, ou Jacques Perez, connu comme proxénète. Le juge souligne que Voiry faisait *« bénéficier ses relations d'indulgences »* auprès de divers services de police et que, selon certains de ses collègues, son activité professionnelle était *« limitée à deux jours par mois »*. Et, sur un ton innocent, M. Delahaye demande au préfet de police de lui faire savoir *« si, compte tenu de ces divers éléments, une enquête de l'IGS* [la police des polices parisienne] *a eu lieu notamment en 1988 ou après son décès en décembre 1990 »*. Il ajoute que le dossier administratif du brigadier-chef ne comporte *« que des appréciations élogieuses »*.

Le deuxième point concerne les « coupe-files » accordés par l'intermédiaire de Voiry à certains des protagonistes de l'affaire, notamment le promoteur Christian Schwartz et son entourage. Ces privilèges anodins – qui enjoignent aux policiers de *« faciliter dans toute la mesure compatible avec les règlements la libre circulation de la voiture de... »* – semblent avoir été grandement distribués par le policier dont l'agenda en 1988 porte la mention, à la date du 8 décembre, « rapport coupe-files ». La troisième rubrique enfin concerne les « privilèges » de Daniel Voiry à la « PP », sa place réservée dans la cour et son bureau particulier.

Le préfet de police nous a affirmé qu'il comptait bien répondre à ce courrier qui ne semble pas l'embarrasser.

EDWY PLENEL

DÉFENSE

Conduite par M. Mellick le secrétaire d'Etat à la défense

Une mission française d'industriels de l'armement se rend en Ukraine et en Biélorussie

Conduite par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, qui aura à ses côtés des représentants de l'état-major particulier de l'Elysée, du Quai d'Orsay, *de l'état*-major des armées et de la délégation générale pour l'armement, une mission française d'industriels de l'armement se rendra en visite officielle en Ukraine et en Biélorussie du dimanche 1er au mercredi 4 mars. Cette délégation française, *outre les entretiens qu'elle a prévu* d'avoir avec des responsables politiques et militaires de ces deux Etats de l'ancienne URSS, visitera des usines d'armement, notamment à Kiev et Dniepropetrovsk (Ukraine) et à Minsk (Biélorussie).

Parmi les sociétés représentées, figurent les groupes Aérospatiale, SNECMA, Thomson, GIAT Industries, Alcatel, Matra, la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) et la Société d'optique, électronique et mécanique (SOPELEM). Comme la Russie, où le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, s'était récemment rendu, l'Ukraine et la Biélorussie, qui devraient bâtir des armées séparées, sont en quête d'une assistance extérieure pour une éventuelle diversification, voire une reconversion civile de leurs activités d'armement. Cependant, la difficulté tient au fait que, pour des économies localement en déconfiture, les exportations militaires, rapportant des devises, restent lucratives. Au point que les dirigeants politiques de ces Etats hésitent souvent devant l'ampleur de la tâche à mener à bien.

ENVIRONNEMENT

A Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne)

Polémique sur la radioactivité dans une école

La CRII-RAD, organisme de contrôle de la radioactivité indépendant des pouvoirs publics, a relevé, dans la cour de l'école maternelle Pierre-et-Marie-Curie, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) des teneurs en radium et en plomb radioactif qui, bien qu'inférieures aux normes, sont plusieurs fois supérieures à la moyenne.

Cet établissement scolaire a été construit à l'emplacement d'une usine d'extraction du radium qui a fonctionné de 1904 à 1923 (d'où le nom de l'école).

Selon les mesures effectuées en 1987 par un organisme officiel, le Service central de protection contre les radiations ionisantes (SCPRI), les taux de radon, gaz issu du radium, représentaient *« le neuvième de la limite réglementaire »* et ne constituaient *« aucun danger »* pour les enfants. Les Verts de Nogent, dont le maire est M. Roland Nungesser (RPR), n'en demandent pas moins l'installation d'un détecteur, car ils jugent les analyses de la CRII-RAD *« alarmantes »*.

FAITS DIVERS

Après l'échec d'une tentative de remise de rançon

Les parents de l'enfant enlevé en Belgique lancent un nouvel appel aux ravisseurs

BRUXELLES

de notre correspondant

« Anthony, garde courage. Papa et maman sont avec toi. » Une nouvelle fois, vendredi 28 février, les téléspectateurs belges ont entendu un message émouvant de l'industriel flamand Jan De Clerck à son fils Anthony, enlevé le 4 février sur le chemin de l'école (*le Monde* du 6 février). Ces paroles de réconfort à l'enfant étaient glissées au milieu d'un texte lu à l'intention des ravisseurs pour commenter l'échec d'une tentative de remise de rançon.

Jeudi soir, un coup de téléphone, donné d'une cabine située en Belgique, fixait rendez-vous à un représentant de la famille, avec l'argent, dans la région d'Eindhoven, aux Pays-Bas. Mais cet appel ayant été apparemment intercepté par la police, celle-ci tenta d'arrêter immédiatement son auteur, ce qui, selon la version des faits diffusée vendredi, eut pour effet de dissuader les ravisseurs de se présenter à l'endroit convenu. Dans son message *télévisé, M. De Clerck a paru* regretter cette initiative policière, affirmant aux ravisseurs qu'il *« prenait ses distances »* à l'égard de la force publique et les invitant à *« un dialogue discret et direct avec nous »*.

Le père de l'écolier de onze ans a aussi demandé à la presse d'avoir une attitude *« plus responsable »*. Pourtant, jusqu'à présent, les *médias belges ont fait preuve de* retenue, se limitant généralement à publier les brèves *« conférences de presse »* de la famille – oncle ou *parents* – *dans une salle* paroissiale de Belsele, la localité flamande où se trouve la résidence du patron du groupe textile Beaulieu.

Le 11 février, la télévision avait déjà diffusé un message enregistré de Jan et Martine De Clerck s'adressant, tour à tour, à leur fils et à ses ravisseurs, se tenant par la main et ne se départant jamais d'une grande dignité. On ignore, bien entendu, le dessous des cartes, mais il semble que les truands agissent avec beaucoup de précautions, après avoir fourni des preuves qu'ils détenaient l'enfant vivant.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **Un mort et 23 blessés sur l'autoroute A 31.** – Une centaine de véhicules, dont trois poids lourds, ont été impliqués dans deux carambolages, vendredi 28 février, sur l'autoroute A 31, près de Yutz (Moselle), entre Metz et Thionville. Cet accident a fait un mort et 23 blessés légers dont 4 ont été hospitalisés. Il est dû, sans doute, au brouillard très dense, à la vitesse excessive, ainsi qu'au non-respect des distances de sécurité.

EN BREF

□ **Arrestation en Belgique du meurtrier présumé de trois jeunes femmes.** – Un homme de vingt-deux ans de nationalité italienne, Vincenzo Aiutino, arrêté jeudi 27 février en Belgique, a reconnu le meurtre, en août et septembre derniers, de deux jeunes femmes, Isabelle Le Nénan et Isabelle Christophe, toutes deux âgées de vingt et un ans, ainsi que celui, lundi dernier, d'une visiteuse médicale âgée de quarante ans, Bernadette Bour. Toutes trois avaient disparu à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle). Vincenzo Aiutino avait déjà été condamné, en septembre 1990, à une peine de trois ans dont dix-huit mois avec sursis, pour attentat à la pudeur sur quatre jeunes femmes. Issu d'une famille italienne domiciliée en Belgique, il avait été condamné à onze reprises dans ce pays, lorsqu'il était mineur, pour des faits de violence et d'exhibitionnisme.

□ **Les jugements dans le procès du trafic d'armes à Pau.** – Le tribunal de grande instance de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a prononcé, vendredi 28 février, des peines allant jusqu'à huit ans de prison et des relaxes dans une affaire de trafic d'armes et d'explosifs mettant trente et un prévenus en cause, dont plusieurs anciens militaires. Les douanes, qui réclamaient 4,4 millions de francs d'amende, ont obtenu 2,7 millions de francs. Christian Requet, considéré comme l'instigateur du trafic qui fournissait en armes et explosifs des truands de Marseille et de la Côte d'Azur, a mystérieusement disparu en juillet 1990, au lendemain de l'attaque du train postal Vintimille-Bordeaux. Il avait été inculpé et incarcéré dans l'affaire de l'attaque d'un train postal en 1974.

□ **Les Japonais soupçonnés d'encourager la pêche aux requins aux Galapagos.** – Alors que s'ouvre, lundi 2 mars à Kyoto (Japon), la conférence internationale sur le commerce des espèces menacées, une cinquantaine de requins-marteaux – espèce protégée – ont été saisis par la marine équatorienne sur un bateau de pêche naviguant dans les eaux de la réserve des îles Galapagos. Selon les spécialistes de la faune sous-marine des Galapagos, les pêcheurs équatoriens opéreraient pour le compte de navires-usines japonais stationnant dans les eaux internationales. Le Japon est, après les Etats-Unis, le second importateur de faune et de flore sauvage. Les défenseurs de la nature lui reprochent ses achats massifs de bois tropicaux, ainsi que ses importations d'ivoire, de tortues marines et d'ailerons de requins.

SPORTS

Formule 1 de riches

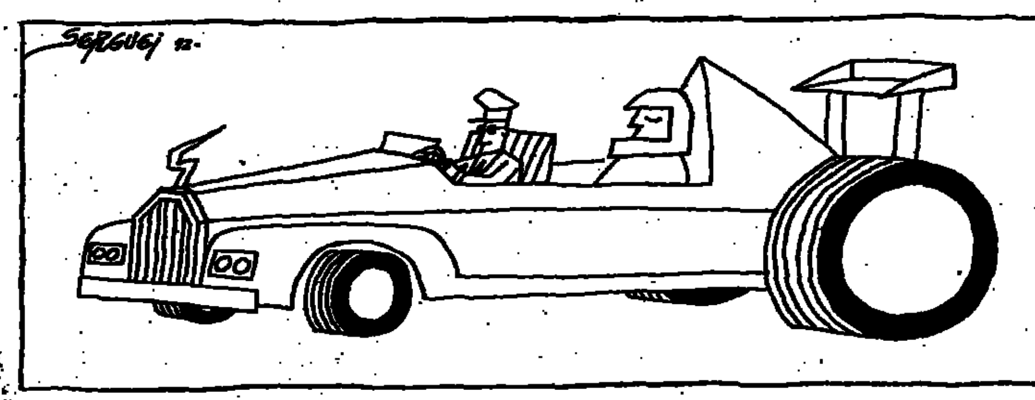
Suite de la première page

Les premiers travaillent sur des programmes de suspensions actives (de 30 à 50 millions de francs), de boîtes de vitesses semi-automatiques et d'embrayages gérés par l'électronique. D'autres n'ont pu régler d'avance à la FOCA (Formula One Constructors Association) le coût (moins de 100 000 F) du transport de leur matériel en Afrique du Sud.

Dans ce contexte de récession des budgets de parrainage, l'ambition de nombre d'écuries ne sera pas de tenter de figurer honorablement en course, mais bien de subsister jusqu'au dernier grand prix, le 8 novembre en Australie. Cette récession avait déjà touché la formule 1 en 1991. AGS n'avait pu terminer la saison. Larrousse, une autre écurie française, avait, à sa demande, déposé son bilan dès juillet pour finir le championnat sous contrôle d'un administrateur judiciaire. L'hiver a été fatal au Modena team de Carlo Patrucco, vice-président du patronat italien, qui avait repris l'an dernier la Lamborghini, dont les études et la construction avaient été financées par un homme d'affaires (troubles) mexicain, Fernando Gonzalez Luna, mystérieusement disparu quelques jours avant le baptême de la voiture.

Leyton House n'aurait pas survécu à l'incarcération de son propriétaire japonais Akira Akagi, ex-« roi de Roppongi », le quartier nocturne de Tokyo, impliqué dans le scandale de la Fuji Bank, si elle n'avait été reprise à moindres frais, et rebaptisée March, par un financier belge et deux Britanniques de l'ancienne équipe. Enzo Coloni, figure emblématique de la formule 1 en Italie, a capitulé devant les difficultés financières en revendant son écurie à un fabricant de chaussures (1). Larrousse a trouvé *in extremis* un repreneur avec le constructeur de voitures de sport Venturi, propriété du groupe suisse Primvest (Primat-Schlumberger). Toutefois, Gérard Larrousse reste directeur de l'écurie et se partage encore 35 % des parts avec son associé japonais Ginichi Doï.

Affrontées à la crise économique, les petites écuries ont revu leurs critères de sélection des pilotes.



Les plus recherchés ne sont pas toujours les plus talentueux, mais ceux qui sont les plus aptes à apporter les budgets complémentaires de leurs parrains. Le Brésilien Nelson Piquet, triple champion du monde mais trop cher, n'a pu trouver de volant. Pas plus que son compatriote Roberto Moreno, le Français Eric Bernard, le Suédois Stefan Johansson ou les Italiens Emmanuele Pirro et Nicola Larini.

La promotion de Paul Belmondo

Suivant ces critères, l'écurie Venturi-Larrousse a décroché le gros lot avec Ukyo Katayama, champion du Japon de Formule 3 000, qui arrive en formule 1 avec les 50 millions de francs de dot de Cabin (Japan Tobacco). Eric Bernard, qui pilotait pour cette écurie depuis trois ans, a dû céder son volant à Bertrand Gachot, qui *apporterait quelque 15 millions de* francs. Engagé cet hiver par Tyrrell aux côtés du Français Olivier Grouillard, l'espoir italien Alessandro Zanardi, vice-champion de formule 3 000 en 1991, a également dû céder sa place, avant même le premier grand prix, au vétéran Andrea de Cesaris, mieux soutenu financièrement par la multinationale Procter et Gamble. Christian Fittipaldi, le champion sortant de F 3 000, recruté par Minardi, a eu plus de chances. Il est vrai qu'aux yeux de ses employeurs il porte un nom déjà célèbre en formule 1 avec son père Wilson et, surtout, son oncle Emerson, deux fois champion du monde (1972 et 1974).

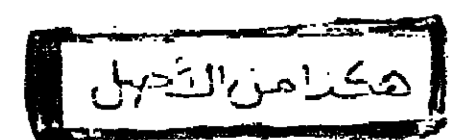
Cet atout, susceptible d'attirer l'attention de nouveaux médias et donc d'intéresser d'autres « parraineurs », a été exploité à fond par les écuries les plus démunies. Ainsi s'expliquent sans doute les surprenantes promotions de Paul Belmondo et Giovanna Amati. Depuis sa révélation grâce au Volant Elf, le fils de l'acteur français n'a jamais réellement confirmé les espoirs placés en lui. Même s'il n'a pas toujours disposé d'une voiture compétitive, sa meilleure performance en cinq ans de F 3 000 est une cinquième place.

March cherchait, en vain, un pilote pouvant apporter un budget minimum de 20 millions de francs. Avec ses parrains (Canal Plus, Radio-Nostalgie et Primagaz), Paul Belmondo ne pouvait pas réunir cette somme mais, à vingt-huit ans, *il a saisi sa dernière chance d'accéder* à la formule 1 en acceptant d'être engagé pour huit courses, jusqu'au Grand Prix de France. *Avec l'espoir que son nom ou ses* performances lui permettront d'ici là de trouver l'argent nécessaire pour finir la saison.

Si on se réfère aux premières bousculades de photographes devant les stands de Kyalami, le meilleur « coup médiatique » a été réussi par Brabham. L'écurie britannique, totalement démunie, a longtemps compté sur les yens du Japonais Akihiko Nakaya, un obscur pilote de F 3 000 au Japon. Devant le refus de la FISA (Fédération internationale du sport automobile) de leur accorder la superlicence indispensable pour courir en formule 1, ils se sont rabattus sur... Giovanna Amati. Dans sa dot, l'Italienne, qui n'a jamais fait mieux que septième en F 3 000, apporterait, dans un premier temps, 2 millions de dollars. Mais l'intérêt suscité par la Romaine auprès des médias non spécialisés pourrait suffire à convaincre de nouveaux parrains.

GÉRARD ALBOUY

(1) Cette nouvelle équipe Andrea Moda a été écartée du Grand Prix d'Afrique du Sud pour n'avoir pas réglé sa caution financière auprès de la FISA. La réduction du plateau de trente-deux à trente voitures a entraîné la suppression des préqualifications prévues vendredi 28 février



HEURES LOCALES

Consensus de terrain

Sans abandonner leurs convictions, des élus membres de formations politiques différentes travaillent ensemble à des projets de développement local

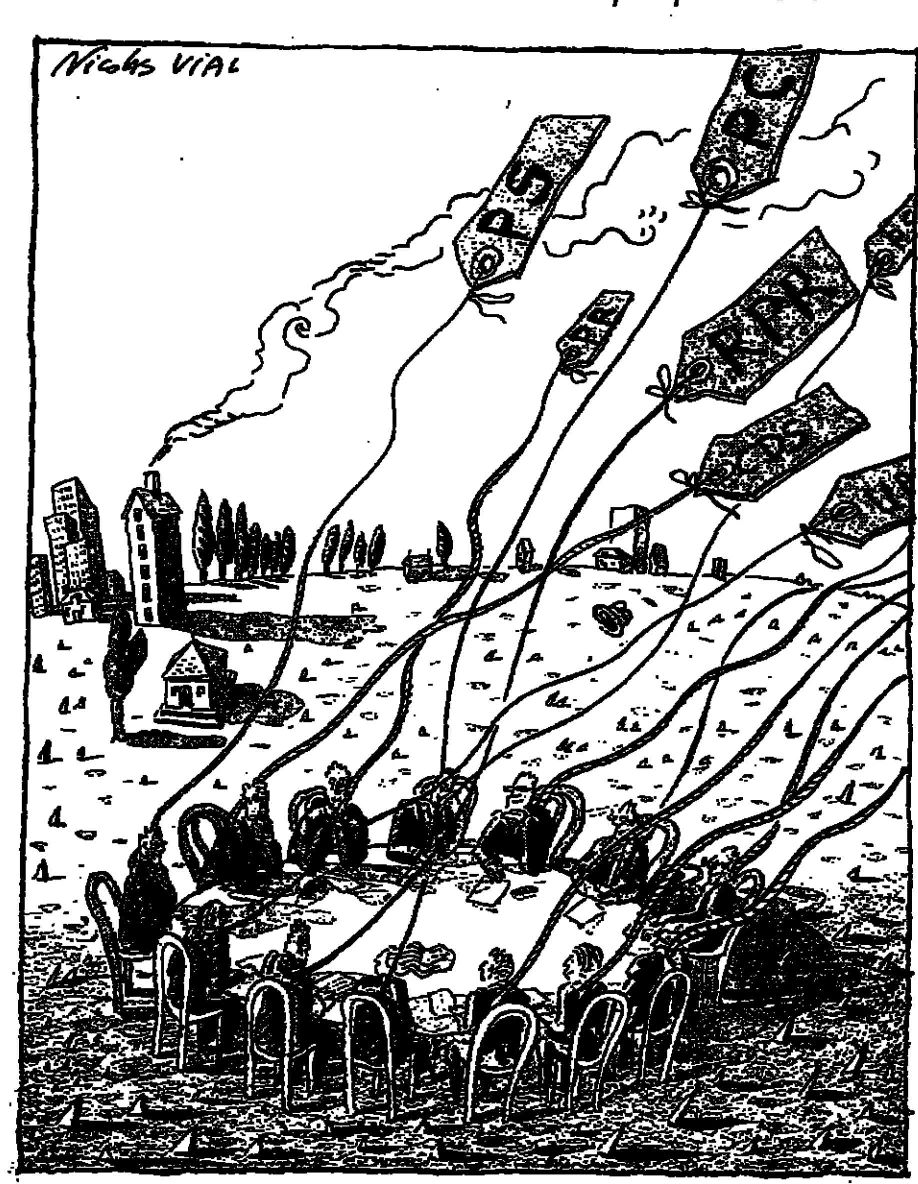
MONTLUÇON

de notre envoyé spécial

COURTOIS, convaincus, amicaux, ils présentent leurs projets d'une même voix. Qui reconnaîtrait dans ces élus assis autour d'une table pour présenter leur programme de développement local des hommes politiques qui vont défendre avec acharnement, quelques instants plus tard, des idées opposées dans les travées d'une assemblée.

Comment imaginer pourtant hommes plus différents que M. Philippe Marini et M. Jean Anciant. D'un côté, le maire RPR de Compiègne, conseiller général à l'humour froid. De l'autre, le député socialiste de l'Oise, chaleureux et enthousiaste maire de Creil. Tous les deux, pourtant, se battent avec une même conviction pour faire vivre l'association Oise la vallée, qu'ils ont fondée en juin 1989. M. Anciant propose une explication : *« Il y a une tradition d'entente entre les socialistes de Creil et la bourgeoisie de Compiègne. »*

Encore plus surprenante peut-être, la rencontre autour du projet de la vallée de Montluçon de MM. Pierre Goldberg, Bernard Barraux et Guy Formet. Le premier est député communiste de l'Allier, le deuxième sénateur centriste, le troisième conseiller général socialiste. Ils sont tous les trois maires, mais M. Goldberg représente Montluçon, la cité industrielle de 50 000 habitants, M. Barraux est l'élu de Marcillat-en-Combraille, une petite commune rurale, et M. Formet est à la tête de la municipalité de Commentry, la première au monde à avoir été dirigée par des socialistes.



Pour attirer des entreprises

Dans les deux vallées les projets de développement n'en sont qu'à leurs balbutiements, mais l'enthousiasme des propos des uns et des autres témoigne déjà de l'intérêt que tous prennent à travailler ensemble. MM. Anciant et Marini ont la volonté commune de ne pas laisser la vallée de l'Oise se faire absorber par l'Ile-de-France, où un tiers des actifs de la région se rendent déjà chaque jour. Compiègne ne se satisfait pas de sa tradition administrative et Creil entend poursuivre sa reconversion industrielle. En s'appuyant sur l'université de technologie de Compiègne et sur des centres de recherche comme l'INERIS à Creil et le CETIM à Senlis, les promoteurs d'« Oise la vallée » veulent constituer un pôle de développement crédible, avec comme objectif la création de 40 000 à 50 000 emplois au cours des vingt-cinq prochaines années. Déjà existent deux projets de parc technologique dans chacune des villes pour accueillir des entreprises innovantes et des laboratoires.

Les élus de la vallée de Montluçon cherchent d'abord à lutter contre une mauvaise réputation : celle d'une ville ouvrière qui réserva un mauvais accueil au général de Gaulle en 1959. Ils s'efforcent aussi de faire oublier les remous provoqués par le dépôt de bilan de Dunlop en 1983. Pris séparément, les atouts de chacune des communes de cette vallée ne sont pas suffisants pour attirer de nouvelles entreprises : leurs maires ont décidé de s'associer au sein du Syndicat intercommunal de la vallée de Montluçon-développement. Ils sont aujourd'hui vingt-quatre à mettre en avant un tissu industriel très dense, de nouvelles voies de communication et des formations de bon niveau. Six commissions préparatoires, composées de responsables économiques et d'élus locaux, ont étudié la sous-traitance, les structures d'accueil, les communications, le cadre de vie, la promotion et la communication. M. Michel Schmitt, directeur de l'Association de formation professionnelle pour adultes, constate ainsi avec intérêt que *« pour la première fois, les principaux acteurs de la formation dans la région ont accepté de travailler ensemble ».*

Alternance et collégialité

MM. Anciant et Marini, qui président en alternance tous les six mois Oise la vallée, ont très vite été rejoints par les maires de Pont-Sainte-Maxence et de Senlis. L'association regroupe déjà les centres de formation et de recherche de la région, la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, des banques, des organismes financiers et une quarantaine d'entreprises. Oise la vallée propose, depuis le 15 novembre 1991, aux cinquante-sept autres communes de la vallée et du sud de l'Oise d'adhérer à leur démarche. *« C'est un projet qui perdurera quels que soient les changements politiques. Cela nous rend crédibles en face des décideurs économiques »*, explique M. Marini. Le maire de Compiègne ajoute que ses propos ont plus de poids dans les débats internes de son parti sur le développement de l'Ile-de-France quand il parle au nom de la vallée de l'Oise.

L'association Oise la vallée ne rencontre cependant qu'un appui réservé du conseil général de l'Oise et du conseil de la région Picardie. Le projet vient en effet en concurrence du « Livre vert » négocié, depuis le début de l'année, entre le département et la région. M. Jean-François Mancel (RPR), président du conseil général de l'Oise, juge que *« l'association est encore un peu embryonnaire et propose peu de solutions concrètes ».*

« J'ai avancé l'idée d'une direction collégiale, car nous parlons toujours tous les trois d'une même voix. » M. Goldberg s'excuse presque d'avoir été nommé président du syndicat intercommunal de la vallée de Montluçon. En affirmant que les statuts de l'association respectent l'indépendance des communes, M. Goldberg souligne que son action est dans la ligne des positions du Parti communiste. Il rappelle aussi qu'il avait créé dès 1978 une commission mixte avec la chambre de commerce et d'industrie de Montluçon : *« J'ai toujours été un homme de dialogue pendant vingt ans d'action politique. Aujourd'hui, j'apprends encore beaucoup au contact d'un maire d'une commune de 300 habitants. »*

M. Barraux reconnaît que l'étiquette politique du principal élu de l'association aurait pu poser problème : *« La démocratie existe. Si le maire de Montluçon en est à son troisième mandat, c'est bien par la volonté populaire. Parce que je suis centriste, je dois faire preuve d'ouverture d'esprit. »* M. Barraux n'en a pas moins rencontré certaines difficultés à faire admettre à ses amis politiques sa collaboration avec un élu communiste : *« Certains prônaient plutôt la politique du pire en me disant qu'un succès politique valait mieux qu'un échec économique. Ceux-là auraient certainement préféré que je laisse le député communiste se débattre avec les difficultés de sa ville. Mais elle aurait entraîné toute la région dans sa chute. »* M. Formet a rencontré peu de difficultés avec le Parti socialiste pour justifier sa démarche. Les choses ont été bien différentes avec ses électeurs : *« Les relations entre Commentry et Montluçon ont toujours été très conflictuelles. On m'assure qu'il est dangereux de collaborer au risque de se faire annexer. »*

Des réticences plus ou moins avouées

Dans la vallée de Montluçon, les élus cherchent donc à créer une dynamique. M. Roger Charasse, directeur de la succursale de la Banque de France, a été frappé en arrivant dans la ville par *« le pessimisme ambiant et une sorte de complexe lié aux problèmes de Dunlop »*. Le succès du livre *Montluçon au siècle de l'industrie* (1) dans les librairies témoigne de cette nostalgie d'un passé glorieux.

La présence à la tête de Vallée de Montluçon-développement d'un membre du Parti communiste n'en a pas moins inquiété certains signataires de la charte adoptée en octobre par vingt-quatre communes et dix-sept partenaires. Ainsi l'union patronale de l'Allier souligne que son adhésion *« ne signifie pas une connivence avec les élus »*. Elle a même tenu à le faire savoir au moment de signer, pour éviter toute récupération. *« Compte tenu des qualités médiatiques de M. Goldberg, nous ne voulions pas que l'on se méprenne sur nos intentions »*, expliquent des membres de l'union patronale. Ils critiquent une taxe professionnelle trop élevée à Montluçon, *« qui risque de décourager les investisseurs potentiels ».*

La règle du jeu veut que les élus fassent passer la cause de leur vallée avant l'intérêt de leur commune. *« Il n'est pas toujours facile de négocier, au nom de l'association, l'implantation d'une entreprise dans une autre commune que la sienne »*, reconnaît M. Barraux. Mais c'est sans doute la fin de cette « guéguerre » de terrain, qui permet à ces hommes politiques de poursuivre un véritable dialogue en dehors du cadre de leur association. *« Je ne suis pas un adepte du consensus mou. Je ne mets pas mon drapeau dans ma poche quand nous évoquons les questions internationales avec Jean Anciant »*, tient à préciser M. Marini.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) *Montluçon au siècle de l'industrie*, de René Bourgougnon et Michel Desnoyers. Editions du Signe.

L'an X de la révolution

LES Français ont la mémoire courte et, surtout, ils assimilent d'autant plus vite les réformes qu'elles ne font que traduire dans le droit une évolution des mœurs déjà entrée dans les faits, ou un changement social devenu indispensable. Ainsi en est-il de ce qui restera comme la seule vraie révolution introduite par les socialistes au pouvoir : la décentralisation. En ce jour anniversaire, il ne faut pourtant pas oublier que c'est par la loi du 2 mars 1982 sur « les droits et libertés des communes, des départements et des régions » que Gaston Defferre a enfin transmis aux élus locaux la responsabilité de gérer le cadre de vie immédiat de leurs concitoyens.

L'avant-décentralisation paraît aussi lointain que l'avant-guerre. Il est pourtant assez proche ce temps où des préfets, aux ordres du gouvernement, imposaient la volonté de Paris aux maires, aux présidents des conseils généraux ou régionaux, traités par les ministres comme des mineurs qui devaient rester sous tutelle. Oh ! tout le monde commençait à trouver cela anormal, et le dernier ministre de l'intérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing avait préparé un projet qui accroissait les marges de manœuvre des élus locaux, mais sa discussion au Sénat s'enlisait dans des détails. Pour franchir vraiment le pas, il fallait une équipe qui, arrivant aux affaires, n'avait pas encore pris goût aux énormes avantages politiques offerts au gouvernement par la gestion depuis Paris du moindre investissement local. Ce fut le grand mérite de Gaston Defferre d'imposer « sa » réforme dans les tout premiers mois du septennat de M. François Mitterrand, sachant que seul un pouvoir neuf pouvait faire tomber le mur de la tradition jacobine.

Bien vite, les socialistes ont pu regretter cette *« grande œuvre »*, puisque c'est surtout la droite qui, alors qu'elle avait durement combattu au Parlement le projet du gouvernement de M. Pierre Mauroy, en profita, grâce à sa victoire aux élections cantonales de 1982 et régionales de 1986. Le PS avait, sans que personne ne lui demande rien, accordé à l'opposition un formidable contre-pouvoir.

Aujourd'hui la gauche a toutes chances de connaître la même mésaventure. Les électeurs, qui vont se prononcer les 22 et 29 mars, ne devraient toutefois pas oublier que ces scrutins ne sont pas formellement destinés à mettre en cause le pouvoir central, mais à sanctionner, si nécessaire, la qualité du travail effectué par les majorités départementales et régionales. Ce n'est que le jour où les élections locales resteront locales que la décentralisation entrera vraiment dans les mœurs.

THIERRY BRÉHIER

La belle maison des élus de la Manche

Dans le Bocage normand, on s'est habitué au « château », un palais imaginé par un président de conseil général aux rêves de grandeur

SAINT-LÔ

de notre envoyé spécial

LES guides ne le signalent pas encore mais cela ne devrait pas tarder. A la sortie de Saint-Lô, modeste préfecture de 25 000 âmes, le voyageur découvre un vaste ensemble de pierres blondes dont les nobles façades ont le même développement que celles du palais du Luxembourg, à Paris. Les éleveurs du bocage l'ont surnommé, le « château », leurs élus parlent de la « maison » de la Manche et le commun des mortels y voit tout simplement le siège du conseil général et de ses services.

Le département n'a pas lésiné. Sa « maison », composée d'une dizaine de corps de bâtiments, reliés les uns aux autres, s'étend sur 220 mètres. Hauts de trois à cinq niveaux, encadrant trois cours, bâtis en granit local et en calcaire de l'Oise, couverts d'ardoises, ils s'ordonnent autour d'une cour d'honneur qui a les dimensions de celles du Palais-Royal, dont les colonnes de Buren ont fait le renom. Au centre, l'hôtel du président abrite un appartement de fonction, un bureau Empire ainsi que les locaux nécessaires à l'exécutif départemental et à son cabinet. A gauche se tiennent les salons de réception et le restaurant entourant la salle octogonale où, quatre fois l'an, siègent les 52 conseillers. A l'opposé règnent les services où s'activent 350 fonctionnaires. Les 22 000 mètres carrés couverts sont entourés par 400 places de parking (dont 50 en sous-sol), mis en valeur par un parc de 7 hectares descendant vers la Vire et desservis par une rocade.

Le « château » dispose de toutes les commodités nécessaires : liaison informatique avec cent mairies du département, multiples ascenseurs, ventilation en toute saison, vue imprenable sur la campagne par 600 croisées, 30 mètres carrés par bureau, vastes couloirs insonorisés dont les couleurs changent pour chaque service, etc. Seul inconvénient : les fonctionnaires logés en bout d'aile doivent parcourir 600 mètres de couloir aller-retour pour accéder à la cantine. Livré en 1988, l'édifice a coûté 120 millions de francs, ce qui en faisait l'un des hôtels départementaux les plus chers de France. Chaque année, la maintenance figure aussi pour quelques millions au budget.

A distance de la préfecture

On doit la maison de la Manche à la volonté d'un homme, Léon Jozeau-Marigné (CNI), qui fut durant un tiers de siècle le « père » du département. Cet ancien avoué, entré dans la vie publique sous Vichy, a occupé et parfois cumulé de multiples fonctions électives : maire d'Avranche, conseiller général, sénateur, président du conseil général, président du conseil régional. Bref, un notable incontournable, décentralisateur de toujours, départementaliste convaincu, désarmant ses opposants par une affabilité légendaire.

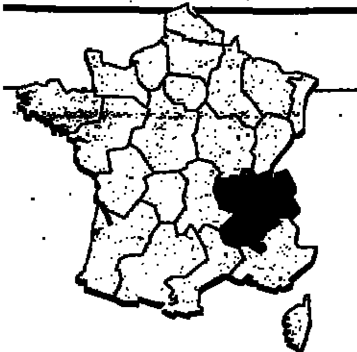
C'est lui qui, au lendemain même du vote des lois Defferre, en 1983, décida de quitter la majestueuse préfecture signée par l'architecte Louis Arretche, que l'Etat avait fait reconstruire après la guerre sur le rocher dominant Saint-Lô. Le patron du conseil général était pressé de prendre ses distances avec le préfet. C'est lui encore qui a choisi le site de son palais : à l'écart de la ville mais à proximité d'un nœud routier desservant toute la Manche. Lui encore qui, après un concours, a fait désigner l'architecte officiel du Sénat, Christian Langlois, membre de l'Institut. Léon Jozeau-Marigné voulait à la fois un outil fonctionnel, un symbole du nouveau pouvoir départemental et une architecture *« marquant son époque »*. Alors que les tours de verre fumé et le maniérisme post-moderne faisaient la loi, il a opté pour le parti de Langlois : du classique, des lignes horizontales, des matériaux traditionnels, le tout en pleine campagne.

Dès que le projet fut connu, en 1986, la polémique éclata. *« Trop grand, trop cher, mal situé, ringard »*, clamaient les opposants. Au moment même où Valéry Giscard d'Estaing stoppait le chantier du conseil régional d'Auvergne, lancé par son prédécesseur et jugé somptuaire, le président Jozeau-Marigné, lui, défendait son rêve. Argument choc : l'édifice ne nécessitera aucun emprunt ; il sera payé par les redevances de la centrale nucléaire de Flamanville. Il ne fit retraite que sur un mot : l'hôtel ne fut plus appelé que « maison ». Profil bas dans la tempête.

Sur le fond, l'ancien avoué tint bon. Ses raisons secrètes étaient solides. Le président n'oubliait pas que l'Etat avait failli renoncer à reconstruire Saint-Lô, tant la ville avait été écrasée par les bombardements de 1944. Puis l'édification de la préfecture d'Arretche, plantée sur son rocher, avait relancé l'espoir dans la ville-martyr qu'on appelait alors *« la capitale des ruines »*. Aujourd'hui encore, elle pâtit de sa puissante rivale, Cherbourg, avec ses installations nucléaires et son agglomération de 90 000 habitants, comme de la proximité de Caen, capitale régionale à une heure de voiture. Il fallait bien à nouveau affirmer le dynamisme de la Manche, département trop longtemps marginalisé, et la prééminence politique de sa minuscule préfecture. Bref, donner aux Normands du Cotentin une seconde revanche et un signe de confiance en l'avenir.

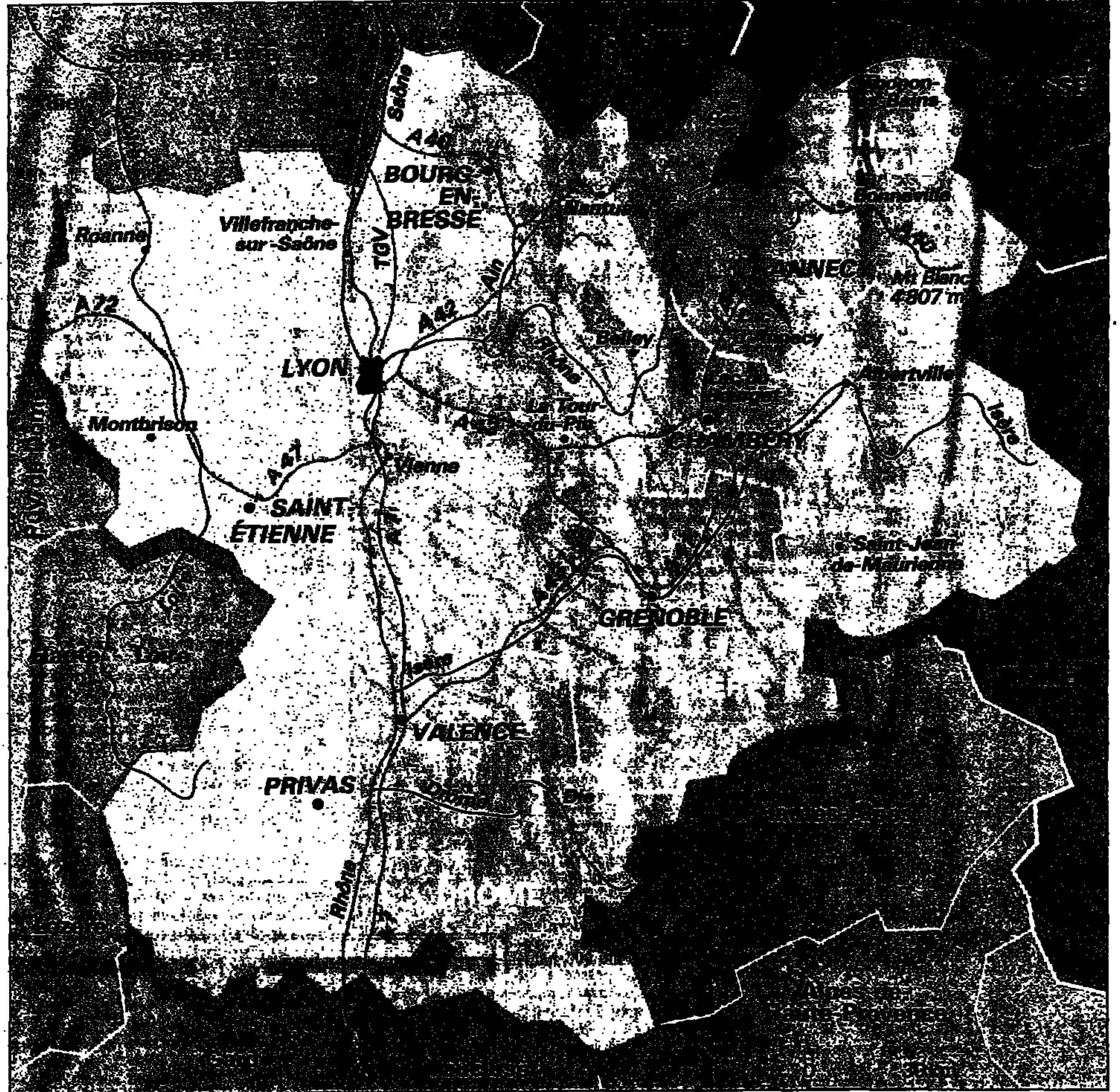
En 1988 la « maison » de la Manche accueillait, pour la première fois, les élus. Quelques mois plus tard, en septembre, à l'occasion d'un renouvellement de mandat, Léon Jozeau-Marigné, soixante-dix-neuf ans, bardé de décorations et membre du Conseil constitutionnel, se faisait battre dans son canton. Le « château » dont il a été le zélateur et la victime n'a jamais été inauguré. Pourtant les Bas-Normands en sont plus fiers aujourd'hui que de la *« super-poubelle atomique »* de la Hague. Ils viennent le visiter par cars entiers. La « folie » du président Marigné serait-elle finalement un placement de père de famille ?

MARC AMBROISE-RENDU



RHONE - ALPES :

Préfecture :
Lyon
Départements :
Ain
(préfecture : Bourg-en-Bresse)
Ardèche
(préfecture : Privas)
Drôme
(préfecture : Valence)
Isère
(préfecture : Grenoble)
Loire
(préfecture : Saint-Etienne)
Rhône
(préfecture : Lyon)
Savoie
(préfecture : Chambéry)
Haute-Savoie
(préfecture : Annecy)
Superficie :
43 693 km²
Population :
5 350 701 *habitants*
Principales agglomérations :
Lyon
(1 262 342 habitants)
Grenoble
(404 837 habitants)
Saint-Etienne
(313 467 habitants)
Annecy
(126 788 habitants)
Valence
(107 971 habitants)



Née d'un mariage de raison au début des années 60, la seconde région française se prépare à l'Europe. Précédés par les cadres, les chercheurs et les universitaires rhônalpins, les politiques ont officialisé les relations tissées avec les trois régions les plus riches d'Europe : le Bade-Wurtemberg, la Catalogne et la Lombardie. Toutefois, depuis que Rhône-Alpes a basculé vers l'Est, le risque est grand d'une région à deux vitesses : celle des pôles d'excellence de Lyon, de Grenoble et la Savoie olympique, et celle des bassins d'emplois sinistrés par la crise

La relève de la garde

Accaparés par le pouvoir, les « éléphants » du PS ont abandonné la région aux « quadras » de l'opposition

C'EST *ce jour-là, sûrement,* que tout a commencé. Le 16 octobre 1988, un dimanche. La veille encore, le président du conseil régional Rhône-Alpes avait accompagné le président de la République dans un tour d'horizon de la banlieue lyonnaise. A l'heure des départs, il avait interrogé un autre Charles, Charles Hernu, qui devait décéder en 1990 : *« Tu vas bien toi ? C'est sûr ? »* Le dimanche 16 octobre 1988, dans la matinée, Charles Béraudier était retrouvé mort, rue Edison, à Lyon. La IVe République venait de s'achever en Rhône-Alpes.

Charles Béraudier était un petit homme tout rond. On l'appelait « Bébé ». Discrètement, il tenait les clefs de la ville de Lyon, toujours second, mais vrai patron. Pour son enterrement, pas un ministre ne fit le déplacement. Paris, le Paris de la gauche au pouvoir et de la décentralisation, *n'allait tout de même* pas s'embarrasser d'une messe, fût-elle funèbre, pour un homme qu'on ne connaissait guère hors de la métropole régionale.

Maire de Belley, député de l'Ain et vice-président du conseil régional chargé des finances, M. Charles Millon, lui, est déjà partant pour la succession. Il l'a dit sans attendre à celui *que certains verraient* bien aux commandes de la région, M. Raymond Barre, dont il a été le principal lieutenant au cours de la dernière campagne présidentielle.

Après l'échec de son candidat, M. Millon a besoin de « rebondir ». Ce qui l'intéresse, il le confesse, c'est *« d'être un des dix hommes qui compteront demain »* en France. La région peut être un bon tremplin. Le 27 octobre 1988, au troisième tour de scrutin, il est élu président. Rhône-Alpes change d'image.

Cinq mois plus tard, à l'occasion *des élections municipales,* la capitale régionale se propose à son tour un lifting. M. Michel Noir, quarante-quatre ans, a proposé *« un nouveau souffle »* pour Lyon. Après une première tentative en 1983 et un passage au gouvernement pendant la cohabitation, *« le grand fifrelin »*, comme l'appelait justement Charles Béraudier, l'emporte magistralement sur le vieux maire sortant, le sénateur centriste Francisque Collomb. Lyon se met à parler.

Tout est alors en place pour le printemps de la « rénovation ». Dès *1982*, un ancien de l'*Union* des jeunes pour le progrès, la pépinière du mouvement gaulliste, M. Michel Barnier, avait décroché la Savoie, à l'âge de trente et un ans. On sait *maintenant qu'il la rendra olympique.* L'année suivante, à Annecy, M. Bernard Bosson a discrètement repris l'héritage familial en enlevant la mairie. En deux temps, un autre ancien de l'UJP, M. Alain Carignon, a fait tomber deux citadelles de la gauche, longtemps jugées imprenables dans les états-majors politiques parisiens : Grenoble, le laboratoire du socialisme municipal d'Hubert Dubedout, puis l'Isère de M. Louis Mermaz, alors président de l'Assemblée nationale.

En place pour le quadrille, donc. Après un déjeuner avec le nouveau maire de Lyon, M. Millon lance, dans un entretien à *Libération*, la révolte des « quadras » de l'opposition. Ils sont douze, comme les apôtres, *« douze salopards »* comme les appellera M. Charles Pasqua, et Rhône-Alpes en compte cinq. Pèlerinage orchestré dans le massif de la Chartreuse, grand-messe médiatique dans les anciens abattoirs de la Halle Tony-Garnier à Lyon, dîner de gala, en musique, sous la coupole de l'Hôtel-Dieu : ces hommes-là ont le sens de la mise en scène. Qu'importe si l'affaire ne débouche pas vraiment pour les élections européennes de *1989*, le scénario était presque parfait. Désormais, ils existent.

L'aspiration du 10 mai

En face, la garde rapprochée du président a préféré Paris. C'était son droit. Ce sera son tort. Dès les années 60, M. François Mitterrand avait su préparer ses semis. Après un échec à Nevers, M. Mermaz arrive à Vienne en 1967, à charge pour lui de récupérer un département où les amis de M. Michel Rocard sont déjà plutôt bien implantés. Après un échec dans la Loire, M. Charles Hernu se pose à Villeurbanne, en 1977, au prix d'une furieuse bataille avec les communistes. M. Jean Poperen, autre ministre d'aujourd'hui, s'est installé à peine plus loin, dans l'Est lyonnais. Le 10 mai va tous les aspirer.

Un peu plus tard dans le temps, un peu plus loin de M. Mitterrand, toute une série de barons de la gauche émergent dans la région dans les années 70 : M. Jean Auroux à Roanne, M. Louis Besson et M. Jean-Pierre Cot en Savoie, M. Robert Chapuis en Ardèche, M. Rodolphe Pesce à Valence. A l'exception de ce dernier, toujours président du conseil général de la Drôme, tous seront ministres, rhônalpins à mi-temps. Ils peuvent revendiquer à juste titre cette grande œuvre que fut la décentralisation, mais les « enfants de Defferre » naîtront dans l'autre camp.

En 1986, erreur magistrale, après les querelles d'usage entre courants *du PS, le champ est laissé libre* à ceux qu'il est convenu d'appeler des « seconds couteaux ». Aujourd'hui encore, les « éléphants » avancent à reculons dans la bataille des élections régionales. Ils ont *« tout étouffé »*, juge M. Gérard Lindeperg, aujourd'hui numéro deux du PS (rocardien) et numéro deux de la liste du Rhône derrière le maire de Villeurbanne, M. Gilbert Chabroux. Le PS n'a *« aucune stratégie cohérente au niveau régional »*, expliquait encore M. Auroux, au début du mois de février, avant qu'une décision du bureau exécutif conduise enfin les socialistes à choisir un porte-parole face à M. Millon. *« Je suis le seul à faire campagne »*, se plaint alors celui-ci.

Entre-temps, le ménage a été fait dans les rangs du groupe socialiste sortant, le plus nombreux de l'as*semblée régionale. Beaucoup de* ceux qui s'étaient le plus investis dans les dossiers régionaux ont été purement et simplement écartés des listes ; d'autres devront attendre, pour siéger de nouveau à Charbonnières, que les têtes de liste manifestent leur désintérêt pour la région en démissionnant de leur poste, une fois les élections passées. *« On applique bêtement la règle de la proportionnelle des courants »*, dit l'un d'eux, qui a surtout le tort d'être rocardien dans un département où il faudrait ne pas l'être. *« Personne au PS ne s'est inquiété du travail que j'ai pu faire pendant six ans »*, ajoute M. Bruno Vennin, ancien député socialiste de la Loire, qui a finalement décidé de présenter sa propre liste sous l'étiquette « A gauche autrement ».

Le président du groupe socialiste lui-même, M. André Vianès, proche de M. Delors, a préféré s'éloigner après avoir été placé en situation de non-éligible sur la liste du Rhône.

B. C. et J.-L. S.

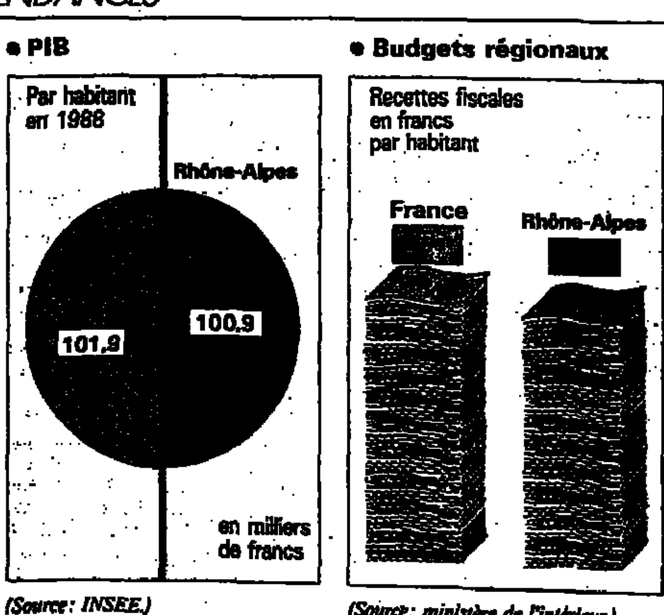
Lire la suite page 12

« Le Monde » dans la région

Depuis le 28 janvier 1986, le Monde publie une édition quotidienne consacrée à Rhône-Alpes et distribuée à 30 000 exemplaires dans les huit départements avec l'édition nationale. Une équipe de *journalistes permanents* installés sur place s'attache à dégager, dans l'esprit du *Monde*, les événements significatifs qui illustrent les préoccupations et les évolutions de l'ensemble de la région

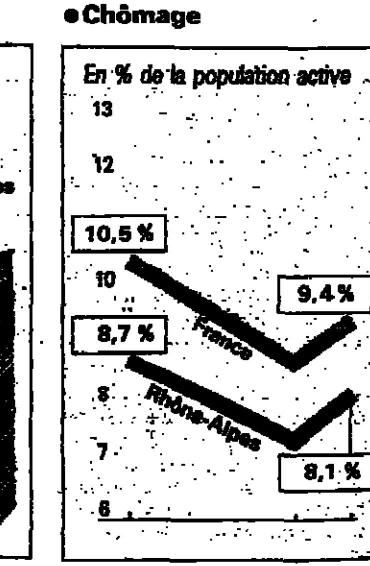
TENDANCES

● PIB **● Budgets régionaux**



(Source : INSEE.) *(Source : ministère de l'intérieur.)*

● Chômage



(Source : INSEE.)

l'envol européen

ET si c'était un pays ? ... Dans l'Europe éclatée, ce serait quelque chose comme le Danemark, par la population, ou la Suisse, par la superficie. Mais ici, dernière de l'alphabet, Rhône-Alpes n'est jamais que la deuxième région française. Quels que soient sa taille, son potentiel économique et de recherche, ses capacités exportatrices ou son degré de concentration de matière grise, une région, en France, ne peut être, dans le meilleur des cas, que la deuxième, après l'Ile-de-France.

C'est peut-être pour cela que, vue d'ailleurs, Rhône-Alpes n'est encore perçue que comme un assemblage de pays. Le Vivarais, le Faucigny, le Diois, la Dombes, le Grésivaudan ou la Tarentaise ? Autant de pays que la France jacobine aime à redécouvrir pendant ses vacances, assurée qu'à jamais, rien ne pourra les réunir. C'est à se demander parfois si, après deux siècles d'existence, les départements existent bien. Alors, la région...

Ce n'est qu'en 1960, il est vrai, qu'après des années d'hésitations et de débats, le choix entre la constitution d'une grande région ou de deux sous-ensembles – le Rhône d'un côté, les Alpes de l'autre – fut définitivement tranché. Encore fallut-il pour cela toute la capacité de persuasion... d'un préfet (1). Qu'ils soient originaires de Pau ou de Paris, de Lille ou d'Algérie, les néo-Grenoblois, tous importés massivement dans cette ville alors « pionnière », n'avaient apparemment que faire de l'ancienne « capitale des Gaules ». Ils venaient travailler sur l'atome. On n'allait tout de même pas les contraindre à jouer les électrons ? Ce furent finalement les Savoyards, les derniers des Français dans la chronologie régionale, qui firent le premier pas vers Lyon. Ils avaient eu, dans l'Histoire, d'autres raisons de se méfier des prétentions de leurs voisins dauphinois.

Sous les ailes de Satolas

Mais, aujourd'hui, si les contours de Rhône-Alpes ne recouvrent vraiment aucune des frontières des anciennes provinces, c'est peut-être tout simplement que cette construction récente, née d'un mariage de raison, prétend mieux que d'autres épouser son époque. Depuis qu'un journaliste lyonnais, M. Régis Neyret, a osé il y a vingt ans, puis imposé peu à peu ce vilain néologisme, on peut même se dire « rhônalpin ». Alors que, on voudra bien le noter, on n'est pas « aquitain » à Dax, encore moins « pays-de-la-loiriste » en Vendée, et pas davantage « auvergnat » quand on demeure dans le Bourbonnais.

« L'esprit régional a progressé dans les milieux économiques, rapporte M. Bruno Vincent, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon depuis 1988. *Hormis les polémiques d'ordre architectural, personne ne conteste plus la nécessité de l'aéroport régional de Satolas, ce qui n'était pas le cas, au début des années 70, lors de son lancement. »* En dépit de ses dérives financières (plus de 650 millions de francs) et de son rendez-vous manqué avec la grande rencontre internationale des Jeux olympiques d'Albertville, la « plate-forme multimodale » de Satolas, qui doit relier l'actuel aéroport au réseau du TGV Paris-Sud-Est, est même devenue le symbole dynamique de l'action du conseil régional. Pour la première fois, celui-ci s'est porté maître d'œuvre d'une grande opération d'aménagement du territoire et d'accompagnement économique. En plein cœur de la région, au sud-est de la métropole, et non loin de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau (Isère), longtemps boudée par sa « grande sœur » lyonnaise, les ailes déployées de la future gare de Satolas, conçue par l'architecte catalan Santiago Calatrava, soulignent déjà l'envol de Rhône-Alpes vers sa prochaine destination, l'Europe.

« Nous devons faire de Rhône-Alpes l'une des grandes régions européennes », proposait récemment M. Charles Millon. Ce n'était pas là que propos de campagne. Bien sûr, la « mue » approche, celle promise par l'ouverture du grand « marché unique européen », dans quelques mois. Mais, dès avant que les politiques officialisent le mouvement, les universitaires et les chercheurs rhônalpins avaient pris l'habitude de rencontrer leurs collègues par-delà les frontières. Puis les cadres de l'industrie et du commerce les accompagnèrent. Au cours des dernières années, les liaisons aériennes au départ de Satolas, notamment à destination de l'Allemagne, se sont multipliées. Les responsables se promettent de doubler la capacité d'accueil de l'aéroport, pour atteindre un trafic annuel de huit millions de voyageurs d'ici à 1995.

En dépit de la concurrence d'autres régions françaises – de l'Alsace, du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées en particulier – souvent mieux placées qu'elle du point de vue de l'identité ou de la géographie, Rhône-Alpes a commencé, dès 1986, à passer des accords de coopération scientifique et technique avec trois des plus riches régions d'Europe : le Bade-Wurtemberg, la Catalogne et la Lombardie. Qu'importe alors, parfois, le scepticisme de ces partenaires étrangers devant le peu d'autonomie de la région française et la faiblesse de ses moyens ; c'est avec passion que l'on défend, à Charbonnières, le siège du conseil régional, et dans les cercles de « décideurs » l'idée de s'accrocher aux meilleurs wagons. Qu'importe également si cette action est menée de façon quelque peu brouillonne : pendant que Lyon cherche à collaborer avec Francfort et Turin, la région se rend en grand aréopage à Stuttgart et Milan. Avec ses voisins allemands, espagnols, italiens, Rhône-Alpes prétend être l'un des « quatre moteurs de l'Europe ».

Une culture de « l'international »

« Il est encore difficile de mesurer les retombées de ces rapprochements. Il serait parfois plus sage, à notre avis, de mieux servir les entreprises plutôt que l'institution régionale elle-même », constate M. Vincent en évoquant l'inévitable aspect médiatique des délégations conduites par les responsables politiques. Plus discutables encore sont les approches menées par la région en Chine et au Canada, alors que tant d'années ont été perdues, en raison de la multiciplicité des organismes politico-économiques, avant que Rhône-Alpes puisse ouvrir tout simplement, après bien d'autres, un bureau à Bruxelles, la capitale du *lobbying*. L'accueil, plus récent, d'étudiants venus de l'est de l'Europe pour se former aux pratiques de l'économie de marché peut apparaître tout aussi gratuit, à court terme, pour la région.

Mais pour le principal promoteur de cette politique, M. Alain Mérieux, qui est à la fois vice-président du conseil régional et l'un des principaux patrons de la place de Lyon, *« l'international »* est d'abord une culture, une approche du partenaire qui favorise *« une remise en question de nos langages, de nos comportements »*, un réel investissement. Parmi d'autres chiffres avancés par M. Mérieux, on retiendra, à ce propos, celui-ci : *« Grâce à la région, en 1991, deux mille boursiers, d'un niveau minimal bac plus deux, sont partis se former à l'étranger, pendant neuf à dix mois, en moyenne, avec une aide mensuelle de l'ordre de 3 000 francs. »*

La formation, l'éducation, l'action en faveur de l'enseignement supérieur, constituent le second volet de l'action régionale. La part du budget réservée aux lycées est passée de 30 % à plus de 41 % en six ans. Préparé en étroite concertation avec la conférence régionale des présidents d'université, le schéma Universités 2 000, adopté à la fin de 1991, prévoit une enveloppe de 2,4 milliards de francs de crédits pour la création de trente-cinq mille places supplémentaires d'étudiants, non seulement à Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, mais aussi à Annecy, Chambéry, Valence, Bourg-en-Bresse, Roanne, L'Isle-d'Abeau et Vienne.

Neuf universités, vingt et une écoles d'ingénieurs, six centres de transferts de technologie, dix-huit centres techniques industriels, six cents laboratoires publics... Dix ans après les premières assises de la recherche, un nouveau livre blanc s'est complu à dresser le potentiel existant, comme pour se rassurer : Rhône-Alpes est toujours le deuxième pôle de recherche français. Mais, si l'on excepte la région parisienne, qui capte à elle seule près de 60 % des moyens, Rhône-Alpes représente près d'un quart du potentiel laissé aux vingt autres régions françaises. Les deux principaux pôles de Lyon et de Grenoble, relativement spécialisés – l'un dans la recherche privée, la chimie et le bio-médical ; l'autre dans la recherche publique, la physique et l'informatique – ont commencé à essaimer le long des deux grands axes de la région, la vallée du Rhône et le sillon alpin. C'est donc par un mouvement naturel que, lors de la dernière vague de décentralisation d'organismes de recherche, la région s'est taillé – sans jeu de mots – la part du lion.

Le fossé s'accentue

Il y a pourtant une autre région que celle des *« pôles d'excellence »*. Même si le taux de chômage de Rhône-Alpes reste inférieur à la moyenne française, la progression du nombre des demandeurs d'emploi a atteint 18,8 % en 1991, contre 11,8 % pour l'ensemble du pays. Les plus optimistes expliquent le phénomène par l'importance des flux migratoires. Rhône-Alpes attire. Entre les deux derniers recensements, la population a augmenté de quelque 300 000 habitants. Mais l'année passée a vu aussi se succéder toute une série de suppressions d'emplois, chez Crouzet, Creusot-Loire, Angénieux, Rhône-Poulenc, Alsthom, Jourdan, Casino, Salomon. Et la liste n'est pas limitative (2).

La région subit avec retard les contrecoups de la crise économique. La Drôme et la Loire comptent parmi les départements les plus touchés par le chômage. La vallée du Gier, entre Lyon et Saint-Etienne, figure même parmi les bassins d'emploi sinistrés, inscrits au Fonds européen de développement régional. *« Il y a un manque d'homogénéité dans le développement de la région. On a même l'impression que le fossé s'accentue »*, note un observateur à ce propos.

Autrefois, les Alpes servaient de remparts, le regard se portait naturellement vers l'ouest et vers Paris. Mais le développement des relations aériennes, l'extension de Genève, qui manque d'espace, sur l'Ain et la Haute-Savoie, et l'ouverture des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus, en attendant la future liaison Lyon-Turin par TGV, ont progressivement fait basculer Rhône-Alpes vers l'est et vers l'Europe. Cette évolution obligée alimente les critiques de ceux qui estiment que la majorité sortante du conseil régional ne s'est pas suffisamment employée à en corriger les effets.

« Il ne faudrait pas, par exemple, que le développement de Satolas devienne l'exclusivité de la politique de transports de la région, alors que douze mille habitants de la région stéphanoise sont contraints, chaque jour, à aller travailler dans l'agglomération lyonnaise », estime ainsi M. Marc Bruyère, conseiller sortant (PC) de la Loire.

En contrepoint du discours abondamment tenu sur les « euro-cités », le président de la chambre de commerce de Lyon insiste lui aussi sur le respect des équilibres : *« Il faut laisser des espaces naturels inaltérables et éviter le développement en tache d'huile, faute de quoi on aggravera les coûts en termes de transports et de qualité de la vie. » « En matière d'aménagement du territoire comme dans le domaine de l'éducation, il faut mener une politique inégalitaire, pour corriger précisément les inégalités existantes »*, insiste, pour sa part, le nouveau numéro deux du Parti socialiste, M. Gérard Lindeperg.

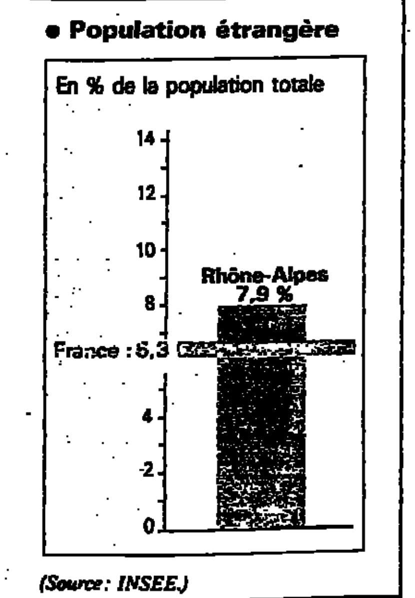
Attendu depuis plusieurs années, le schéma d'aménagement régional en cours d'élaboration sera sans doute la grande affaire du prochain mandat. A l'exception de Roanne, toutes les villes grandes ou moyennes de Rhône-Alpes sont désormais reliées entre elles par autoroute. Un contrat de développement a par ailleurs été passé avec la SNCF pour améliorer les dessertes régionales. Dans ce réseau inter-cités, il suffit d'une heure à peine pour aller de l'une à l'autre. C'est cet équilibre-là et la qualité de leur environnement naturel que les Rhônalpins veulent voir préservés.

JEAN-LOUIS SAUX

(Avec la collaboration de notre bureau régional à Lyon)

(1) *Géopolitiques des régions françaises*, sous la direction d'Yves Lacoste, tome III, 1986. Editions Fayard.

(2) Voir, à ce propos, le premier *Bilan économique et social de la région Rhône-Alpes* que *le Monde* doit publier au mois d'avril.



(Source : INSEE.)

La semaine prochaine

GUYANE et RÉUNION

Déjà publié : l'Alsace (le Monde *daté 6-7 octobre), l'Aquitaine* (le Monde *daté 13-14 octobre), l'Auvergne* (le Monde *daté 20-21 octobre) et la Bourgogne* (le Monde *daté 27-28 octobre), la Bretagne* (le Monde *daté 3-4 novembre), le Centre* (le Monde *daté 10-11 novembre), Champagne-Ardenne* (le Monde *daté 17-18 novembre), la Corse* (le Monde *daté 24-25 novembre), la Franche-Comté* (le Monde *daté 1-2 décembre), l'Ile-de-France* (le Monde *daté 8-9 décembre), le Languedoc-Roussillon* (le Monde *daté 15-16 décembre), le Limousin* (le Monde *daté 22-23 décembre), la Lorraine* (le Monde *daté 29-30 décembre), Midi-Pyrénées* (le Monde *daté 5-6 janvier), le Nord-Pas-de-Calais* (le Monde *daté 12-13 janvier), la Basse-Normandie* (le Monde *daté 19-20 janvier), la Haute-Normandie* (le Monde *daté 26-27 janvier), les Pays de la Loire* (le Monde *daté 2-3 février), la Picardie* (le Monde *daté 9-10 février), le Poitou-Charentes* (le Monde *daté 16-17 février) et Provence-Alpes-Côte d'Azur* (le Monde *daté 23-24 février).*

COUP DE CŒUR

Tous des « délocalisés »

EAU, gaz, électricité, téléphone automatique, plus besoin donc de passer par la demoiselle des postes pour appeler le 22 à Asnières. Les Lyonnais, et autres Rhônalpins, bénéficient de tout le confort moderne. Sur les toits se dressent même des antennes paraboliques. D'ailleurs, comble du provincialisme, *Euronews*, la future chaîne de télévision européenne d'informations en continu, ose implanter son siège à Lyon.

Autre code-barre d'une vie quotidienne certifiée consommable, la ville abrite en son sein une Ecole normale supérieure, de celle qui fabrique des élites. Et ce, depuis 1987. C'est dire s'il y a belle lurette que les indigènes n'ont plus les deux pieds dans le même sabot.

Dix ans de bagarres

Reconnaissons, toutefois, que le jour de l'ouverture les abords des bâtiments étaient encore boueux et que quelques chambres d'étudiants présentaient un navrant défaut : l'électricité n'était pas encore branchée.

Pour ne pas accabler le maître d'ouvrage de cette imperfection, indépendante de sa volonté, et promptement corrigée, il faut se rappeler que l'idée de *« déporter »*, ce fut le mot utilisé à l'époque, les branches scientifiques des ENS de Saint-Cloud et Fontenay, fut émise en 1975. Le dossier passa entre de si nombreuses mains ministérielles que dix ans de bagarres politico-corporatistes s'écoulèrent avant la pose de la première pierre. Enfin, l'école eut des murs, plutôt agréables, des verrières, plutôt transparentes, des laboratoires, plutôt équipés.

Pour le faire savoir, une agence de communication parisienne fut chargée de réaliser une plaquette, autour du thème : *« Le pari de la recherche »*. M. Guy Aubert, directeur de l'ENS de Lyon, et chercheur à Grenoble, se souvient de son éclat de rire quand il reçut les épreuves du document, où il était écrit : *« Le Paris de la recherche »*.

Depuis l'école va bien, merci. A chaque promotion, elle accueille aussi des étudiants et des chercheurs venus d'Europe, pour qui, question d'atavisme peut-être, il n'y a rien de diffamant à travailler en « région ».

Quant aux normaliens, ils n'ont pas totalement dépéri. Lorsque leurs goûts les y poussent, et que leurs études leur en laissent le loisir, il paraît qu'ils vont au théâtre assister à quelques créations mondiales. D'autres, dit-on, profitent du week-end pour s'enfoncer dans la poudreuse.

Sauf en ce mois de février où les pistes étaient occupées par la grande kermesse des Jeux olympiques. Personne, dans la vallée de la Tarentaise, n'aura la bassesse de rappeler comment Paris, en lice pour les Jeux d'été, avait tenté de torpiller le dossier de la Savoie, qualifié, alors, de vulgaire *« candidature régionale »*.

Un jour, sûrement, on s'apercevra que 45 millions de Français sont « délocalisés ».

BRUNO CAUSSÉ

REPERES

BASSE-NORMANDIE

Bus à plancher surbaissé pour Caen

LES transports en commun de l'agglomération caennaise innovent. Au mois de mars doivent être mis en service, sur la ligne 13, des bus à plancher surbaissé. Construits par une entreprise allemande, ces véhicules disposent d'un plancher situé à 28 centimètres du sol, au lieu des 62 ou 68 centimètres habituels. De plus, un dispositif spécial permet au bus de se pencher vers la droite et de gagner ainsi huit centimètres supplémentaires. Les arrêts étant par ailleurs surélevés, l'accès direct se fait désormais sans dénivellation. Ces mesures doivent faciliter l'entrée des personnes âgées, des handicapés ou des parents poussant des voitures d'enfant, qui n'ont plus aucune marche à monter.

La nouveauté doit concerner, dans un premier temps, cinq bus qui vont desservir l'hôpital et une zone où habitent de nombreuses personnes âgées. Cette initiative représente un investissement de 6 millions de francs, dont deux pour les aménagements de voirie. *«Accessibilité, régularité et fréquence des bus sont les trois critères indispensables pour un réseau urbain de qualité»*, indique François Solignac-Lecomte, président du Syndicat des transports en commun de Caen, en évoquant une expérience qui devrait être imitée par le SIVOM de l'agglomération rouennaise.

CENTRE

A Bourges, le Printemps a pignon sur rue

LE Festival de la chanson possède, depuis quelques jours, sa vitrine, à deux pas du palais Jacques-Cœur. L'endroit, baptisé Espace Printemps, est installé dans les locaux rénovés d'une ancienne quincaillerie, rue des Arènes. La région Centre a financé cette installation en apportant 7,5 millions de francs (4,2 MF en investissements et 3,3 MF en fonctionnement, sur trois ans).

Claire, sobre, lumineuse, autour d'un escalier en forme de papillon aux ailes repliées, la structure sur deux niveaux est avant tout un lieu de mémoire. Sonores ou visuelles, les archives du Printemps de Bourges, depuis sa création en 1977, ont été regroupées afin de faciliter les consultations. Un fonds de départ qui doit bientôt être complété par des films musicaux projetés sur plusieurs écrans muraux. Une boutique offre une sélection d'ouvrages et de produits dérivés du spectacle, tandis qu'un espace de 200 mètres carrés est prévu pour accueillir trois expositions par an qui traverseront ensuite, par étapes, la région.

Pendant la période du festival, *cette année du 28 avril au 3 mai*, l'Espace Printemps doit se consacrer à l'actualité de l'événement musical, accueillant la billetterie, les artistes, les médias, et des conférences. François Deschamps, conseiller régional, a réussi à convaincre le président Maurice Dousset (UDF) de la nécessité de créer un lieu de mémoire et de valorisation de la chanson française. En ouvrant ses portes, l'Espace Printemps n'a achevé qu'une première étape, la volonté avouée étant d'en faire un Centre national de la chanson.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Retour des truites dans le Tarn

LA fédération de pêche de Lozère vient, à titre expérimental, de réaliser des travaux de reconstitution d'une frayère dans le lit du Tarn, près du village d'Ispagnac (Lozère). L'opération, dont le coût s'élève à 10 000 francs, financée par la fédération départementale, a simplement consisté à déverser 200 mètres cubes de graviers dans la rivière, afin de permettre l'enfouissement des ovules au moment de la période de ponte des salmonidés.

L'endroit a été choisi en fonction de références historiques, puisqu'autrefois il existait une frayère naturelle qui fut détruite par l'extraction massive et abusive de granulats. Aujourd'hui, cette pratique est interdite, mais les dégâts au niveau piscicole sont considérables, d'où la nécessité de reconstituer le milieu naturel.

Cet hiver, les truites sont revenues frayer. Les milieux halieutiques lozériens sont satisfaits des résultats d'une telle initiative, qui, selon les responsables, doit être étendue à d'autres cours d'eau.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Jean-Jacques Lerosier (Caen), Jean-Marc Gilly (Mende) et Patrick Martinat (Bourges).

Parisiens, à vos éponges !

Le maire de la capitale tente de mobiliser les habitants pour effacer les graffiti tracés sur les murs

DES couloirs du métro aux façades des immeubles, des palissades de chantiers aux murs des édifices publics, ils courent, ils courent, les graffiti. Pour tenter de stopper le phénomène, M. Jacques Chirac vient d'annoncer qu'il allait déposer une proposition de loi. Le maire de Paris propose de réglementer notamment la vente des bombes à peinture, en soumettant leur fabrication, leur importation et *leur commercialisation à une autorisation* préalable des ministères concernés. Cette autorisation ne pourrait être obtenue que si les fabricants indiquent l'antidote à utiliser pour effacer les graffiti.

Cet art du pavé qui est bien souvent une forme de provocation, voire de vandalisme, est, en effet, mal vécu par les Parisiens. Un récent sondage montre que, pour les deux-tiers d'entre eux, les murs maculés par la peinture ou l'encre des feutres sont ressentis *«comme une nuisance aussi grave»* que l'insécurité et les agressions.

Il est vrai que l'affaire prend de l'ampleur. Ainsi, les services de la ville ont nettoyé, en 1991, une superficie de 200 000 mètres carrés contre 33 000 mètres carrés en *1985. Coût de l'opération : 20 millions de francs.* Une facture qui représente la construction de deux crèches de soixante lits. Bref, *«ça fait cher du graffito»*, remarque-t-on du côté de la Bastille.

Pour lutter contre les œuvres des «taggers» en mal d'expression, les équipes de nettoyage de l'Hôtel de ville tentent de faire disparaître les graffiti dès qu'ils ornent les murs. Les responsables du service espèrent ainsi lasser leurs auteurs plus vite que les «municipaux». Une course-poursuite est donc engagée entre la bombe de peinture et le jet d'eau. Mais les résultats de cette traversée de Paris d'un nouveau style sont aléatoires. Cette politique nécessite, en effet, une organisation et des moyens toujours plus importants en personnel et en matériel.

Un danger pour le patrimoine

A propos des bâtiments privés, la mairie de Paris propose aux propriétaires, responsables du nettoyage de leurs immeubles, un contrat avec les services de la propreté de la ville pour l'enlèvement des dessins criards, moyennant un forfait annuel dont le montant est fixé par le Conseil de Paris. Actuellement il en coûte 350 francs pour *quinze mètres de façade.*

Au-delà de l'agression visuelle, les graffiti tracés sur les murs de la capitale représentent, à long terme, un danger pour le patrimoine de la cité. Les produits chimiques utilisés attaquent souvent la pierre. Ils contiennent des solvants pour les rendre fluides et pénètrent les matériaux d'autant plus facilement que ceux-ci sont poreux.

Leur effacement avec des procédés également chimiques, héritiers de la brosse et du savon de ménagère, constitue une nouvelle agression. L'opération ne peut donc se renouveler très souvent sans provoquer des dégâts irréparables à la pierre.

Hormis son action à l'Assemblée nationale, M. Chirac propose aussi de suivre l'exemple des habitants du quartier Baudricourt, dans le 13e arrondissement, qui ont participé activement à l'enlèvement des «tags» qui salissaient les façades de leurs immeubles. Il invite donc les maires d'arrondissement à engager des actions analogues en faisant appel aux riverains et locataires volontaires pour nettoyer les édifices les plus atteints. Il ne reste plus aux Parisiens qu'à se munir d'éponges ou de pots de peinture.

JEAN PERRIN

Rock en ville

Un guide vient de paraître pour aider à faire entrer la musique dans les cités

A Poitiers, fin janvier, une violente polémique a éclaté autour de la fermeture éventuelle du Confort moderne, «nouveau lieu culturel», salle qui accueille depuis cinq ans l'avant-garde du rock, mais aussi des expositions. L'affrontement entre l'équipe du Confort et ses bailleurs de fonds (municipalité, ministère de la culture) a fait la «une» de la presse locale. Depuis, le Confort moderne a bénéficié d'un sursis, mais la preuve était faite, à Poitiers comme quelques mois plus tôt à Rennes et dans d'autres villes encore, que le rock est devenu un enjeu culturel dans la vie locale, au même titre que le théâtre ou la musique classique.

La publication de *Scènes de musique en ville* arrive donc au bon moment. Cet ouvrage, réalisé par le Centre d'information du rock (CIR) et le Centre national de la musique (CENAM), veut être à la gestation d'un nouveau lieu musical ce que *J'attends un enfant* est à la maternité. On y trouvera d'abord neuf études de cas, allant de la petite salle de quartier (la Cigale musclée, à Epernay, le premier «café-musique») au pôle d'attraction régional (le Transbordeur, à Lyon-Villeurbanne) en passant par le studio de répétition (Campus, à Paris). On apprendra que, lorsqu'il s'agit de rock, il faut prendre autant de soin des voisins que des spectateurs. Que le gymnase d'un collège privé ou une usine de retraitement des eaux peuvent devenir des temples du genre (l'Aéronef à Lille ou le Transbordeur).

Ces études de cas sont suivies d'analyses de gestion suffisamment précises pour signaler les chausse-trappes qui guettent les nouvelles structures : croissance vertigineuse du budget au fur et à mesure de l'intervention de nouveaux partenaires, *dépendance excessive face à ces subventionneurs*. La seconde partie, technique, donnera aux impétrants les bases du métier. Les responsables de collectivités locales y découvriront quelques notions d'acoustique (par exemple, si une salle convient au *théâtre, elle s'avérera catastrophique* pour le rock), les organisateurs de concerts trouveront des points de repère dans le dédale des subventions potentielles (collectivités locales, sociétés de droits, mécènes et sponsors).

THOMAS SOTINEL

► *Scènes de musique en ville*. **Co-édition CENAM-CIR. 100 F + port. A commander au CIR, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : (16-1) 42-00-12-11.**

Rhône-Alpes : la relève de la garde

Suite de la page 10

Au total, neuf membres du groupe PS-MRG ont démissionné pour constituer celui de la Nouvelle Gauche. *«Six années de travail ont modifié nos relations avec Charles Millon. Moi, je l'ai vu abandonner certains de ses préjugés idéologiques. Nous nous retrouvons avec lui sur l'affirmation de la région. Nous avons accompagné la montée en puissance budgétaire»*, explique M. Vianès.

Nouvelle Gauche et Nouvelle Démocratie

Le PS, toutefois, n'a pas le monopole de la dissidence. A l'exception du groupe communiste, où M. Charles Fiterman n'a pas souhaité se représenter, tous ont été touchés par cet étrange phénomène. Le président du groupe du Front national, M. Bruno Gollnisch, dont l'ambition est de *«constituer le premier groupe politique de la région»*, a lui-même perdu deux de ses amis en cours de mandat.

Non contente d'entretenir, comme partout, la division entre les Verts de M. Antoine Waechter et les amis de M. Brice Lalonde, la famille écologiste ajoute encore ici un peu plus à la confusion avec la présence de listes se réclamant plus ou moins de M. Haroun Tazieff, lui-même cofondateur de Génération Ecologie, proche du maire de Grenoble et candidat de la Nouvelle Gauche.

A droite, les querelles les plus spectaculaires ont été alimentées par la répartition des ambitions des anciens rénovateurs de 1989. A leur tour, peut-être sont-ils trop nombreux pour s'entendre durablement. Ainsi, le premier, M. Carignon a-t-il rompu, maladroitement, la trêve quand, à l'automne dernier, il a soudain entendu l'appel de la région, au point de revendiquer pour lui-même le fauteuil de M. Millon. *«La région est une circonscription intéressante. Pour la première fois cette année, son budget a dépassé celui de l'Isère»*, observe-t-il. L'ancien ministre de l'environnement a rêvé d'exporter, à l'échelon régional, la méthode qu'il a appliquée dans l'Isère, en recomposant une nouvelle majorité formée de la droite libérale, des déçus de la gauche et des écologistes. L'analyse n'était peut-être pas fausse, mais on ne convoite pas impunément la place d'un «ami». Devant la réaction de ses propres partisans, le maire de Grenoble a été obligé de rentrer dans le rang. *Il n'aura même pas le loisir* d'être présent de façon symbolique sur la liste qu'il prétendait conduire. En guise de présidence, il devra se contenter de celle du comité de soutien de la liste de la majorité régionale. A peu près au même moment, M. Michel Noir a engagé un autre bras de fer portant sur la composition de la liste du Rhône. Il s'oppose jusqu'au bout à ce que celle-ci soit conduite par M. Alain Mérieux, premier vice-président sortant et proche de M. Jacques Chirac. Dans l'ancienne capitale de l'UDF, le maire de Lyon impose les quotas suivants : un tiers pour le RPR, un tiers pour l'UDF, un tiers pour ses propres amis, ceux de la Nouvelle Démocratie. Pour éviter la constitution de deux listes, M. Charles Millon est finalement obligé de riper de son département d'origine, l'Ain, vers le Rhône.

«Ce mode de scrutin est le plus pervers qui soit. C'est à rendre fou celui qui fait les listes», juge le patron de la majorité sortante. A peine croit-on l'affaire faite qu'un mécontent se manifeste, en effet. Deux exemples : vice-président sortant délégué au budget et longtemps proche de M. Carignon, M. Denis Bonzy conduit aujourd'hui sa propre liste dans l'Isère; président sortant de la commission éducation et ancien premier adjoint au maire de Lyon, M. André Soulier fait de même dans le Rhône.

«Il peut y avoir des tiraillements politiques, mais on joue collectif», assure aujourd'hui le maire de Grenoble. *«C'est une nécessité pour nous de penser régional»*, ajoute le maire de Lyon. Officiellement donc, à trois semaines du scrutin, les anciens «quadras» s'entendent bien, mais désormais chacun observe l'autre du haut de sa citadelle.

B. C. et J.-L. S.

Le conseil régional

Président : Charles Millon (UDF)
13 PC; 39 PS; 2 MRG; 7 div. g.; 29 UDF; 31 RPR; 16 div. d.; 13 FN; 1 Génération Écologie.

Résultats des élections de 1986 par départements

AIN (13 sièges)
Ins., 277 710; abst., 24,48 %; suff. ex., 201 644.
PC : 6,05 %, 1 élu; PS-MRG : 29,36 %, 4 élus; UDF : 32,79 %, 5 élus; RPR : 17,57 %, 2 élus; FN : 9,68 %, 1 élu; Verts : 4,53 %.

ARDÈCHE (9 sièges)
Ins., 200 893; abst., 19,85 %; suff. ex., 152 951.
PC : 10,30 %, 1 élu; PS : 30,99 %, 3 élus; UDF : 22,45 %, 2 élus; RPR : 23,53 %, 3 élus; div. d. : 2,26 %; FN : 7,79 %; Verts : 2,65 %.

DROME (12 sièges)
Ins., 270 457; abst., 21,23 %; suff. ex., 204 146.
PC : 9,26 %, 1 élu; PS : 34,75 %, 4 élus; MRG : 1,84 %; Un. opp. : 28,37 %, 4 élus; div. d. : 14,85 %, 2 élus; FN : 10,90 %, 1 élu.

ISÈRE (28 sièges)
Ins., 598 250; abst., 22,68 %; suff. ex., 444 688.
LO : 1,06 %; PC : 10,15 %, 3 élus; PS : 34,27 %, 10 élus; Un. opp. : 37,83 %, 12 élus; CNIP : 1,35 %; div. d. : 1,13 %; FN : 10,32 %. 3 élus; Verts : 3,843.

LOIRE (22 sièges)
Ins., 479 305; abst., 25,03 %; suff. ex., 344 652.
LO : 1,40 %; PC : 12,04 %, 3 élus; PS : 26,36 %, 8 élus; MRG : 0,93 %; Un. opp. : 35,77 %, 9 élus; div. d. : 8,43 %, 2 élus; FN : 11,42 %, 2 élus; Verts : 3,61 %.

RHONE (42 sièges)
Ins., 862 719; abst., 23,93 %; suff. ex., 634 251.
LO : 1,14 %; PC : 7,67 %, 3 élus; PS-MRG : 27,57 %, 13 élus; UDF : 23,33 %, 11 élus; RPR : 22,82 %, 10 élus; div. d. : 0,80 %; FN : 12,31 %, 5 élus; Verts : 1,98 %; Ecologistes : 2,33 %.

SAVOIE (10 sièges)
Ins., 255 248; abst., 23,89 %; suff. ex., 187 291.
PC : 8,93 %, 1 élu; PS-MRG : 30,35 %, 3 élus; Un. opp. : 45,48 %, 5 élus; FN : 9,12 %, 1 élu; Rég. : 6,08 %.

HAUTE-SAVOIE (15 sièges)
Ins., 326 065; abst., 25,16 %; suff. ex., 234 331.
PC : 4,20 %; PS : 17,05 %. 3 élus; div. g. : 10,74 %, 2 élus; UDF : 32,53 %, 6 élus; RPR-CNIP : 13,76 %, 2 élus; div. d. : 5,02 %, 1 élu; FN : 8,99 %, 1 élu; Verts : 3,33 %; Rég. : 4,33 %.

La recherche sur le développement local récompensée

Encourager la recherche sur le développement local, tel a été l'objectif du groupe de la Caisse des dépôts en créant, en 1991, un prix destiné à souligner la contribution d'étudiants de troisième cycle au développement local.

Deux prix (qui sont accompagnés d'un chèque de 20 000 francs) ont été *décernés il y a quelques semaines*. M. Olivier Maréchau, étudiant à Sciences-Po, a été distingué pour son mémoire *«La gestion de l'emploi, outil de développement local»*. Ce travail propose des stratégies d'intervention sur l'emploi à partir de l'exemple de Boulogne-Billancourt. Le mémoire de DEA de M. Bertrand Destailleur, étudiant à l'université Paris-Dauphine, tente de définir les missions respectives et *«Le rapprochement université-entreprise-collectivités territoriales»* en racontant la mise en place d'un réseau de nouvelles universités dans le Pas-de-Calais. Enfin, le travail collectif d'une équipe d'étudiants de Sciences-Po : *«Sotteville, trois franges pour un projet»*, distingué par une mention spéciale, a été commandé par cette commune et connaît déjà un début d'application.

► **Ces mémoires peuvent être demandés auprès de la direction départementale de la Caisse des dépôts, 110, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél : (16-1) 49-55-68-05.**

COURRIER

Une lettre de M. Vigouroux

Après l'article de Daniel Schneidermann intitulé : «Marseille asphyxiée» (le Monde daté 9-10 février), nous avons reçu une lettre de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille et sénateur des Bouches-du-Rhône. Nous en publions les extraits suivants :

L'analyse présentée par votre collaborateur déforme singulièrement la réalité et fait apparaître des informations inexactes.

Tout d'abord, je ne sais pas d'où vient l'information selon laquelle la ville de Marseille n'a évité la cessation de paiement fin 1991 que grâce aux recettes provenant de la concession de ses parkings. Ceci est sans fondement, et ne résiste pas à l'examen. Les recettes apportées par cette cession ne sont pas négligeables, mais ne représentent que peu de chose sur les 7 milliards de francs de recettes d'un exercice dont le résultat est excédentaire, et en tout état de cause le montant perçu en 1991 est nettement inférieur à ce que nos lignes de trésorerie nous auraient permis d'obtenir comme financement bancaire. Il n'y a donc jamais eu de risque de cessation de paiement.

Ensuite, il ne manque pas à la ville de Marseille *«500 à 600 MF pour boucler son budget»*. Le budget de 1992 sera établi en équilibre réel, comme il se doit. Mais cet équilibre sera atteint avec des difficultés extrêmes qui risquent d'entraîner une réduction des services rendus à la population et supposent des efforts d'économie à la limite du supportable pour mon administration.

(...) L'insuffisance de ressources est d'autant plus criante que Marseille cherche à réduire de façon significative le recours à l'emprunt afin de diminuer le poids de l'endettement. Ceci n'est pas aisé, car une métropole comme Marseille doit réaliser un minimum d'équipements structurants. Il en va de l'avenir du département et de la région.

Face à une situation difficile, ma réaction, contrairement à ce qu'écrit votre collaborateur, n'a été ni tardive, ni incohérente, ni disproportionnée.

Je note tout d'abord que les emprunts de la ville de 1986 à 1989 n'ont pas été de 6 milliards comme vous l'affirmez, mais de 4 milliards de francs. Les emprunts réalisés pour réaménager la dette sont en effet à exclure puisque, étant compensés par le remboursement du capital des emprunts anciens, leur effet est neutre.

Ensuite, en francs constants, le volume d'emprunt a chuté de 30 % sur la période 1987 à 1991 en comparaison avec la période 1984 à 1986. La réduction est encore plus spectaculaire depuis deux ans : 1 162 MF d'emprunts en 1989, 983 MF en 1990 et 682 MF seulement en 1991. Ma volonté est d'accentuer encore cette tendance. Mais si je ne veux pas sacrifier l'investissement, cela suppose des ressources supplémentaires.

(...) En matière de dépense de personnel, la tendance est la même et la Chambre des comptes, dans son rapport, notait qu'elles étaient, par habitant, inférieures à celles des villes de taille comparable. L'augmentation apparente des effectifs s'explique essentiellement par l'intégration dans le personnel municipal d'agents employés antérieurement par certaines des associations subventionnées par la ville, que, par souci de transparence, j'ai préféré dissoudre.

(...) Au-delà de cette réduction, c'est une politique de modernisation qui a été entreprise. C'est pour faire face dans de meilleures conditions à ces enjeux et pour dégager une marge de manœuvre financière qui nous manque actuellement que j'ai été amené, à la suite du rapport de la Chambre des comptes, à poser publiquement les problèmes d'insuffisance de ressources que nous affrontons depuis plusieurs années.

Je ne vois là ni incohérence ni disproportion. Cette action commence à porter ses fruits puisque, en ce qui concerne le département, M. Weygand, président du conseil général et moi-même avons annoncé le lancement d'une politique de partenariat sur la période 1992 à 1995, politique qui contribuera à résoudre une partie de nos indéniables difficultés dans l'intérêt du département comme de la ville.

(...) Les critiques que cet article contient ne sont pas particulièrement constructives dans la période difficile, à plus d'un point de vue, que vivent Marseille et sa région.

La recherche d'un nouveau partenariat avec les collectivités publiques est bien à mes yeux une nécessité majeure et, heureusement, je ne suis pas seul à partager cette opinion. Quelles que soient vos idées sur mon rôle et mon action, que vous avez, c'est bien entendu, le droit de formuler librement, l'article en cause ne participera pas du renouveau et du dynamisme d'une grande ville à la recherche de sa place dans la nouvelle Europe.

BLOC-NOTES

PUBLICATIONS

□ **La carte des puys.** – L'Institut géographique national (IGN) publie un certain nombre de cartes touristiques locales. La dernière en date représente la «chaîne des puys» et le parc naturel régional des volcans d'Auvergne, détaillés à l'échelle 1/25 000.

► **Cartes Top 25, 53 francs, en vente en librairie et à l'IGN, 107, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. (16-1) 43-98-83-05.**

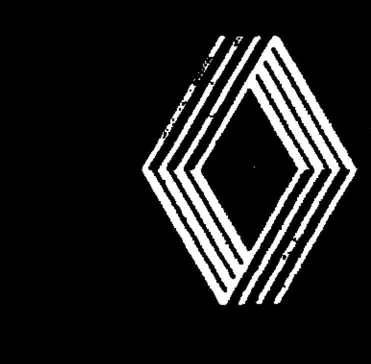
□ **De l'Ecosse à l'Andalousie.** – *Nous qui sommes d'Atlantique...* est le titre du livre que Joseph Martray vient de publier et dans lequel il s'interroge pour savoir s'il existe un fonds culturel et une communauté de valeurs dans les vingt-trois régions maritimes européennes de l'Arc atlantique. Toute action économique de développement ne peut réussir si elle ne s'appuie pas sur une dimension historique et des aspirations communes. Joseph Martray avait fondé avec René Pleven, en 1950, le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB).

► **105 pages, 89 F. Editions Terre de brume, 46, rue d'Antrain, 35700 Rennes.**

هكذا من الأصل

CHAMPIONNAT DU MONDE 1992
DE FORMULE 1

Demain commence la course au titre. Elle sera longue. Nous sommes prêts.



RENAULT

elf partenaire de Renault en F1

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : 20 h 30. Dépressions verbeuses : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *Pleins Feux* : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Ange de l'information : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : 16 h et 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BASTILLE *(43-57-42-14). Dove esita l'immagine del mondo : 21 h, dim. 17 h.*
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h, dim. 15 h 30.
BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). La Bataille : 20 h 30, dim. 17 h.
BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du *rire* : 21 h, dim. 15 h.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 15 h et 20 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). En prison : 17 h. Une nouvelle histoire du vieil Ouest sauvage : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Les Couloirs de la honte : 22 h.Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : 20 h 30.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Courtemanche : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE *(42-78-44-45). Y a-t-il un communiste* dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Eléonore Hirt : 20 h 30, dim. 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le *Mur et le Petit Monsieur* : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE *(45-89-38-69). Histoire* d'amour : 21 h, dim. 17 h. La Galerie. Montaigne : 21 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Place montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). *Caligula : 20 h 30.Dim. Le roi s'amuse* : 14h. Iphigénie : 20h30.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91).Dim. Mars au conservatoire : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : 20 h 30, dim. 15 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couscl le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Dieu est absent des champs de bataille : 21 h, dim. 17 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h, dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00).Dim. Turlupitude : 15h.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Les Babas cadres : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY *(47-42-59-92). Décibel : 17 h* et 20 h 45, dim. 15 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Voleuse de Londres : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La *Mouette* : 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (40-78-81-93). A présent, adieu : 20 h 45.
FONTAINE *(48-74-74-40). Le Clan des* veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 18 h et 20 h 15. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE *(43-27-88-61). De temps en temps* : 18 h 30. La Farandole : 20 h 30. Le Premier : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30, dim. 15 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h, dim. 15 h.
HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les *Tac-tics du coeur : 20 h 45, dim. 17 h.*
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Gastronomades : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Grand Méliès : 20 h 30, dim. 17 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). *Histoires camiques* : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. *Le Petit Prince* : 18 h 45. Guerres privées, 1969 : 20 h. La Double Inconstance : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. La Journée du maire : *20 h. Hélène Martin* : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des *femmes* : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). La neige vient du ciel : 18 h 30. La Nuit du diable : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour *moi : 18 h 3021 h 30, dim. 15 h 30.*
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) *(43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un* génie : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). R, P... I.E.R.T.Q.CI : 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : 14 h 30 et 20 h 30, dim. 19 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). *Jésus était son nom* : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Petite salle. Le Voyage : Archéologie et Domus : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : 18 h 30. Le Chant du coq et Fin de programme : 21 h, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART (48-07-20-17). Les Bonnes : 20 h 30, dim. 16 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-23-35-10). A propos de Martin* : 20 h 30, dim. 15 h.
THE SWEENY (46-33-28-12).Dim. Hope Street : 20h30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : 15 h 30. Phèdre : 20 h 30, dim. 17 h 30.Dim. Bérénice : 14h30.
THÉATRE DE DIX-HEURES *(46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour?* : 20 h 30. Sarclo : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. La Brouette du vinaigrier : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Piment cannibale : 20 h 30, dim. 18 h 30. Le Fou de bassan : 22 h, *dim.* 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Marie Ducceschi : 22 h.
THÉATRE DE LA MER (48-87-66-37).Dim. The Homecoming (en anglais) : 20h.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; *On purge bébé : 20 h 30, dim. 15 h.*
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Déjeuner chez Ludwig W. : 16 h et 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Geneviève Page, les Grandes Forêts paroles de poètes : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Grand Voyage et la Servante de l'amour : 16 h 30. Des ronds dans l'eau : 19 h. Baudelaire : 20 h 30. Mais où est donc Dada? : 22 h.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smaïn : 18 h et 21 h. Je vous demande plaît-il : 20 h 30.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : 15 h.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Roberto Zucco : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Soirées bourgeoises : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ARGENTEUIL (SOUS CHAPITEAU) (47-85-06-34). Sentimental Cabaret : 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) *(48-31-11-45). Grande salle. Gaudeamus* (en russe) : 20 h 45, dim. 15 h 45. Petite salle. El Perro : 21 h, dim. 16 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) *(30-30-33-33). Raymond* Devos : 20 h 30.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Médor ; la Croisière oubliée : 20 h 30, dim. 16 h.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Vie et Mort du roi Jean : 20 h 30, dim. 17 h.
MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-*92-24). Le Neveu de Rameau : 14 h 30* et 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Même qu'elles *m'aiment* : 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Les Palmes de M. Schutz : 21 h.
SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-36-67). La Mouette : 20 h 30.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83).Dim. George Dandin : 18h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 MARS

«Les passages couverts (second parcours), exotisme et dépaysement assurés», 10 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

«Tombes célèbres du Père-Lachaise», *10 h 30 et 14 h 30, porte* principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

«Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre», 11 heures, 14 h 45 et 16 h 45, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Exposition : Les Lautrec de Lautrec», 11 heures, entrée de l'exposition, Bibliothèque nationale (P.-Y. Jaslet).

«Les thermes gallo-romains du musée Cluny», 11 heures, 6, place Paul-Painlevé (C. Merle).

«Exposition Lalique, rétrospective du joaillier et verrier», 11 h 30, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

«Conciergerie, Sainte-Chapelle et *histoire de la Cité», 14 h 30, 1, quai* de l'Horloge (Connaissance de Paris).

«Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme», 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lully (Arts et caetera).

«Les appartements du duc du Maine et du maréchal de La Meilleraie à l'Arsenal», 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

«La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie», 14 h 40, place *du Châtelet, devant la fontaine* (Paris autrefois).

«Le Panthéon», 14 h 45, entrée rue Clotilde (Tourisme culturel).

«Saint-Eustache, une église Renaissance et son quartier», 15 heures, devant l'église, rue du Jour (Monuments historiques).

«L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay», 15 heures, 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

«L'atelier de Gustave Moreau», 15 heures, 14, rue de La Rochefou*cauld (Approche de l'art).*

«A Paris, les deux églises américaines», 15 h 30, 23, avenue George-V (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : «La décentralisation dix ans après», avec L. Lanier (Académie des sciences morales et politiques).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Jeux interdits (1950, v.o.), de René Clément, 18 h 30 ; Casanova, un adolescent à Venise (1969, v.o. s.t.f.), de Luigi *Comencini*, 20 h 30.

DIMANCHE

La Kermesse héroïque (1935), de Jacques Feyder, 18 h 30 ; *Trains étroitement surveillés (1966, v.o. s.t.f.), de Jiri Menzel*, 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à la Warner Bros : Dark Victory (1939, v.o. s.t.f.), d'Edmund Goulding, 14 h 30 ; la Forêt interdite (1958, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 17 h 30 ; le Grand Sommeil (1946, v.o. s.t.f.), de *Howard Hawks, 20 h 30.*

DIMANCHE

Hommage à la Warner Bros : les Aveux d'un espion nazi (1939, v.o. s.t.f.), d'Anatole Litvak, 14 h 30 ; *Autour de* minuit (1985-1986, v.o. s.t.f.), de Bertrand Tavernier, 17 h 30 ; Shining (1980, v.o. s.t.f.), de Stanley Kubrick, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eus*tache, Forum des Halles.*

(40-26-34-30)

SAMEDI

Week-end *Georges Perec : Autobiographie* : Lectures pour tous (1960) de Jean Prat, Un homme qui dort (1974) de Georges Perec et Bernard Queysanne, 14 h 30 ; Autour de Perec : Cartolina d'amore : Omaggio à Georges Perec (1990, v.o.) de Massimiliano Milesi, Trompe-l'œil (1975) de Claude d'Anna, Foutaises (1989) de Jean-Pierre Jeunet, Décor de rue, tournage en ville (1985) de Jean-Claude Guidicelli, 18 h 30 ; Espaces : Récits d'Ellis Island (1980) de Robert Bober et Georges Perec, *18 h 30 ; les Films de sa vie : Traque*nard (1958) de Nicholas Ray, 20 h 30.

DIMANCHE

Week-end Georges Perec : Autobiographie : Un homme qui dort (1974) de Georges Perec et Bernard Queysanne, 14 h 30 ; Mémoire : la Vie filmée, 1930-1934 (1975) de Claude Ventura, les Lieux d'une fugue (1978) de Georges *Perec, 16 h 30 ; Romanesque : Série* noire (1979) d'Alain Corneau, 18 h 30 ; Lieux : Inauguration (1981) de Robert Bober, En remontant la rue Vilin (1992) de Robert Bober, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espa*gnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).*
AMOUREUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e *(43-54-72-71).*
LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé *Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BAR DES RAILS *(Fr.)* : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
BETTY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
BLANC D'ÉBÈNE *(Fr.-guinéen) : Images* d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CHER INCONNU (Nor., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Passage du *Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).*
588, RUE PARADIS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
COMME LES OISEAUX (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CONTE D'HIVER *(Fr.) : Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA COTE D'ADAM *(Sov., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-An*dré-des-Arts II, 6e* (43-26-80-25).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e *(44-07-20-49).*
DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e *(45-74-94-94)* ; UGC *Triomphe*, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LE DERNIER SAMARITAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e *(45-22-47-94).*
DINOSAURES (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
ECRANS DE SABLE (Fr.-It.-Tun.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, *14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85).
EPOUSES ET CONCUBINES *(Fr.-Chin.,* v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : *Latina, 4e (42-78-47-86)* ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FISHER KING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
FOR THE BOYS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
FRANKIE & JOHNNY *(A., v.o.) : Forum* Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon *Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount *Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
HAMLET (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e *(46-06-36-07).*
L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE (Esp.-Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e* (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68).*
LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
MAYRIG (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
MISSISSIPI ONE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ *(Jap., v.o.)* : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet *Panthéon), 5e (43-54-15-04).*
OLIVER ET OLIVIA (Dan., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, *7e (47-05-12-15)* ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81)* ; *Les Nation*, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, *17e (42-93-93-46).*
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (47-20-76-23) ; v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LE PREMIER EMPEREUR DE CHINE (Can.-*Chin.*) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
RICOCHET (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ROLLING STONES *(A., v.o.)* : La Géode, 19e (40-05-80-00).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : *Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TALONS AIGUILLES *(Esp., v.o.) : Gau*mont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, *8e* (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
LA TOTALE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
TOTO LE HÉROS (Bel.-*Fr.*-All.) : *Latina*, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFUT. *Film français* de Yannick Bellon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS. Film français de Patrice Noïa : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

AU SUD DU SUD. Film français de Laurent Chevallier : George V, 8e (45-62-41-46).

EN LIBERTÉ DANS LES CHAMPS **DU SEIGNEUR.** Film américain d'Hector Babenco, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

GRAND CANYON . Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PRINCE DES MARÉES. Film américain de Barbra Streisand, v.o. : Gau*mont Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e *(47-70-33-88)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

STORMBOY. Film australien de Henry Safran, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

VILLE A VENDRE. Film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26) ; Bretagne*, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VOYAGE A MELONIA. Film suédois de Per Ahlin, v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CULTURE

MUSIQUES

Mycènes au bord de l'apocalypse

« Elektra » de Richard Strauss, entre Sophocle et science-fiction

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'unique décor et les costumes conçus par Hubert Monloup pour cette nouvelle production toulousaine d'*Elektra* déplacent la tragédie mise en musique par Richard Strauss dans le temps et dans l'espace. Cette façade de porphyre vert, ce balcon de marbre jaune, déglingués au point de laisser apparaître les structures de béton armé, ces gravats amoncelés, ces fondations éventrées, tanières dans lesquelles Elektra se réfugie, ces escaliers de pierre écornés, ces servantes à robe noire, haut col et tablier blanc, ces laquais sinistres, cette Elektra en haillons noirs, cette Clytemnestre en robe de lourd brocard rouille, cet Oreste vêtu de cuir, cette surveillante habillée comme une gardienne de goulag évoquent, tout à la fois, l'Antiquité, l'Allemagne des années 30 et la Roumanie de Ceausescu, la veille comme les lendemains d'un civilisation en perdition.

Le metteur en scène, Nicolas Joël, a pris possession de cet unique décor. Il utilise l'ensemble du grand plateau de la Halle aux grains qui s'avance en épi jusqu'à surplomber l'orchestre qui joue à « ciel ouvert ». Au milieu de la scène, en équilibre au-dessus de la fosse, le cadavre d'Agamemnon. Il est recouvert d'un drap noir qui colle à ses traits comme si le mort était sous vide.

C'est avec une logique extrême que Joël distribue les apparitions des chanteurs, qu'il fait évoluer les serviteurs, qu'il rapproche de plus en plus les corps et, avec la froideur du chasseur de papillons qui épingle sa prise sur un bouchon de liège, qu'il montre la débauche de Clytemnestre et de sa cour. Sa Chrysothemis est faible, d'une humaine faiblesse. Elle figure l'espoir.

L'unité dramatique de cette représentation est magnifiée par certains de ses acteurs. Membre de la troupe du Deutsche-Oper, où nous l'avons entendue chanter avec une santé vocale et des dons d'actrice remarquables des rôles aussi différents que Tosca, Isolde, Eva, Sieglinde, Janis Martin n'a rien perdu, en quinze ans, de son impact.


D. R.

Janis Martin (Elektra) et Falk Struckmann (Oreste)

A la différence de tant de ses consœurs, elle ne hurle pas, ne parle pas le rôle d'Elektra mais elle le chante avec insolence. En surmonte chaque défi. Rachel Gettler (Chrysothemis) et Sheila Nadler (Clytemnestre) incarnent elles aussi admirablement leur rôle, mais, vraies potiches, elles sont écrasées scéniquement par Janis Martin qui sera, d'ailleurs, la plus applaudie par le public toulousain expert ès voix.

Falk Struckmann (Oreste à Toulouse et au Staatsoper de Vienne) a une voix parfaitement timbrée, si nettement articulée que la moindre de ses nuances passe la rampe quelle que soit la puissance de l'orchestre. Un orchestre qui joue à « ciel ouvert » avons-nous dit, et dans une salle circulaire, dont les murs noirs, la disposition du public en gradins plongent les auditeurs au cœur même du drame antique revisité par Hugo von Hofmannsthal, donnent un sentiment d'enfermement angoissant.

Jeu nuancé à l'extrême

Comme si nous bouillonnions dans une marmite infernale : rendu plus présent par une transparence acoustique inhabituelle dans un théâtre, l'Orchestre du Capitole de Toulouse, à l'image d'un chœur antique, commente l'action avec un à-propos, une fatalité prégnants.

Les musiciens ne couvrent pas les voix, leur jeu nuancé à l'extrême aiderait plutôt les chanteurs soumis à rude épreuve par Strauss. Sonorités somptueuses (malgré quelques infimes dérapages des cuivres), cordes qui vibrent avec générosité, sonnent avec une plénitude admirable : une fois de plus, Michel Plasson et ses troupes triomphent. Quel chemin ils ont parcouru en vingt-deux ans, quel spectaculaire bond en avant ils ont fait ces cinq dernières années !

ALAIN LOMPECH

► Prochaine et dernière représentation, le 1er mars, à 15 heures. Tél. : 61-22-24-30. (A noter, l'admirable texte d'Antoine Goléa, inclus dans le livret).

Le carnaval des illusions perdues

Musiciens et chanteurs brésiliens installés à Paris fêtent le début du Carnaval

Le vendredi d'avant les Cendres, vers minuit, s'ouvrent les bals de carnaval à Rio, sur les accents du rituel *Zé Pereira*, une chanson française (*les Pompiers de Nanterre*, d'Antonin Louis) arrivée au Brésil en 1869. Institution festive obligatoire au pays, le carnaval brésilien n'a pas épargné Paris, *via* la communauté brésilienne qui y réside. Depuis 1974, le Comité France-Brésil prend date pour tuer le mal du pays. Premier théâtre des festivités : la salle Wagram où, à une époque où il convenait de fuir les foudres des militaires au pouvoir, se retrouvaient exilés en puissance, militants antifascistes et fêtards parisiens. Six mille à sept mille individus, déguisés ou non, se retrouvèrent ainsi les samedis précédant Mardi gras jusqu'au jour fatidique de 1981 où les forces de l'ordre arrêtèrent le bal que menait ce soir-là une forte cohorte de travestis. Le carnaval brésilien de Paris s'assoupit, passa au Bataclan, puis au Cirque d'Hiver et les exilés repartirent vers un Brésil en voie de démocratisation.

Combien sont-ils à vivre en France ? Hier environ 20 000, aujourd'hui cinq fois moins. De leur épopée politique, la France a retenu quelques images musicales : Les Etoiles, Nazaré Pereira, Teca et Ricardo. Originaire de Xapuri, une ville cachée dans l'Amazonie profonde, la chanteuse Nazaré Pereira, arrivée en France en 1969, repartie au Brésil, puis revenue en 1975, enregistre son premier 45-tours en 1978, et fait un tube avec *O Cheiro da Carolina*. Celle qui chantait marches et sambas du répertoire de Carmen Miranda et de Chiquinha Gonzaga salle Wagram, en est aujourd'hui à son onzième album. Duo de choc, Rolando et Luis Antonio, les deux Etoiles, ont raflé les suffrages d'un public gourmand de jeux scéniques. Nazaré Pereira (son amazonien et folklore du Nordeste) ou les Etoiles (la tradition du travestissement) ont ainsi fait leur carrière dans une France qui leur demandait d'être Brésiliens avant tout, alors que le marché sud-américain se laissait envahir par des modes plus anglo-saxonnes.

Exilée à Paris pendant dix ans, alors que les militaires étaient au pouvoir à Brasilia, Teca Calazans, comme beaucoup d'artistes de la vague des années 70, a une vie partagée. D'un côté, le Brésil, de l'autre la France, où elle fonda le duo Teca et Ricardo avec Ricardo Vilas. En 1981, Teca repart au Brésil, entreprend des recherches sur Villa-Lobos avec l'aide de la Funarte (Fondation nationale pour l'art, aujourd'hui éteinte). Puis revient, pour des raisons personnelles, mais aussi par manque de moyens matériels. Son ex-compagnon de scène, Ricardo Vilas, confirme : *« Ce n'est pas facile. Mais ici, je peux vivre de ma musique. Ce qui n'empêche que si j'avais les mêmes possibilités au Brésil je rentrerais. Mais je doute que ce soit pour bientôt. »*

Invité par le Comité France-Brésil (1) pour un concert en 1990, Raimundo Sodré, chanteur et percussionniste, dont le Brésil avait fredonné un tube national en 1980, *A Massa*, a décidé de rester. Attaché dès l'enfance aux rythmes et à l'atmosphère mythique de Santo-Amaro-da-Purificaçao, dans l'Etat de Bahia, Raimundo Sodré ne peut cacher son amertume : *« Au Brésil, pour acheter des instruments on travaille pendant des mois et lorsqu'on a épargné l'argent nécessaire, les prix ont doublé à cause de l'inflation. »* Résultat : Sodré ne rentre plus au Brésil que pour les vacances.

Déception, manque d'avenir, marasme économique : le retour est peu aisé, surtout quand il est doublé d'un attachement profond au pays d'accueil, la France. Avis partagé par Rolando, une des deux Etoiles. *« Le problème n'est pas d'habiter au Brésil, mais de supporter la violence quotidienne »*, affirme le chanteur, en France depuis une décennie. Car aujourd'hui, plus que les craintes politiques, ou les impératifs économiques, c'est l'effondrement des valeurs, la suppression des fondations culturelles et des lois sur le mécénat lors de l'arrivée au pouvoir du président Fernando Collor, qui motivent l'installation des artistes brésiliens en Europe.

« Veras que um filho teu nao foge a luta » (Jamais un de tes fils ne fuira le combat). C'est *a contrario* et en citant ce vers de l'hymne national brésilien, que Mônica Passos, à Paris depuis 1979, résume son itinéraire : *« J'ai fui. Ce n'est pas la crise économique qui est à l'origine de mon départ – mon niveau de vie a d'ailleurs diminué en Europe, – mais le fait que le Brésil est en train de devenir une sorte de feuilleton bon marché, une caricature de lui-même. Je suis une réfugiée culturelle, si l'on veut. Je ne supporte pas la dégradation du niveau de l'intelligence, ni la banalité des propos, la mesquinerie des centres d'intérêt. Je n'ai plus envie d'habiter dans un pays où la critique est impossible, où l'assassinat d'un enfant ne provoque aucune réaction. »* L'envie ne lui manque pourtant pas de montrer à son mari – français – *« le Brésil de mon enfance, les légendes du* saci perere *(le petit Noir handicapé qui surveille la forêt en fumant la pipe), les contes de l'écrivain Machado de Assis, la joie des rues brésiliennes. »* Et le carnaval...

VÉRONIQUE MORTAIGNE et PERLA MELCHERTS

(1) Pour tout savoir sur le Brésil et la communauté brésilienne : A écouter : « Décalage horaire » de Paul Ghanem et Yvon Comoy, sur Radio Aligre (93 FM) les dimanches de 18 à 20 heures. A lire : *Infos Brésil*, mensuel très informé (musique, littérature, actualités). Par abonnements (120 F). Tél. : 40-38-37-02. Pour les droits de l'homme et la coopération : Comité France-Brésil : tél. : 43-54-41-56.

► Carnaval brésilien à Paris samedi 29 février au Bataclan avec Raimundo Sodré et Sandra Mara, de 22 heures à l'aube. Loc. : FNAC et Librairie L'Harmattan.

□ **Alfredo Kraus annule aux Champs-Elysées.** – Le ténor espagnol Alfredo Kraus ne donnera pas le récital prévu au Théâtre des Champs-Elysées, le 29 mars, dans le cycle « Les grandes voix », *« pour des raisons artistiques tenant à son calendrier »*. Restent maintenus dans ce cycle le ténor américain Chris Merritt, le 16 ; la mezzo américaine Marilyn Horne, le 20 et la soprano italienne Cecilia Gasdia, le 21. Tél. : 47-20-36-37.

EN BREF

□ **Légère progression des ventes de musique classique.** – En France, les disques de musique classique ont enregistré une légère progression en janvier. Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) indique que le *« chiffre d'affaires général a été en progression de 1,3 % seulement par rapport à janvier 1991, qui lui même était assez moyen (+ 4 %) »*. En janvier 1991, la musique classique représentait 12,13 % du chiffre d'affaires de l'industrie discographique en France, pourcentage passé à 13,10 % en janvier 1992. Les variétés internationales représentent 44,68 % du C. A, devançant légèrement les variétés nationales (42,23 %). Enfin, 95 % du chiffre d'affaires de la profession sont réalisés par le disque compact et la cassette (contre 90 % en janvier 1991).

□ **Trois architectes pour l'Ecole des beaux-arts de Paris.** – Les noms d'Henri Gaudin, Christian de Portzamparc et Patrick Berger ont été retenus par un jury et proposé à Jacques Chirac, pour la construction de la future Ecole des beaux-arts de la Ville de Paris. Le maire de Paris devra choisir parmi les trois projets. Le nouvel établissement devrait s'élever sur la totalité du site des anciens magasins généraux de La Villette, dont l'un a été détruit par un incendie en 1990, de part et d'autre du canal de La Villette. Cet espace difficile est particulièrement « surveillé » par le ministère de la culture qui a fait classer le pont de Crimée, en face du bâtiment toujours debout et occupé par des locataires – artistes notamment – qui n'entendent pas déménager. Ces derniers ont, à cet effet, créé une association. La Ville de Paris, qui n'a pas envie de se mettre sur le dos une nouvelle affaire des Récollets en pleine période électorale, aurait prévenu d'emblée les lauréats que le projet pourrait être différé ou transformé.

□ **Les dessins de Raphaël du Louvre à Rome.** – Du 30 mars au 31 mai, une exposition présentera à la villa Médicis – siège de l'Académie de France à Rome – des dessins de Raphaël, de ses élèves et de son entourage, conservés au cabinet des dessins du Louvre. Acquis par Louis XIV, ils sortent de France pour la première fois depuis trois siècles. Vont se joindre à eux des prêts des musées de New-York, Londres, Vienne, Venise et Rome. Le coût de cette manifestation serait de l'ordre de 5 millions de francs.

CULTURE

DANSE

Béjart tourne la page

Avec son dernier spectacle, le chorégraphe signe la fin de l'aventure d'une grande compagnie

PYRAMIDE
au Palais des Congrès

Bien sûr, il y a de fortes images – dès le début – les ombres de ceux qui construisirent les pyramides, corps prisonniers de voiles noirs, prenant au ralenti des formes bizarroïdes. Certes, il y a de bons moments de chorégraphie : la danse virile des garçons en pantalon rouge, reprise de *Golestan*, ou le solo de Bonaparte, autocitation de la *Neuvième Symphonie*. Sans doute, Béjart sait ficeler un spectacle, on ne se donnera pas le ridicule de le découvrir aujourd'hui. Cependant, cette *Pyramide*, voyage initiatique à travers les siècles et le pourtour de la Méditerranée, ne figurera pas parmi ses œuvres majeures. Si elle reste dans les annales, ce sera comme le dernier spectacle donné à Paris par le Béjart Ballet Lausanne, qui disparaît en juin prochain. Fin d'une aventure, celle de Béjart à la tête d'une grande compagnie, qui aura duré trente deux ans, le BBL étant, comme on sait, l'avatar du Ballet du vingtième siècle, fondé en 1960 à Bruxelles.

Laissons parler le chorégraphe. Le programme du Palais des Congrès publie la lettre qu'il a envoyée, en avril 1991, aux organisateurs de l'Exposition universelle de Séville, pour décliner leur invitation. « *Les mois ont passé*, écrit-il, *et les événements, qui m'ont fait toucher du doigt une lassitude de plus en plus grande pour les productions d'importance, les ballets d'envergure aux multiples danseurs, cette profusion de moyens, finalement, pour laquelle j'ai toujours eu la plus grande inclinaison et à quoi j'ai donné toute mon énergie. J'ai aujourd'hui l'impression d'avoir fait le tour de cette ambition et j'aspire désormais à créer de petits spectacles, en privilégiant dorénavant la recherche pure, avec peu de danseurs, et ainsi retrouver en moi l'enthousiasme du créateur et non plus la satisfaction de l'expert en projets grandioses...* »

Le BBL meurt, vive le RBL, plus précisément le Rudra Bejart Lausanne. Rudra est en indien, un des noms du dieu Shiva, évoquant son esprit de combativité. Sous cette bannière, d'une part, une école-atelier qui ouvrira en septembre et dont l'ambition est « *de faire une synthèse de la danse actuelle, classique et moderne, avec les différents arts du spectacle d'aujourd'hui* ». D'autre part, un groupe professionnel d'une vingtaine de danseurs, rescapés du BBL (qui en comprenait soixante) ou nouvellement engagés.

Que Béjart, délesté du fardeau d'une énorme troupe et rencontrant ces grands interprètes qui l'ont inspiré et lui font actuellement défaut, retrouve de nouvelles forces créatrices, on en a déjà la preuve. Il vient de régler un ballet de quarante-cinq minutes pour deux personnages, et non des moindres : Sylvie Guillem, et Laurent Hilaire. On a assisté à une répétition. S'il *est trop tôt pour rendre compte* de ces *Episodes* (titre provisoire), on peut dire que c'est du meilleur Béjart, magnifique, déchirant et drôle, à la fois neuf et riche de ces connotations mythiques qu'il aime tant. Rendez-vous à Rome pour la création mondiale, le 30 juin, dans les jardins de la villa Médicis.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Palais des Congrès, jusqu'au 1er mars. 20 h 30.

□ **Représentation supplémentaire de « Tirano Banderas » pour la lutte contre le sida.** – L'Odéon-Théâtre de l'Europe et les artistes du spectacle *Tirano Banderas*, de Ramon del Valle-Inclan, présenté dans une mise en scène de Lluis Pasqual du 11 au 15 mars, ont décidé de donner une représentation supplémentaire le dimanche 15 mars, à 20 h 30, au profit de la lutte contre le sida. La recette de cette représentation sera versée intégralement à l'Institut Pasteur. Renseignements : 43-25-70-32.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5726

HORIZONTALEMENT

I. Police... secours. Il a le volume comme unité de valeur. – II. Conseil de révision. Remercia l'amphitryon à la mode musulmane. – III. Façon de prendre la mouche à l'époque du coche. Ouverture à carreau. – IV. Une espèce fournit le laudanum. Avancer l'heure du terme. Poulet généralement dur. – V. Même contre, il est généralement d'accord. Reste interdit après avoir été condamné. Doit germer avant de porter ses fruits. – VI. Grand du Sud qui se mesura avec un Grant du Nord. Possessif. Même jolie, elle peut encore devenir belle. Fraction de lustre de la valeur d'une bougie. – VII. Un qui est fort capable de faire sourire une femme de marbre. Donne à la jeunesse un certain air de gravité. – VIII. Très attachés à leur dada, il serait vain de vouloir les désarçonner. C'est tout l'éclat qu'on peut attendre des cruches. – IX. Utilisée dans une opération comprenant souvent une soustraction. Lâchés. – X. Son ou lumière. Dépend de Saint-Etienne. Un primaire ne sait pas grand-chose de la secondaire. – XI. Ce n'est pas en courant qu'on parviendra à l'attraper. Tel un don légué à la postérité. – XII. Sa fonction lui impose de lourdes charges. S'attaquer à la culture des autres en bêchant énormément. – XIII. Ne dépassent pas le 60 au chrono. Prénom. Terme musical. – XIV. Soudeur de chaînes. Peut se définir par « indéfinissable ». – XV. Pieuses, elles restent longtemps plongées dans leur missel. Opération de débit au sein de la production laitière. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'ils demandent à leurs « élèves », c'est qu'ils soient doués pour la multiplication. Résolument banni d'un vocabulaire royal. – 2. On la préfère sans maquillage. Etablissement ayant l'air comme il faut. – 3. Sont déterminées par les grands courants. Grande maison. Brûla ce qu'il avait peut-être adoré. – 4. Pousse un certain cri (épelé). Partie de pétanque. Est bien souvent empoté. – 5. Elle se trouve là où tout est recherché. Même pour un travailliste, il constitue un élément conservateur. – 6. Se refuse à toute confession. Prise de courant. – 7. On la plante généralement entre la fenaison et la moisson. Détiennent le bénéfice du plein emploi. Symbole. – 8. Figure mythologique. Mot figurant dans la biographie de Marie Curie. En attente. – 9. Est très connu pour sa forme. Garniture de cheminée. S'oppose au courant. – 10. Même les personnes les plus méfiantes se reposent sur lui. On y discute de choses sérieuses. – 11. Scène du vieux répertoire. Cherche à se faire obéir. Qui doit plus à la naissance qu'à l'expérience. – 12. Mis au secret. Idéal matrimonial. Mode d'instruction exigeant un maître répétiteur. – 13. Ne saurait se faire dans la solitude. Chacun apprécie le meilleur. – 14. Degré. Des pieds. On y trouve le chemin du chœur. – 15. Inspire le désir de rendre ce qu'on ne peut digérer. Manière d'élever au cube des unités énergétiques.

Solution du problème n° 5725

Horizontalement

I. Truffière. – II. Humeur. Us. III. Eta. Tomes. – IV. Rire. Nu. – V. Il. Toison. – VI. Dépense. – VII. Ire. Etend. – VIII. Rare. – IX. Noire. Ave. – X. Emeutier. – XI. Ane. Xérus.

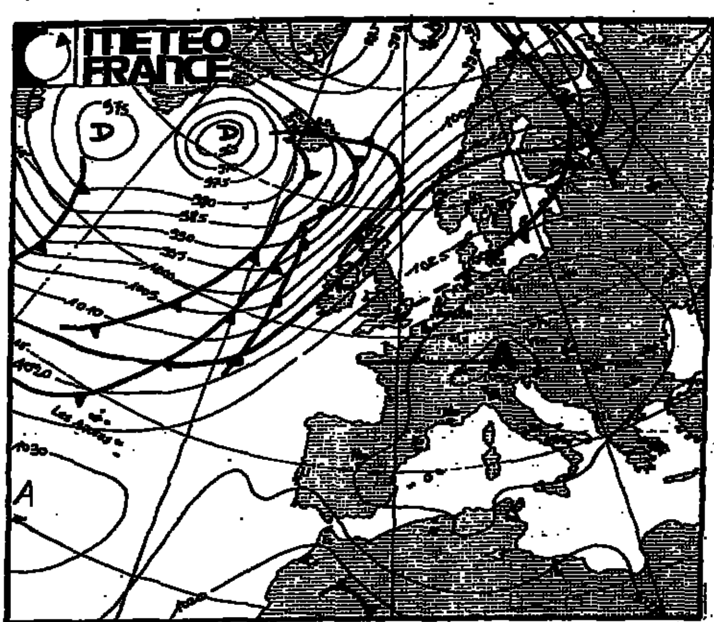
Verticalement

1. Théridion. – 2. Rutiler. Oén. – 3. Umar. Périmé. – 4. Fe. Eté. Are. – 5. Fût. Onéreux. – 6. Ironiste. Té. – 7. Musée. Air. – 8. Rue. Neveu. – 9. Essen. Ers.

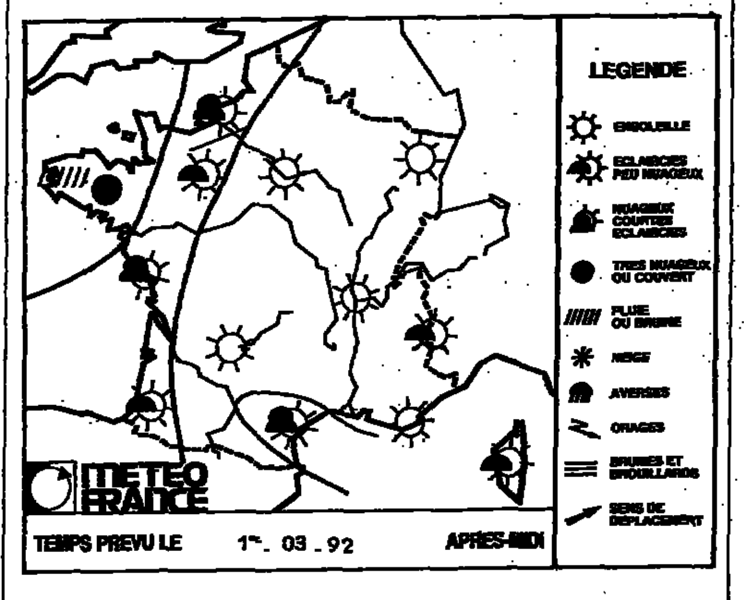
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 FÉVRIER 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS 1992



Dimanche : pluie en Bretagne, soleil printanier ailleurs. – Sur la Bretagne, le ciel sera gris et accompagné de petites pluies jusqu'en début d'après-midi ; ensuite, des éclaircies se développeront.

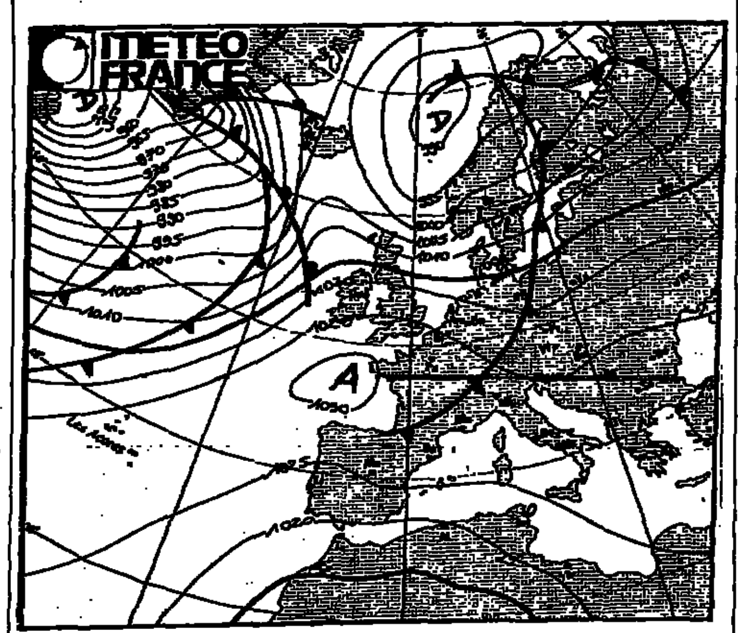
Sur les Pays-de-Loire, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, il fera beau le matin, puis le soleil disparaîtra avec l'arrivée de nuages venant de l'ouest. Il pleuvra un peu en fin de journée.

Partout ailleurs, ce sera du beau temps. Il y aura toutefois quelques nuages sur l'Aquitaine, les Alpes et la Corse, tandis que le vent d'Autan apportera des nuages bas dans la vallée de l'Aude.

Les températures seront sans grand changement : les minimales seront comprises entre 8 et 9 degrés sur les côtes, et entre – 1 et + 4 degrés dans l'intérieur ; quant aux maximales, elles atteindront 13 à 17 degrés du nord au sud.

Le vent de sud-ouest soufflera modérément sur les côtes de la Manche, ainsi que le vent d'Autan dans la vallée de l'Aude ; ailleurs, le vent de secteur sud sera plus faible.

PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-2-1992 à 18 heures TU et le 29-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	18	9	D
BORDEAUX	18	5	D
BOURGES	17	1	D
BREST	10	6	B
CAEN	16	2	D
CHERBOURG	10	0	D
CLERMONT-FER.	17	1	D
DIJON	15	– 3	B
GRENOBLE	16	0	D
LILLE	14	3	D
LIMOGES	15	4	D
LYON	15	0	D
MARSEILLE	16	4	D
NANCY	16	– 2	B
NANTES	15	4	D
NICE	18	8	D
PARIS-MONTS.	16	5	D
PAU	18	3	D
PERPIGNAN	15	3	D
RENNES	15	1	B
ST-ÉTIENNE	16	2	D
STRASBOURG	15	– 1	D
TOULOUSE	16	7	D
TOURS	16	2	D
POINTE-À-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER

ALGER	16	5	D
AMSTERDAM	11	5	C
ATHÈNES	16	3	D
BANGKOK	33	26	D
BARCELONE	11	6	D
BELGRADE	15	– 1	D
BERLIN	14	4	D
BRUXELLES	14	6	D
COPENHAGUE	9	1	C
DAKAR	21	15	N
DJERBA	17	10	N
GENÈVE	12	– 1	D
HONGKONG	23	20	C
ISTANBUL	3	2	D
JÉRUSALEM	7	– 3	D
LE CAIRE	15	6	N
LISBONNE	18	9	N
LONDRES	8	4	C
LOS ANGELES	27	14	C
LUXEMBOURG	13	5	D
MADRID	15	2	N
MARRAKECH	23	12	C
MEXICO	24	9	D
MILAN	14	– 3	D
MONTRÉAL	– 10	– 20	*
MOSCOU	1	– 2	C
NAIROBI	28	14	D
NEW-DELHI	29	16	D
NEW-YORK	8	4	N
OSLO	7	1	N
PALMA-DE-MAJ.	16	3	D
PÉKIN	16	2	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	N
ROME	16	4	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	11	0	N
SYDNEY	24	17	N
TOKYO	15	10	D
TUNIS	16	8	C
VARSOVIE	4	2	C
VENISE	10	– 2	D
VIENNE	13	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 29 février

TF 1

20.45 Variétés : La Première Fois.
22.40 Magazine : Ushuaïa.
23.50 Magazine : Formule sport.
1.05 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

20.45 Magazine : La Nuit des héros
22.35 Magazine : Double jeu.
23.50 Série : Les Brigades du Tigre.
0.50 Journal et Météo.

FR 3

— *De 20.00 à 0.30 La Sept* —

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le Prix du chantage.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.01 Le Journal du cinéma.
23.05 Cinéma : Quand Harry rencontre Sally. ■
0.40 Cinéma : Grievous Bodily Harm. □

LA 5

20.45 Série : Kojak.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.15 Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.
0.10 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Taille mannequin.
23.50 Musique : Flashback.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.10 ▶ Théâtre : La Vie de Galilée.
23.20 Le Courrier des téléspectateurs.
23.25 Soir 3.
23.45 Mégamix.

Dimanche 1er mars

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : La Nuit des juges. ■
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Téléfilm : Le Diable au corps.
0.15 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 1, 2, 3. Théâtre.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Téléfilm : Les Sirènes de minuit.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Pierre Schoendoerffer.
23.45 ▶ Documentaire : Vietnam, la première guerre (1945-1954).
0.35 Journal et Météo.

FR 3

13.30 Sport : Moto.
14.00 Magazine : Faut pas rêver.
14.55 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.15 Le Choix de Lulo.
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région. Grand témoin : Bernard-Henri Lévy.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Les Géants du music-hall.
22.05 Magazine : Le Divan.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Deburau. ■■
0.25 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.00 Série : Le Gang des tractions.
15.20 Magazine : 24 heures.
16.15 Magazine : Exploits 2.
16.35 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Fantômes en fête. ■

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme... ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : La Discrète. ■■
22.00 Flash d'informations.
22.05 L'Equipe du dimanche.
0.05 Cinéma : Je t'aime, moi non plus. ■

LA 5

12.30 Magazine : Le Club F1.
15.05 Téléfilm : Le Droit Chemin.
16.30 Série : Soko, brigade des stups.
17.25 Série : Lou Grant.
18.15 Série : La loi est la loi.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Mon nom est personne. ■
22.55 Magazine : Reporters.
23.55 Magazine : Top chrono.
0.45 Journal de la nuit.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Cinéma : West Side Story. ■■
23.15 Magazine : Culture pub.
23.45 Téléfilm : Troubles.
1.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.00 Documentaire : D comme Deutschland.
15.35 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle.
16.25 Flash informations (et à 17.55, 18.55, 19.35, 19.55).
16.30 Téléfilm : Les Poules de Cervantes.
18.00 Documentaire : Lignes de vie.
19.00 Documentaire : A la recherche de Christian B.
19.40 Cinéma d'animation.
20.00 Jean Painlevé au fil de ses films.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Cinéma : Fitzcarraldo. ■■■
23.05 Le Dessous des cartes.
23.15 Cinéma : Trous de mémoire. ■
0.30 Un tournage en Amazonie : Fitzcarraldo.

ÉCONOMIE

BILLET

Les robots et la reprise

Une fois sortis du marasme actuel, les pays industrialisés pourront-ils renouer – et pour longtemps – avec les taux d'expansion de la période 1987-1990, qui furent compris entre 3,5 % et 4,5 % l'an ? La question a une grande importance puisque ce n'est qu'au-delà de taux de croissance de 3 % que le chômage pourrait recommencer à diminuer dans la plupart des pays industrialisés.

Les excellentes années 1987-1990 (baisse du chômage, amélioration du niveau de vie, modernisation accélérée des équipements) furent-elles exceptionnelles ? Ces années-là ont en tout cas bénéficié d'un concours heureux de circonstances.

Il y eut d'abord le contre-choc pétrolier de fin 1985-début 1986, qui enrichit considérablement les entreprises en réduisant leurs coûts d'approvisionnement, produisant le même effet qu'une innovation technologique majeure pourvoyeuse d'énormes gains de productivité.

Il y eut aussi l'effet des politiques économiques (fiscales et salariales), qui favorisèrent les entreprises et les actionnaires dans le partage de la valeur ajoutée. D'où une vague d'investissements grâce aux profits reconstitués. Mais ces effets massifs sont du passé et ne se reproduiront probablement pas.

Faut-il pour autant sous-estimer nos atouts en ne tenant pas compte – ou insuffisamment – de l'effet à long terme de la recherche et du progrès technique ? L'histoire économique récente nourrit un immense paradoxe. Depuis le début des années 70, le progrès technique a fait des avancées considérables alors même que les gains de productivité se ralentissaient : + 1,7 % l'an entre 1973 et 1990 après + 4 % l'an entre 1950 et 1979. Mais les choses devraient changer et la productivité s'accélérer au cours des prochaines années pour atteindre, selon les estimations, 2,5 % l'an. En tenant compte des progrès démographiques, la croissance économique pourrait dépasser 3 % l'an.

Cette accélération des gains de productivité s'expliquerait surtout par l'épanouissement des technologies nouvelles (informatique, électronique, télécommunications...) qui, depuis qu'elles ont été mises sur le marché, sont mal maîtrisées, insuffisamment utilisées et donc exploitées à des coûts d'autant plus élevés que l'organisation – sauf au Japon – fait, elle aussi, cruellement défaut.

Nous ne savons pas encore tirer pleinement parti des ordinateurs et des robots. Mais cela viendra et la croissance pourra alors s'installer durablement sur des rythmes élevés.

ALAIN VERNHOLES

□ **Le TGV-Méditerranée passera sous un tunnel à Pennes-Mirabeau.** – La traversée en TGV de Pennes-Mirabeau, *près de Marseille*, sera effectuée sous un tunnel dont l'extrémité nord sera située dans la zone du plateau de l'Arbois, a décidé vendredi 28 février le ministre des transports, de l'équipement et du logement, M. Paul Quilès. La décision de construire cet ouvrage, dont les caractéristiques feront l'objet d'une étude de la SNCF, est une victoire pour les habitants de Pennes-Mirabeau et les opposants aux TGV-Méditerranée qui se battent depuis des mois pour obtenir la modification de son tracé.

Après onze mois de stagnation

Les autorités japonaises reconnaissent un ralentissement de la croissance

Renonçant à son optimisme volontariste, l'administration japonaise reconnaît une contraction sérieuse de l'activité économique. L'accroissement des stocks, la diminution des ventes, annonciateurs du déclin des profits des entreprises, conduisent l'Agence de planification à abandonner les périphrases rassurantes, en face des milieux d'affaires qui réclament des mesures de soutien à la croissance.

TOKYO

de notre correspondant

La décélération du rythme de croissance de l'économie japonaise devient plus nette : pour la première fois depuis 1987, dans son rapport mensuel publié mardi 26 février, l'Agence de planification ne parle plus d'*« expansion »* ou, comme encore le mois dernier, de *« phase d'ajustement »*. Elle reconnaît une contraction sérieuse de l'activité économique . *« La situation ne nous permet plus de continuer à utiliser le mot expansion »*, a déclaré un fonctionnaire de l'agence, évoquant l'accroissement des stocks et une diminution des ventes dans tous les secteurs (– 0,5 % pour le dernier trimestre de 1991) qui vont se traduire par un déclin important des profits des entreprises.

Le président du Keidanren (patronat), M. Hiraiwa, a déclaré que ce ralentissement donnait tort aux prévisions gouvernementales jugées trop optimistes. L'admission par l'Agence de planification d'une décélération plus sensible devrait accentuer les pressions des milieux d'affaires, qui demandent des mesures de soutien à la croissance.

Depuis plusieurs mois, les instituts de recherches économiques privés et l'administration divergeaient dans leur appréciation de la situation : pour les premiers, après une période de croissance continue qui débuta en décembre 1986, le Japon était entré dans une phase de récession. La Banque du Japon ou l'Agence de planification inventaient chaque mois une nouvelle périphrase pour éviter un tel jugement et rassurer les chefs d'entreprise.

Selon l'agence, on ne peut parler de récession que lorsque la croissance du produit intérieur brut (PIB) est inférieur à 3 % pendant trois trimestres consécutifs. Or, tel n'était pas le cas puisque le PIB a progressé de 4 % et de 1,3 % au cours des deuxième et troisième trimestres de 1991.

Au-delà des mots, la réalité

Notant que tous les indicateurs – investissements, ventes des grandes surfaces, indice de production industrielle, nombre des logements en construction – étaient médiocres, le *Nihon keizai*, quotidien des milieux d'affaires, écrivait il y a quelques jours : *« Tout donne à penser que l'économie s'oriente vers une phase de récession. »*

Au-delà de cette querelle de mots, il y a une réalité : un ralentissement qui ne fait que s'accentuer depuis le milieu de l'été. Selon l'Agence de planification, la période d'expansion continue qui avait commencé en décembre 1986 et aurait dû dépasser ce qu'il est convenu d'appeler le « boom Izanagi » (cinquante-sept mois entre 1965 et 1970) a pris fin en mars de l'année dernière (il n'aura duré que cinquante-deux mois).

Les derniers indicateurs ne sont guère encourageants. En raison de la contraction de la demande interne (qui représente 60 % du produit national), la production a diminué en décembre de 1,3 %. Au cours du même mois, les stocks ont en revanche augmenté de 1,8 % et de 13,1 % sur l'ensemble de l'année 1991 – le niveau le plus élevé depuis 1975. Ce grossissement des stocks est particulièrement sensible dans le secteur des instruments de précision et des produits électriques.

Une réduction des investissements

Pratiquement tous les secteurs souffrent, et les grands noms de l'industrie nippone vont enregistrer des chutes de profits importantes pour l'année fiscale 1991 (qui s'achève le 31 mars) : selon les estimations du *Nihon keizai*, les profits de Sony devraient chuter de 80 % (le déclin le plus important depuis 1957), ceux de Toshiba de 60 %, de Hitachi de 44 % et de Matsushita de 28 %. Il en va de même pour les constructeurs automobiles : Toyota et Nissan connaîtront des pertes et Mitsubishi enregistrera un déclin de 8 % de ses profits (en janvier, la production automobile a diminué de 1,5 % pour le second mois consécutif).

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les entreprises envisagent, pour la première fois depuis quinze ans, de réduire les investissements en équipements (– 1,3 % en 1992) qui, avec la demande interne, ont été les moteurs de la croissance (comptant pour 22 % de celle-ci). Un marché de l'emploi qui demeure tendu en raison d'une persistante insuffisance de main-d'œuvre, conjuguée à la concurrence des pays de la région, devrait néanmoins contraindre les industriels à maintenir leurs investissements à un bon niveau soutenu en matière d'automation et de gains en productivité.

Le pessimisme qui tend à prévaloir dans les milieux d'affaires est dû à une contraction indéniable de la croissance. Mais il relève aussi de l'affolement traditionnel des dirigeants nippons lorsque la croissance, considérée comme une donnée acquise, faiblit quelque peu (une croissance inférieure à 3 %, un rythme honorable pour un autre pays, étant synonyme ici de récession). L'économie nippone est certes en décélération, mais elle bénéficie encore de sa lancée antérieure.

La diminution des tensions inflationnistes (en un an le rythme d'augmentation des prix à la consommation est passé de 3,9 % à 2,1 %) devrait permettre dans les mois qui viennent à la Banque du Japon d'abaisser une nouvelle fois le taux d'escompte (actuellement à 4,5 %) afin de desserrer le crédit et de pallier le pessimisme des milieux d'affaires. Pour la Banque centrale, les conditions d'un redressement vers une croissance stable devraient être réunies dès juin.

Il reste que le Japon ne bénéficie plus des avantages qui ont nourri la période de croissance continue qui vient de s'achever : une politique déflationniste favorisée par la flambée du yen et la diminution des prix du pétrole.

PHILIPPE PONS

Réorganisation dans une filiale du Crédit lyonnais

Altus Finance reprend en main la Banque Saga

Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, a décidé de faire le ménage dans la Banque Saga, dont elle possède 33,4 % du capital. Cela devenait urgent alors que la crédibilité de Saga était sérieusement remise en cause. Elle a fait l'objet d'un audit approfondi de la part d'Altus Finance et du service d'inspection de la commission bancaire. Certaines rumeurs faisaient même état d'enquêtes du fisc, des douanes et des renseignements *généraux !*

Pour autant, aucune poursuite pénale ne serait actuellement engagée. Saga se retrouve également dans le collimateur de l'agence de notation Standard & Poor's, qui a attribué une note faible (T1/A3) à une émission de certificats de dépôt.

Il faut dire que la stratégie de prises de participation de la banque ne semble pas particulièrement judicieuse, notamment l'engagement dans la compagnie aérienne Air Outre-Mer, fusionnée depuis avec Minerve. Au total, les pertes pourraient atteindre en 1991 environ 200 millions de francs. Du coup, son président, M. Marc Petit, a été remplacé par M. Xavier Daudin, déjà nommé directeur général au début du mois. Il est chargé de mettre en œuvre un plan de « nettoyage » en deux étapes. Dans un premier temps, Saga a cédé sa participation (96 %) dans la Banque Colbert à Altus. La Banque Colbert est destinée à devenir le « pivot » du pôle bancaire que va s'efforcer de constituer Altus et va recevoir le « fonds de commerce bancaire » de Saga, c'est-à-dire les activités de gestion de patrimoine, de gestion institutionnelle et de banque classique.

En revanche, les participations à risques ne seront pas transférées. Saga sera rémunérée en actions de la Banque Colbert, puis les deux ensembles « assainis » devraient fusionner. Les actionnaires de Saga seront alors actionnaires de Colbert. A terme, cette banque regroupera les activités d'Altus Finance liées à la gestion de patrimoine, à l'immobilier et à la banque d'affaires. On y retrouvera un ensemble de 3 milliards de francs de fonds propres comprenant, outre Saga, la Bafip et d'autres entités comme Alter Banque et Altus Patrimoine et Gestion.

E. L.

Toujours opposés à la réforme de leur statut

Les dockers CGT durcissent leur action

La Fédération nationale des ports et docks CGT annonce dans un communiqué publié mercredi 26 février son intention de durcir son action en réduisant tous les jours, à partir de lundi 2 mars, les heures d'ouverture des ports, tout en continuant les grèves de quarante-huit heures par semaine. Toujours aussi virulent à l'égard du projet de M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer, visant à réformer le statut des dockers, le syndicat ouvrier ne l'est pas moins à l'égard de l'organisation patronale (Union nationale des industries de la manutention, ou UNIM), qualifiée de *« patronat le plus rétrograde »* pour avoir dénoncé les accords nationaux en vue de renégociations.

Rappelons que l'intention de M. Le Drian est de déposer un projet de loi au printemps devant le Parlement, visant à remettre en cause un statut vieux de quarante-cinq ans et à améliorer la compétitivité des ports français (*le Monde* des 29 novembre 1991 et 15 février). Dix-huit mouvements de grève de quarante-huit heures par semaine ont été déclenchés depuis octobre dernier, paralysant régulièrement le trafic.

Au 1er mars

Le SMIC sera supérieur au salaire minimum de la fonction publique

Au 1er mars, à la suite de sa revalorisation de 2 %, le montant brut du SMIC sera supérieur au salaire minimum de fonction publique. La fédération CGT des PTT souligne, dans un communiqué publié vendredi 28 février, que le SMIC s'élèvera à 5 630 francs, en brut, alors que le salaire minimum des agents de la fonction publique restera, lui, de 5 609 francs.

« C'est la preuve que la convention salariale signée à l'automne 1991 par la CFDT, la FEN la CFTC et les autonomes ne correspond pas aux revendications des personnels », note l'organisation syndicale qui rappelle que, en raison d'une situation identique en 1991, *« une prime compensatrice avait été attribuée »*.

□ **Travail de nuit des femmes : réactions.** – *« Au nom de l'égalité, on va faire un pas en arrière »*, a estimé M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, à la suite de la dénonciation par la France de la convention de l'OIT (Organisation internationale du travail) interdisant le travail de nuit des femmes (*le Monde* du 28 février). *« Cette fois, l'Europe est un instrument de destruction »*, a-t-il ajouté. M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, préfère *« la logique d'égalité »* à *« la logique de protection »* et considère qu'il fallait *« sortir d'une situation d'une hypocrise totale »*.

Le PS, pour sa part, *« demande qu'aucune annonce prématurée et insuffisamment instruite ne soit faite »* et Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale aux droits des femmes, a déclaré que le travail de nuit *« doit rester l'exception »*. Mme Gisèle Moreau (PCF) a dénoncé *« un recul d'une extrême gravité »*.

La quatrième « Bougie du sapeur »

La Bougie du sapeur, périodique satirique *« paraissant tous les 29 février »*, vient de publier son quatrième numéro. Au sommaire de ce journal de vingt pages vendu 20 francs, un entretien imaginaire avec Mme Edith Cresson, premier ministre, qui conseille aux femmes de rechercher *« les sources du bonheur »*, suivi d'un autre entretien imaginaire avec M. Jack Lang, ministre de la culture, qui trouve les colonnes de Buren fort *« pratiques pour les chiens »*.

□ **« Le Journal de Toulouse » cesse de paraître.** – *Le Journal de Toulouse* créé en mars 1988, a publié son dernier numéro jeudi 27 février, à la suite de la liquidation judiciaire de sa société éditrice, la Société pour la promotion de la presse régionale (SPPR), mise en redressement judiciaire le 9 avril 1991 (*le Monde* du 13 février).

Après douze ans de contentieux

Un particulier marque un point contre les douanes

Un importateur de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), en lutte contre les douanes depuis douze ans, a marqué un point décisif, à la suite d'un arrêt de la cour de cassation condamnant cette administration pour *« voie de fait »*. D'autre part, la cour donne obligation aux douanes de régler les astreintes bloquées au nom d'une réglementation datant... de 1791.

L'affaire remonte à 1980 : *M. Raymond Marti importe plus de* 10 000 postes CB (citizen band), d'une valeur globale de 3 millions de francs, qu'il dédouane et revend à des grossistes. Mais, un mois plus tard, les douanes saisissent le matériel, estimant qu'il ne respecte pas les normes en vigueur. Elles s'appuient pour cela sur un arrêté pris cinq jours après le dédouanement des appareils.

Le feuilleton n'est pas terminé, car il reste encore à la cour d'appel de Dijon de fixer le montant définitif du préjudice subi par M. Marti, qui est sorti ruiné de cette affaire.

A partir du 9 mars

Les tarifs grandes lignes de la SNCF augmenteront de 2,8 % en moyenne

La SNCF a annoncé, vendredi 28 février, une augmentation moyenne de ses tarifs voyageurs « grandes lignes » (hors Ile-de-France) de 2,8 % à compter du 9 mars. Cette hausse s'appliquera, par paliers, en fonction des distances. D'un maximum de 7,5 % pour les distances de 150 km à 159 km, comme Paris-Reims (159 km), elle sera nulle pour les distances supérieures à *850* km, comme Paris-Nice.

A titre d'exemple, le prix d'un billet Paris-Lille (258 km) augmentera de 6,2 %, celui d'un Paris-Nantes (396 km) de 4 %. L'abonnement à un prix réduit « Modulopass » augmentera en moyenne de 4,9 %. En revanche, le prix des cartes Vermeil, Kiwi et Carrissimo (carré jeunes pour les moins de vingt-six ans) demeurera inchangé, tout comme les prix des droits de réservation, quels que soient les trains (classiques ou TGV) ou le niveau de classe.

Au détriment de Citroën

General Motors s'implante en Pologne

General Motors Europe et l'usine automobile FSO (Fabryka Samochodow Osobowych) de Varsovie investiront 75 millions de dollars (420 millions de francs) dans une société commune qui assemblera les Opel Astra. Un protocole d'accord a été signé vendredi 28 février entre les deux firmes.

Les premiers véhicules devraient quitter l'usine dans environ dix-huit mois, a indiqué le président de GM Europe, M. Robert Eaton, l'objectif étant une production annuelle de 35 000 Astra. Dans un deuxième temps, les deux entreprises pourraient construire une nouvelle usine d'une capacité de 100 000 à 150 000 voitures par an.

Le pourcentage de la participation américaine dans la nouvelle société n'a pas été fixé, mais devrait être largement majoritaire. L'apport polonais consistera en bâtiments et matériel servant actuellement à la fabrication de la Polonez, véhicule dérivé de la Fiat 125.

GM et FSO devraient également collaborer pour concevoir une nouvelle voiture appelée à remplacer la Polonez. D'autre part, GM Europe doit aider FSO à améliorer ses produits actuels ainsi que la productivité de ses unités de fabrication. Enfin, le constructeur américain prévoit d'associer FSO et ses filiales, ainsi que les équipementiers polonais, à ses propres fabricants de composants et équipementiers.

GM Europe était en concurrence avec Citroën, qui avait proposé d'assembler à Varsovie ses modèles ZX et BX.

Cet accord intervient après que la CEE, suite aux critiques formulées par la France, eut jugé discriminatoire le dispositif concernant l'importation de voitures européennes que Varsovie comptait mettre en place. Ce dispositif prévoyait l'importation en Pologne de 30 000 voitures européennes sans droit de douane, à condition qu'elles portent la marque General Motors Europe, Volkswagen ou Fiat (*le Monde* du 29 février).

Le Parlement polonais rejette le nouveau programme économique

Les remous créés ces dernières semaines par la présentation d'un nouveau programme économique, et la démission du ministre des finances qui en avait découlé (*le Monde* daté 23-24 février), se prolongent. Vendredi 28 février, le Parlement polonais n'a pas voté le programme, qui prévoit un relâchement des mesures d'austérité en place depuis deux ans. Les députés ont cependant approuvé la nomination du nouveau ministre des finances, M. Andrzej Olechowski.

Le nouveau ministre, qui n'est pas directement rattaché à l'un des partis de la coalition gouvernementale de centre-droit, est bien connu des milieux internationaux. Au cours des années 80, il a travaillé comme expert à la Banque mondiale. En 1991, en temps que vice-ministre des relations économiques avec l'étranger, il a négocié l'accord d'association entre la Pologne et la CEE.

Le CSA admoneste l'administrateur judiciaire de La Cinq

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a écrit jeudi 27 février, à Me Hubert Lafont, administrateur judiciaire de La Cinq, pour lui signifier qu'il commençait à se *« préoccuper des délais »* créés par la procédure actuellement suivie. Le Conseil demande donc à Me Lafont de lui communiquer le calendrier des opérations à venir.

Le CSA rappelle en outre à Me Hubert Lafont que *« la procédure judiciaire en cours ne libère pas La Cinq de ses engagements souscrits lors de l'attribution de l'autorisation. Tout plan de continuation doit donc respecter ceux-ci »*. En clair, après le dépôt de bilan, les quotas de diffusion d'œuvres culturelles d'expression française et européenne doivent être respectés et *« le retard pris en ce début d'année devra faire l'objet d'un rattrapage »*, précise le CSA. Le Conseil conclut en exigeant que le plan de reprise qui sera soumis par M. Silvio Berlusconi au tribunal de commerce indique *« les mesures envisagées en matière de production et de programmation pour satisfaire aux obligations de la chaîne en 1992 »*.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 24 AU 28 FÉVRIER 1992

PARIS

Allegro ma non troppo

INDICE CAC 40

+ 1,07 %

Si la semaine dernière, la Bourse de Paris a laissé derrière elle les sables du désert koweïtien après dix-huit mois d'une longue traversée, elle ne s'est pas pour autant arrêtée en chemin. Que l'on en juge. Forte d'un terrain plus praticable, elle a aligné au cours de cette période trois séances gagnantes sur cinq, qui, au final, laissent un bilan positif de 1,07 % d'un vendredi sur l'autre.

La semaine avait débuté sur l'élan impulsé lors de la période précédente. Lundi, premier jour du nouveau terme boursier de mars, Paris inscrivait sa sixième séance consécutive de hausse (+ 0,72 %) et portait simultanément ses gains à 6 % depuis le lundi précédent. Le lendemain, des dégagements bénéficiaires, après cette vive hausse du marché, pesaient – d'une façon excessive, selon les intervenants – sur la tendance (– 1,16 %). Dès le mercredi, les valeurs se reprenaient, confirmant le cap haussier, et gagnaient 1,42 %. Au cours des deux dernières journées, le marché marquait le pas et consolidait ses gains.

La séance de jeudi fut malgré tout heurtée. Heurtée, car elle commença sur une vive hausse (0,74 %), qui s'amplifie par la suite, permettant ainsi à l'indice de franchir au cours de la séance le seuil psychologique des 2 000 points, à 2004,18, niveau délaissé par le CAC depuis le 20 juillet 1990. Mais ce ne fut qu'un simple tutoiement car en clôture il revint à 1 985,12 points, soit un gain de 0,19 % sur son niveau de la veille. La dernière séance qualifiée de «technique», en raison de l'arrivée à échéance des contrats sur l'indice CAC se solda par un repli marginal de 0,09 % à 1 983,38 points. En l'absence d'événements notables en France et outre-Rhin, si ce n'est les déclarations encourageantes de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, selon lesquelles «la France est dans la meilleure situation possible pour profiter de la reprise qui s'amorce», les investisseurs français sont, à nouveau, au cours de la semaine passée, restés attentifs aux nouvelles venant des Etats-Unis.

Comme le prouve la publication de plusieurs indicateurs, les perspectives économiques américaines se sont améliorées, mais comme le soulignait aussi le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, le danger que la reprise «flanche» est toujours présent. Ce sentiment est également partagé par les analystes de la Caisse des dépôts. Dans une note de conjoncture publiée cette semaine, l'on peut lire que «les conditions techniques d'une reprise américaine semblent être réunies à l'horizon du second trimestre 1992, si l'attentisme des consommateurs s'estompe». Wall Street, en ce sens, ne s'y est pas trompé, inscrivant cette semaine un nouveau record à la hausse après l'annonce d'une hausse, plus importante que prévu, de 1,5 % des commandes de biens durables pour le mois de janvier. Ce chiffre confirme un certain redressement propre à rassurer les investisseurs de part et d'autre de l'Atlantique.

Cela étant, s'il avait été mauvais, l'assurance que M. Greenspen était prêt à stimuler l'économie par un relâchement de la politique monétaire si nécessaire n'était pas pour leur déplaire. De l'étranger ne sont pas venues que les nouvelles, mais des ordres d'achats également. Profitant de ce que la place de Paris reste toujours très abordable et trouvant les valeurs françaises toujours attrayantes, les étrangers sont encore cette semaine les principaux artisans de la hausse. Selon les professionnels, Paris reste, malgré la progression qu'elle connaît depuis le début de l'année, bon marché. Ainsi, selon eux, le PER (price earning ratio), c'est-à-dire le rapport cours/bénéfice, est de 12,5 contre 20 pour Wall Street.

Un projet pour aider le second marché

Le choix des investisseurs s'est encore porté, cette semaine, sur les blue chips (grandes valeurs) de la cote telles Alcatel-Alsthom, Générale des eaux, Elf Aquitaine, Total pour ne citer que les plus travaillées. Il y eut aussi de beaux volumes sur Euro Disney, qui vient de remplacer Perrier dans la composition de l'indice CAC 40. Ce dernier a continué de mobiliser l'attention tout en restant absent de la cote, son retour – qui devait intervenir vendredi 28 février – ayant été de nouveau différé. Dès mardi 25 février, le parquet donnait raison à Exor, rejetant les trois arguments de Nestlé et d'Indosuez dans leur assignation sur l'irrégularité de la cession de l'autocontrôle, le caractère illicite d'une telle vente, contraire à l'intérêt social de Perrier car réalisé à un prix inférieur à celui de l'OPA (offre publique d'achat) lancée par Nestlé et enfin la vente frauduleuse. La décision devrait être rendue le 16 mars.

Le lendemain, la cour d'appel de Paris refusait d'accorder à Exor un sursis à l'obligation de déposer une OPA sur Perrier. Ce jugement oblige Exor à lancer une OPA sur au moins 66,66 % du capital de Perrier. Le Conseil des Bourses de valeurs fixait le même jour la date limite pour le dépôt de l'offre au 4 mars. Jeudi 27 février, Exor lançait une OPA sur la totalité du capital de Perrier à 1 475 francs par titre analogue à l'offre de Nestlé.

Il y eut aussi un regain d'intérêt sur les valeurs du comptant et du second marché. A ce propos, le Comité des entreprises du second marché (ESM), profitant de la probable création par le gouvernement d'un plan d'épargne en actions (PEA) pour relancer l'actionnariat populaire, vient de transmettre au ministère de l'économie et des finances un projet d'incitation fiscale aux investissements en actions sur le second marché. Cette «carotte fiscale» prendrait la forme d'un crédit d'impôt de 25 % du montant investi, plafonné à 15 000 francs pour un célibataire et 30 000 francs pour un couple. La durée serait au minimum de cinq années et il y aurait des pénalités si elle n'était pas respectée. Celles-ci consisteraient en un reversement des avantages fiscaux; toutefois la composition du portefeuille pourrait varier tout en restant sur le second marché.

Cet «outil» particulier, qui serait uniquement consacré à l'acquisition de valeurs du second marché, permettrait de redonner à celui-ci un second souffle, et dans le même temps procurerait aux PME et PMI un renforcement de leurs fonds propres. A l'aide d'une simulation reposant sur une étude SOFRES-Banque de France qui recense les actionnaires, le coût d'un tel plan d'épargne pour les pouvoirs publics serait de l'ordre de 1,25 milliard de francs sur un budget total de l'Etat de 1 278 milliards de francs.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	28-2-92	Diff.
AGF	536	+ 5
AXA (ex-Cie Midi)	973	+ 33
Bail Equipement	142	+ 5
Bancaire (Cie)	501	– 10
Cetelem	793	+ 44
CCF	198,60	+ 3,60
CFF	987	+ 2
CFI	298,10	– 3,90
Chargeurs	1 186	+ 56
C. Local de France	238,50	+ 1,50
CPR	254	– 11
Eurafrance	1 485	+ 40
GAN	2 000	+ 38
Locindus	692	– 60
Paribas	409,20	+ 4,70
Schneider	687	+ 2
Société générale	536	inch.
Sovac	851	+ 36
Suez (Cie fin.)	338	– 3,50
UAP	571	– 5

Bâtiment, travaux publics

	28-2-92	Diff.
Auxil. d'entr.	1 004	– 106
Bouygues	602	+ 3
Ciments français	314,90	+ 6,40
GTM	391,60	+ 3,60
Immob. Phénix	146,20	– 1,80
J. Lefebvre	941	+ 35
Lafarge-Coppée	356,80	– 1,70
Poliet	510	+ 41
SGE-SB	243,60	+ 8,60

Alimentation

	28-2-92	Diff.
Béghin-Say	624	+ 24
Bongrain	2 848	+ 21
BSN	1 100	– 5
Carrefour	2 565	+ 108
Casino, G., Per.	169,70	+ 12,20
Guyenne-Gasc.	1 570	+ 11
LVMH	4 585	+ 15
Olipar	183,90	+ 13,90
Pernod-Ricard	1 541	+ 65
Promodès	3 200	+ 146
Saint-Louis	1 383	+ 56
Nestlé	35 900	+ 450

Pétroles

	28-2-92	Diff.
BP-France	121,70	– 3,30
ELF-Aquitaine	389,50	+ 6,60
Esso	691	+ 23
Primagaz	740	+ 35
Sogerap	380	+ 1
Total (div. par 4)	244,20	– 12,80
Exxon	324,20	– 4,30
Petrofina	1 737	– 6
Royal Dutch	431,30	+ 1,80

Filatures, textiles magasins

	28-2-92	Diff.
Agache (Fin.)	971	– 9
BHV	759	+ 79
Damart	2 651	+ 31
DMC	299	+ 22
Gal. Lafayette	1 510	+ 40
Nouv. Galeries	485	+ 29,60
Printemps	843	– 7
La Redoute	5 530	+ 210
SCOA	20,30	+ 1,45

Valeurs diverses

	28-2-92	Diff.
Accor	783	+ 21
Air liquide	752	+ 5
Bic	675	– 7
Bis	320,50	+ 9,90
CGIP	1 170	– 8
Club Méd.	531	+ 3
Elf Sanofi	1 185,50	– 13
Essilor	400	+ 16,50
Euro Disney	153,10	– 1,80
Europe 1	921	+ 38
Eurotunnel	45,90	+ 1,10
Groupe Cité	530	+ 55
Hachette	179,50	+ 23,50
Havas	500	+ 5,10
Marine Wendel	340	+ 0,10
Navigation mixte	1 162	– 21
Nord-Est	110,60	+ 7,50
L'Oréal	777	+ 6
Saint-Gobain	535	– 1
Saulnes Châtillon	231,50	– 2
Skis Rossignol	840	+ 5

Mines d'or, diamants

	28-2-92	Diff.
Anglo-American	182,20	+ 1,20
Amgold	340	+ 11
Buf. Gold M.	42,70	– 1,20
De Beers	133,10	– 3,90
Drief. Cons.	61,50	– 0,50
Gencor	16,50	+ 0,35
Harmony	32,30	+ 1,05
Randfontein	25,50	– 0,20
Sainte-Helena	36,40	+ 2,30
Western Deep	176	– 6

Matériel électrique

	28-2-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	609	+ 5
CSEE	250	+ 7
Générale des eaux	2 256	+ 50
Intertechnique	753	+ 53
Labinal	765	+ 48
Legrand	4 270	+ 159
Lyon. des eaux	516	+ 10
Matra	184	+ 8,50
Merlin-Gerin	526	+ 1
Moulinex	176	– 67
Radiotechnique	623	+ 63
SEB	1 975	+ 5
Sext.-Avionique	230,50	+ 12,50
Thomson-CSF	165	– 1,10
IBM	495,20	– 14,80
ITT	361	+ 16,40
Schlumberger	335,10	– 7
Siemens	2 336	+ 46

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-2-92	Diff.
8.80 % 1977	124,75	+ 0,65
10 % 1978	100,40	+ 0,30
9.80 % 1978	100	+ 0,10
9 % 1979	99,50	– 0,40
10.80 % 1979	101,70	inch.
CNE 3 %	4 320	+ 20
CNB 5 000 F	98,20	– 0,30
CNB Paribas 5 000 F	98	– 0,05
CNB Suez 5 000 F	97,50	– 0,55
CNI 5 000 F	98,30	+ 0,15

Mines, caoutchouc

	28-2-92	Diff.
Géophysique	690	+ 72
Imétal	327	+ 14
Métaleurop	87	+ 1,20
Michelin	170,50	+ 1,40
RTZ	53,80	+ 2,25
ZCI	1,91	+ 0,21

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Metrologie	+ 18,7	Salomon SA	– 5,8
Poliet	+ 10,2	Bail Equip.	– 5,3
CEP Commun.	+ 10	Aux. Entrep.	– 4,8
Géophysique	+ 10	BNP CI	– 4,5
UFB Locabail	+ 9,7	Crédit National	– 4,3
Robur	+ 9,4	Metaleurop	– 3,8
BHV	+ 9,2	Sefimeg	– 3,7
Casino	+ 9	Damart SA	– 3,6
Eurocom SA	+ 8,9	Som. Allibert	– 3,6
Group. La Cité	+ 8,6	Schneider	– 3,5
Hachette	+ 8,4	Total Cat. B	– 3,5
CCMC	+ 8,2	BP France	– 3,4
Intertechnique	+ 7,7	Gerland	– 3,2
Gaz et Eaux	+ 7,2	Pechiney CIP	– 3,1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Worms et Cie	3 481 313	1 288 082 377
Alc.-Alsthom	1 526 129	924 737 644
EuroDisn. SCA	5 809 620	892 160 729
Gle des Eaux	333 270	744 010 824
Elf-Aquitaine	1 795 572	688 478 117
Total cat. B	2 590 248	669 565 745
Suez-Comp.	1 952 838	667 937 290
Peugeot SA	795 051	585 642 513
BSN	516 183	568 469 987
Saint-Gobain	825 171	522 156 543
Havas	998 557	495 925 614
LVMH	97 573	449 717 322
Paribas Act.A	981 735	405 346 165
Canal +	363 325	390 409 064

(*) Du vendredi 21 février 1992 au jeudi 27 février 1992 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 février 1992

Nombre de contrats : 114 795 environ.

COURS	ÉCHÉANCES			
	MARS 92	JUIN 92	SEPT. 92	DÉC. 92
Premier	108,12	109,58	109,64	–
+ haut	108,20	109,66	109,64	–
+ bas	107,92	109,38	109,54	–
Dernier	107,92	109,40	109,54	–
Compensation	107,92	109,40	109,48	109,48

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21-2-92	24-2-92	25-2-92	26-2-92	27-2-92
RM	4 999 013	4 610 524	3 820 752	2 966 841	3 803 693
Comptant					
R. et obl.	5 586 657	5 785 803	9 764 713	5 965 781	5 402 221
Actions	164 020	99 943	136 561	153 031	131 262
Total	10 749 690	10 496 270	13 722 026	9 085 653	9 337 176

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

Françaises	111,4	112,2	111,2	112,6	113,1
Étrangères	104,9	105,6	104,6	105,1	105,2

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	24-2-92	25-2-92	26-2-92	27-2-92	28-2-92
Indice gén.	523,3	524,5	520,2	528,7	526,5
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 976,52	1 953,53	1 981,31	1 985,12	1 983,38

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 21-2-92	Cours 28-2-92
Or fin (kilo en barre)	64 000	63 400
– (kilo en lingot)	64 100	63 400
Pièce française (20 fr.)	380	368
• Pièce française (10 fr.)	450	450
Pièce suisse (20 fr.)	367	368
Pièce latine (20 fr.)	367	358
• Pièce tunisienne (20 fr.)	380	355
Souverain	495	485
• Souverain Elizabeth II	488	469
• Demi-souverain	365	355
Pièce de 20 dollars	2 065	2 065
– 10 dollars	1 102,50	1 102,50
• – 5 dollars	657,50	690
– 50 pesos	2 380	2 310
• – 20 marks	450	436
– 10 florins	377	381
• – 5 roubles	258	245

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Deux records et une pause

INDICE DOW JONES

– 0,38 %

Victime des incertitudes économiques, la Bourse de New-York a enregistré une légère baisse après avoir inscrit deux nouveaux records à la hausse au cours de la semaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi 28 février à 3 267,66, en baisse de 12,53 points (– 0,38 %) par rapport à la semaine précédente. Il a culminé lundi 24 février et mercredi 26 à 3 282,42 et 3 283,32 points, inscrivant ainsi en l'espace d'un mois ses cinquième et sixième records.

Des indications contradictoires sur l'état de santé de l'économie américaine ont entraîné des fluctuations des valeurs au cours des séances. Parmi les signes négatifs sur l'état de l'économie, on compte une chute de l'indice de la confiance des consommateurs en février, une augmentation des demandes d'allocations chômage à la mi-février et un recul des ventes de logements en janvier. Du côté des éléments positifs, on remarque en revanche une progression des commandes de biens durables en janvier et une révision en hausse de la croissance au quatrième trimestre 1991.

Confrontés à ces indicateurs contradictoires, les investisseurs sont restés dans l'expectative, en attendant des signes plus convaincants du redressement de l'économie, expliquent les experts. Les chiffres du chômage de février, qui seront publiés vendredi 6 mars sont, à cet égard, attendus avec grand intérêt.

Dans ces conditions, lors de la dernière séance de la semaine, vendredi 28 février, après avoir progressé dans le courant de la journée, Wall Street a reperdu ses gains à l'approche de la clôture pour finir la séance en légère baisse par rapport à la veille (– 0,05 %). Quelque 203 millions de valeurs ont été échangées. Le nombre des baisses dépassait légèrement celui des hausses : 884 contre 814; 530 actions sont restées inchangées.

Indice Dow Jones du 28 février : 3 267,66 (c. 3 280,19).

	Cours 21 février	Cours 28 février
Alcoa	69 5/8	69 3/8
ATT	37 5/8	37 1/8
Boeing	46 7/8	46
Chase Man. Bank	24 7/8	24 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/4	46 1/4
Eastman Kodak	46 5/8	44 5/8
Exxon	58 1/8	57 1/8
Ford	37 1/2	37
General Electric	80 3/8	78 5/8
General Motors	38 3/8	37 1/2
Goodyear	64 3/8	64 3/8
IBM	89 7/8	86 7/8
ITT	61 3/8	64 1/4
Mobil Oil	60 3/8	61 7/8
Pfizer	72	74 1/2
Schlumberger	59 3/4	59 7/8
Texaco	57 3/8	58 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	154 1/4	147 1/2
Union Carbide	25	25 5/8
United Tech.	51 3/4	50 3/8
Westinghouse	20 3/8	20
Xerox Corp	78 1/4	79 1/8

TOKYO

Gains négligeables

INDICE NIKKEI

+ 0,22 %

Les incertitudes politiques liées aux scandales financiers à répétition ont à nouveau fragilisé la Bourse de Tokyo, qui termine la semaine sur une hausse très faible de 0,22 % par rapport au vendredi précédent. L'indice Nikkei gagne 47 points à 21 338,81. Le Kabuto-Cho a encore vu son activité décliner, avec un volume d'échanges moyen de 189 millions de titres par jour contre 201,2 millions la semaine dernière.

En raison de cette faiblesse des transactions, la tendance a été fortement affectée par les achats et les ventes d'arbitrage sur indices. La semaine avait mal commencé sur un recul important lundi de 1,50 % à la veille de la liquidation du mois boursier de février. Une reprise limitée permettait mardi au marché nippon de gagner 0,25 % et au Nikkei de repasser au-dessus du cap psychologique des 21 000 à 21 025,55. Le véritable rebond intervenait mercredi avec le début du mois boursier de mars (+ 1,61 %). Sursaut de courte durée puisque jeudi et vendredi, le marché restait indécis avec respectivement une baisse de 0,15 % et un gain insignifiant de 0,02 %.

Les déclarations jeudi du vice-président du PLD (Parti libéral démocrate) au pouvoir, M. Shin Kanemaru, pressant la Banque du Japon de réduire son taux d'escompte pour encourager le redémarrage de l'économie, n'y ont rien fait.

Indices du 28 février : Nikkei 21 338,81 (c. 21 291,81); Topix, 1 554,49 (c. 1 551,66).

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
Akai	676	661
Bridgestone	1 090	1 100
Canon	1 380	1 360
Fuji Bank	2 030	2 110
Honda Motors	1 490	1 490
Matsushita Electric	1 370	1 370
Mitsubishi Heavy	634	627
Sony Corp.	4 020	4 080
Toyota Motors	1 460	1 460

LONDRES

Hésitante

+ 0,8 %

La Bourse de Londres est restée dans l'expectative (+ 0,8 %), espérant un abaissement des taux d'intérêt tout en étant déçue par une série de résultats de sociétés.

Les réductions ou suppressions de dividendes de plusieurs firmes et des incertitudes politiques à l'approche des élections générales ont aussi pesé sur le marché. Un sondage publié pendant la semaine donnant une avance de trois points aux travaillistes a inquiété les investisseurs quant à une possible victoire de ces derniers. Des valeurs comme Imperial Chemical Industries (ICI), qui a accompagné la baisse de ses résultats annuels de commentaires prudents sur les perspectives en 1992, ont pesé sur la tendance. La plus forte baisse a été enregistrée par Royal Insurance Holdings (– 16 %), qui a commis le péché – capital pour une compagnie d'assurances – de ne pas verser de dividende.

Indices du 28 février : 100 valeurs 2 562,1 (c. 2 542,3); 30 valeurs 1 983,0 (c. 1 982,9); Fonds d'Etat 88,35 (c. 88,21) et Mines d'or 130,2 (c. 130,8).

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
Bowater	7,43	7,65
BP	2,58	2,66
Charter	5,25	5,14
Courtaulds	5,29	5,39
De Beers	13,62	13,65
Glaxo	8,23	7,82
GUS	19,50	19,50
ICI	12,93	12,90
Reuters	11,55	11,70
Shell	4,48	4,47
Unilever	9,67	9,43
Vickers	1,62	1,70

FRANCFORT

Poursuite de la hausse

+ 1,6 %

La Bourse de Francfort a poursuivi son mouvement de hausse (+ 1,6 %) lui permettant d'atteindre par trois fois ses plus hauts de l'année. Pour cela, elle a bénéficié de plusieurs facteurs positifs : la fermeté de Tokyo et de Wall Street, ainsi qu'une hausse de la demande à l'approche des échéances de février sur le marché à terme allemand (DTB). Les investisseurs institutionnels, qui disposent d'importantes réserves en liquide, sont revenus en force sur le marché.

Selon la banque publique West-LB, la Bourse de Francfort semble enfin mettre un terme à sa phase de consolidation et renouer avec son élan du début de l'année. Ce potentiel à la hausse de Francfort, ajoute la West-LB, est étroitement lié à l'évolution de Wall Street. Ainsi, depuis le début de l'année, les valeurs allemandes se sont appréciées en moyenne de 9 %. Le volume des transactions sur le marché des actions des huit places boursières allemandes s'est élevé au cours de la semaine à 39,17 milliards de deutschemarks contre 34,35 milliards la semaine précédente.

Indices du 28 février : 1,745,13 (c. 1 717,63); Commerzbank 2 010,9 (c. 1 973,10).

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
AEG	226,50	226
BASF	248,60	251,60
Bayer	299,70	298
Commerzbank	263	267,20
Deutschebank	722,50	730
Hoechst	259	259,50
Karstadt	644	655
Mannesman	287,30	284
Siemens	683,70	687,50
Volkswagen	358,10	361,60

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une grave lacune

On chercherait en vain dans la liste des récentes euro-émissions en francs le nom d'un emprunteur d'Europe de l'Est. Il n'y en a pas. Le marché français leur demeure aussi inaccessible qu'il l'est aux débiteurs d'Amérique latine ou d'Afrique du Sud. C'est une grave lacune que beaucoup de spécialistes souhaiteraient combler prochainement.

Le fait est que l'euromarché du franc demeure surveillé de près par les autorités. D'importantes mesures de libéralisation ont certes été prises ces dernières années qui lui ont permis de se développer de façon spectaculaire et lui ont donné un tour très international. Mais il est resté ancré en France, ce qui fait par exemple qu'aucun établissement domicilié à l'étranger n'est habilité à diriger des euro-émissions en francs. Les titres doivent normalement être cotés à Paris. Tout un corset de prescriptions et de règles subsiste qui le distinguent des compartiments entièrement libres, comme celui de l'eurodollar, et qui le font ressembler en bien des points à celui de l'euromark, dont l'évolution ne peut se faire que dans le cadre établi par la Banque centrale de Francfort.

Dans un cas comme dans l'autre, l'attitude des autorités est encore suffisamment dirigiste pour que, dans l'esprit du plus grand nombre, les événements importants du marché des capitaux aient un caractère officiel. Ainsi l'arrivée d'un débiteur nouveau est souvent interprétée de façon politique. Lorsqu'il s'agit d'un pays qui, pour toutes sortes de raisons, avait longtemps été écarté du marché international des capitaux, on ne peut s'empêcher de penser que son retour se fait avec l'assentiment des pouvoirs publics. Or beaucoup d'emprunteurs ces dernières années ont choisi l'euromark pour effectuer leur grande rentrée. Ce compartiment permet tout à la fois de lever des fonds et, ce qui est souvent plus important encore, de faire reconnaître sa qualité sur le plan international. La dette contractée n'est donc pas que financière.

En dehors de toute considération de nature politique, plusieurs raisons techniques sont parfois avancées pour expliquer pourquoi c'est à Francfort et non à Paris que des pays aussi différents que la Tchécoslovaquie ou l'Afrique du Sud ont trouvé l'appui matériel et moral qu'ils recherchaient. Le niveau de l'intérêt est traditionnellement beaucoup plus bas outre-Rhin qu'en France. D'autre part, les émissions en marks peuvent sans restriction être offertes en souscription publique en Allemagne alors que celles libellées en eurofrancs ne sont en principe pas accessibles aux épargnants français. Si l'obstacle est vraiment là, ne conviendrait-il pas de changer la réglementation et de permettre que les nouvelles euro-obligations bénéficient d'une publicité suffisante en France pour permettre aux particuliers d'être informés à temps et de souscrire aux guichets de leur banque?

A quand le premier emprunt hongrois en France?

Cette année, un seul pays d'Europe de l'Est s'est présenté sur le marché international des capitaux. La Hongrie, par l'intermédiaire de sa Banque nationale, a levé à Francfort pour 600 millions de marks et à Tokyo pour 30 milliards de yens. Cela représente plus de la moitié du volume que Budapest entend au total drainer en 1992 sous forme d'emprunts publics émis à l'étranger. Il est probable que la Hongrie reviendra ces prochains mois sur les marchés de l'écu et du dollar, qu'elle a sollicités l'an passé. Mais elle cherche aussi à diversifier ses sources de financement. Pour l'instant il n'est pas question de francs français. Le prochain marché que ce pays se propose d'aborder est celui du franc suisse, beaucoup plus accueillant.

Pour ce qui est de l'Afrique du Sud, le programme d'emprunts de ce pays vient d'être interrompu. ESKOM, la compagnie nationale d'électricité, était attendue sous peu à Francfort où elle devait émettre un euro-emprunt de 150 à 200 millions de deutschemarks. L'affaire a été reportée dans la perspective du référendum du 17 mars portant sur la politique du président De Klerk.

Dans le compartiment de l'eurofranc français, les derniers emprunteurs sont tous français. La transaction la plus récente est très intéressante. Elle a vu le jour vendredi 28 février pour le compte du Crédit local de France. Il s'agit d'un emprunt de 300 millions de francs, qui viendra à échéance dans cinq ans. Son rendement n'est pas fixé d'avance. Il dépendra de l'évolution de la Bourse de Paris, telle que la reflète l'indice CAC-40. A la différence des précédentes opérations indexées auxquelles cette émission se compare, le revenu, s'il y en a un, sera versé chaque année. Il ira jusqu'à 17 % si la performance du marché des actions au cours des douze mois écoulés le permet.

La formule d'un versement annuel est nouvelle pour une émission de ce genre. Son mérite est de répondre à un problème fiscal posé par la dernière loi de finances. Normalement, le revenu des emprunts indexés n'est servi qu'à l'échéance des titres, avec le remboursement du capital. Cela pouvait se faire aisément jusqu'à la fin de 1991, car l'impôt n'était dû qu'une fois la rémunération perçue. Maintenant le fisc exige sa part chaque année comme s'il s'agissait de transactions classiques. L'opération a été montée par la Caisse des dépôts et la Société générale, qui ont également permis à l'emprunteur de conclure un contrat d'échange qui l'immunise contre le risque de servir un intérêt trop élevé. Pour le Crédit local, tout se passe comme s'il avait émis des obligations dont le taux de rémunération varie en fonction de l'évolution du loyer de l'argent sur le marché parisien. C'est une solution très économique pour l'emprunteur.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Pas de troisième vague du dollar

Pourquoi le dollar ne monte-t-il pas? La grande majorité des cambistes et des conjoncturistes répètent à l'envi que la monnaie américaine est aujourd'hui fondamentalement orientée à la hausse. Pourtant, les séances qui viennent de s'écouler n'ont pas confirmé ce mouvement, loin de là.

De 5,6190 francs à la cotation officielle du 21 février, le billet vert a été ramené à 5,5737 francs à celle du 28. Contre le mark, il est resté bloqué entre 1,63 et 1,66, et c'est l'incapacité du marché à franchir ce seuil qui expliquerait, selon certains, la baisse des cours intervenue en fin de semaine. Clairement, la tendance est avant tout technique, et seule une nouvelle sans équivoque sur l'état de l'économie américaine pourrait permettre aux cambistes de sortir de cette impasse.

Certes, on a appris, vendredi 28 février, que la croissance économique avait été un peu plus rapide que ce qui avait été estimé précédemment (+0,8 %, contre 0,3 %). Mais cette nouvelle appartient déjà au passé et l'on ne sait toujours pas quelle sera la tendance du premier trimestre. La publication des statistiques du chômage, le 6 mars, pourrait donner une impulsion suffisamment forte. Comparaissant devant le Congrès, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, a estimé que la reprise était encore fragile. La firme Salomon Brothers prévoit pour sa part que le produit national brut subira une baisse de 0,3 % au premier trimestre.

Le franc, pour sa part, continue à bien se tenir, et n'a pour l'instant ni démenti ni confirmé les propos récents du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, selon lequel la monnaie française jouissait actuellement d'un potentiel de hausse. A Paris, le deutschemark, très ferme contre toutes les monnaies du SME, terminait la semaine juste en deçà de la barre des 3,40 francs, à 3,3996 francs, contre 3,4009 francs une semaine plus tôt. La situation est plutôt calme dans le SME, qui ne subit pas pour l'instant les contrecoups des attaques portées en Allemagne contre la future monnaie européenne. La livre reste en queue du système et la faiblesse relative de sa position a certainement pesé dans la décision de la Banque d'Angleterre de ne pas diminuer ses taux directeurs, au moment où l'Espagne abaissait les siens. Quant au yen, malgré la poursuite des appels internationaux, son cours contre le dollar reste remarquablement stable. La monnaie américaine est collée à la barre des 130 yens, clôturant à 129,33, vendredi 28. Le vice-ministre des finances, M. Hiroshi Yasuda, a rappelé vendredi qu' *«il n'y a pas d'accord tacite entre les deux pays* [Etats-Unis et Japon] *sur une parité dollar-yen»*. A moins d'une hausse très vive du dollar, la Banque du Japon ne se sentirait donc pas tenue d'intervenir pour faire remonter le yen, a donc laissé entendre M. Yasuda. Il est vrai que, malgré la visite du président Bush au Japon, et les multiples déclarations internationales, le groupe des Sept n'avait pas inscrit la revalorisation du yen dans ses objectifs rendus publics le 25 janvier dernier à New-York.

Au moment où l'Agence de planification gouvernementale (EPA) vient de retirer le mot «expansion» de ses comptes rendus de conjoncture, pour la première fois depuis quatre ans, il n'est pas sûr que les autorités nippones acceptent de se priver de la possibilité d'une relance par les exportations.

F. L.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York...	1,7600	–	17,9694	67,3400	61,0873	2,9700	54,2888	0,0813
	1,7475	–	17,8221	66,9792	60,6060	2,9472	53,8793	0,0807
Paris	9,7944	5,5650	–	374,7474	339,9511	16,5280	302,1172	4,5280
	9,8052	5,6110	–	375,8204	340,0606	16,5369	302,3168	4,5323
Zurich	2,6136	1,4850	26,6846	–	90,7147	4,4104	80,6188	1,2082
	2,6090	1,4930	26,6084	–	90,4848	4,4002	80,4418	1,2059
Francfort ...	2,8811	1,6370	29,4159	110,2356	–	4,8618	88,8707	1,3319
	2,8833	1,6500	29,4065	110,5157	–	4,8629	88,9008	1,3327
Bruxelles ...	59,2592	33,67	6,0503	22,6734	20,5681	–	18,2790	2,7396
	59,2926	33,93	6,0478	22,7260	20,5636	–	18,2812	2,7407
Amsterdam	3,2419	1,8420	33,0997	1,2404	112,5229	5,4707	–	1,4987
	3,2433	1,8560	33,0778	1,2431	112,4848	5,4700	–	1,4991
Milan	2163,045	1229	220,8445	827,6094	750,7635	36,5013	667,2095	–
	2163,405	1238	220,6388	829,2029	750,3030	36,4868	667,0258	–
Tokyo.........	227,2168	129,10	23,1985	86,9360	78,8637	3,8342	70,0886	0,1050
	224,8158	128,65	22,9281	86,1687	77,9696	3,7916	69,3157	0,1039

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 février, 4,3106 F contre 4,3614 F le vendredi 21 février 1991.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

28 févr. 1992

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le coton poursuit sa chute

1990 avait été une bonne année pour le coton. 1991 aura été celle de la chute. Les prix ont perdu, dans l'intervalle, entre 27 % et 30 % de leur valeur sur le marché mondial. Coté 84,3 cents la livre (454,5 grammes) le 2 janvier 1991 (indice de Liverpool), le coton ne valait plus que 59,05 cents le 2 janvier de cette année. La petite boule blanche a poursuivi sa glissade pour tomber à 55,7 cents le 20 février. Les ambitions étant à la baisse, certains analystes craignent que les cours ne passent au-dessous de la barre des 50 cents dans le courant de l'année.

La consommation mondiale a été relativement stable en effet – avec une hausse inférieure à 1 % entre 1990-1991 et 1991-1992 – alors que la production a augmenté. Les 20,1 millions de tonnes qui s'annoncent, contre 19 millions la saison passée, vont peser lourd sur le marché. Le poids des stocks mondiaux s'ajoutera pour écraser les prix. Ils devraient atteindre 8,2 millions de tonnes le 1er août prochain alors qu'ils étaient à 6,2 millions un an plus tôt.

Les professionnels expliquent que la mauvaise santé des économies européennes a nui à la tenue de la fibre sur le marché. La crise économique a frappé de plein fouet une industrie textile déjà affaiblie par la concurrence des produits synthétiques.

PRODUITS	COURS DU 21/2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 305 (+ 20) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 323 (+ 4) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 735 (– 290) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	260,7 (– 4,8) Dollars/tonne
Café (Londres) Mai	818 (+ 7) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 116 (+ 46) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	400 (– 15) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	273 (+ 10) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	176,9 (+ 2,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Les importations européennes ont baissé, depuis quelques années, de 1 % à 2 % en moyenne annuelle. A cet égard, les chiffres sont révélateurs : en 1990 et 1991, la France a importé entre 115 000 tonnes et 116 000 tonnes de coton. Vingt ans plus tôt, elle importait plus de 227 000 tonnes...

Le marché a aussi été influencé par les grandes quantités de coton proposées par l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Kazakhstan, anciennes Républiques d'URSS. Prenant son autonomie, chacune a vendu directement un gros tonnage de sa propre production de coton.

Que ces ventes se soient réalisées au cours d'opérations de troc ou de façon plus *«orthodoxe»*, elles se sont soldées par une chute des prix mondiaux. Pourtant, comme le pire n'est jamais sûr, les experts attendent une relance de la consommation, surtout aux Etats-Unis. En Europe, l'Italie vient en tête des pays importateurs, suivie de l'Allemagne et du Portugal. Sur ces marchés, la demande devrait s'élever très légèrement.

Les producteurs... importateurs

De leur côté, les pays producteurs connaissent des situations et des fortunes diverses. La Chine, premier producteur mondial, a eu un marché intérieur déficitaire et a dû procéder à des importations. Les Etats-Unis s'apprêtent, eux, à exporter 30 % de leur récolte au cours de cette campagne, en liaison avec l'éventuelle relance de la consommation domestique.

De l'autre côté de la planète, en Inde, la Cotton Corporation of India s'est résolue, la mort dans l'âme, à importer 170 000 tonnes pour la saison 1991-1992. On estime qu'il faudrait importer un total de 1,2 million de balles pour satisfaire une consommation intérieure de 12,4 millions de balles. L'Inde deviendra alors importateur net de coton-fibre.

Ce tour du monde du coton nous entraîne dans les ex-Républiques soviétiques, principalement l'Ouzbékistan, qui risque, lui aussi, de devenir importateur net. La République est victime des changements politiques profonds qui se sont opérés en Europe de l'Est et de la baisse des cours mondiaux. Avec l'ancien système de planification centralisée, sa production était contrôlée par Moscou. Mais depuis sa déclaration d'indépendance en août dernier, l'Ouzbékistan assure la maîtrise de sa production et établit déjà des plans pour investir les marchés internationaux. A elle seule, cette République produit les deux tiers de la récolte totale de l'ex-URSS, soit 5 millions de tonnes de fibres brutes par an. Les économistes ouzbeks ont refusé jusqu'à présent de révéler quelle quantité de coton ils prévoyaient d'exporter cette année pour préserver, ont-ils dit, les prix de leurs produits.

Déjà, des offres ont été faites aux investisseurs étrangers pour les attirer vers le coton ouzbek. Une entreprise américaine a répondu favorablement. C'est ainsi qu'une joint-venture américano-soviétique, la Sibir, s'est installée, balayant les cendres de la guerre froide. Le gouvernement ouzbek projette aussi de privatiser des surfaces limitées de terre ramenant la terre de culture du coton de 70 % à 40 %. Idéalement, il souhaite replanter des cultures vivrières et réduire les effets du désastre écologique causé par les plantations cotonnières. Patience et longueur de temps... Les fermes appartiennent encore à 95 % à la collectivité et à l'Etat. Il ne s'agit que de projets. Simplement, Tachkent a remplacé Moscou.

Ce sont les pays producteurs africains qui paraissent, paradoxalement, les mieux placés sur le marché. L'Egypte est le premier producteur du continent et «pèse» 1,6 % de la production mondiale. Le gros des troupes est formé par les pays de la zone franc, qui ont connu une année 1990-1991 bien meilleure que la précédente. Leur production totale a été de 547 000 tonnes, soit 103 000 tonnes de plus qu'en 1989-1990. Traditionnellement, le Tchad produit un coton de bonne qualité. Malgré les troubles politiques qui l'ont secoué, il a produit l'an passé 59 659 tonnes de coton. Sa production devrait s'élever à 70 000 tonnes la saison à venir.

Profitant surtout de l'effondrement des économies de l'Est, les producteurs africains peuvent croire que l'avenir leur sourit enfin. L'état des stocks mondiaux et les prix peu rémunérateurs auront peut-être raison de cet espoir.

CAROLE PETIT

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une bonne semaine américaine

Plus les taux d'intérêt baissent et plus les Bourses montent. En début d'année, les opérateurs de Wall Street ne cachaient pas leur espoir de voir la poursuite de l'assouplissement du crédit se traduire par une nouvelle envolée des indices boursiers. Jusqu'à présent, leurs espérances n'ont pas été déçues. La très forte demande observée lors de l'adjudication de bons du Trésor à cinq ans a en effet provoqué une vive hausse des cours et le rendement moyen s'est établi à 6,75 %. Réagissant à cet accueil enthousiaste, Wall Street a franchi un nouveau sommet historique mercredi 26 février. D'une semaine à l'autre, le taux de l'emprunt phare à trente ans a été ramené de 7,95 % à 7,82 %.

Les boursiers ont-ils toujours raison de parier sur la baisse des taux? Les taux des fonds fédéraux (l'argent que se prêtent les banques au jour le jour) font preuve d'une faiblesse persistante, et la Réserve fédérale a parfois du mal à les ramener vers les 4 % fixés comme objectif. Mais malgré les spéculations toujours vives à propos d'un nouvel assouplissement du crédit aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les autorités monétaires des deux pays se sont dernièrement abstenues de modifier leurs taux directeurs.

Seule la Banque d'Espagne a diminué son taux de l'escompte mardi 25 février, le ramenant à 12,40 %. Selon la dernière étude de conjoncture de la Caisse des dépôts et consignations, l'évolution des taux d'intérêt mondiaux d'ici à la fin de l'année serait simple : *«1992 devrait voir se poursuivre l'opposition entre les Etats-Unis et le Japon, d'une part, et les pays européens, d'autre part»*, souligne l'étude. Taux d'intérêt faibles d'un côté, élevés de l'autre. Les économistes de la Caisse prédisent que l'assouplissement du crédit en Grande-Bretagne ne devrait pas se poursuivre au-delà du premier semestre, tandis que toute modification de l'actuelle politique allemande paraît à exclure.

Au Japon, plusieurs représentants du gouvernement se sont relayés pour déclarer que la politique monétaire ne serait pas relâchée. Cependant, les craintes d'arrêt de la croissance commencent à se répandre, et une nouvelle diminution du taux de l'escompte, après celle intervenue en décembre, ne surprendrait guère en cette «phase d'ajustement», pour reprendre l'expression utilisée par l'Agence de planification économique (EPA).

Le discours du gouverneur

Il faut souhaiter en tout cas que les marchés obligataires français et allemand se montreront résistants en cette année 1992, car tous deux devront absorber de plus grandes quantités d'emprunts. Selon les dernières données publiées par la Bundesbank, le montant des émissions obligataires enregistrées en janvier a atteint un record (secteurs public et privé confondus), à 66,7 milliards de deutschemarks – dont 10 milliards pour le fonds de l'unité – contre 50 milliards il y a un an. La France, on le sait, doit elle aussi augmenter ses appels au marché, pour financer le service de sa dette. C'est 135 milliards que le Trésor lèvera cette année sous forme d'OAT, contre 115 milliards en 1991.

En France, le marché obligataire est resté calme, et le taux de l'emprunt de référence, l'OAT 8,50 % à dix ans, terminait la semaine à 8,42 %, contre 8,51 % une semaine plus tôt. Le MATIF, après avoir touché 108 en milieu de semaine, finissait à 107,92, contre 107,60. Vendredi, l'annonce d'un taux d'inflation élevé (+0,6 %) en février dans la région allemande de Rhénanie-Westphalie rendait les opérateurs un peu nerveux.

Sur le marché primaire, les emprunts se placent toujours difficilement, la structure actuellement inversée de la courbe des taux n'incitant pas les investisseurs à se placer sur le long terme. Et même si le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, n'a pas manqué de souligner dans son discours au Conseil économique et social que *«les taux longs reflètent certainement mieux que les taux du marché monétaire, fortement influencés par la discipline des taux de change au sein du SME, la situation réelle de nos équilibres fondamentaux...»*, les investisseurs boudent actuellement les échéances les plus longues.

La semaine a été principalement marquée par deux emprunts. Le premier, celui de GOBTP (Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment, travaux publics, et activités annexes), de 1 milliard de francs à dix ans, offrait un rendement facial de 9,20 %, et de 9,16 % actuariel. Des conditions un peu plus attrayantes que celles de la CAR (Caisse autonome de refinancement), qui a émis 1,5 milliard de francs à 8,50 % (et 8,83 % actuariel) assimilable à une souche plus ancienne. A noter que la CAR est le premier emprunteur ayant choisi de profiter de la possibilité désormais offerte d'émettre à une échéance comprise en cinq et sept ans (contre sept ans minimum auparavant). La durée de son emprunt est de six ans et cent soixante-treize jours.

La semaine prochaine, en plus de l'adjudication mensuelle d'OAT, le marché accueillera un emprunt de 1,5 milliard du CEPME (Crédit d'équipement aux PME).

FRANÇOISE LAZARE

□ **Merrill Lynch reconnaît des irrégularités sur le marché des *junk bonds*.** – La firme d'investissements new-yorkaise Merrill Lynch, premier opérateur de Wall Street, a annoncé vendredi 28 février une réorganisation à la tête de son service spécialisé dans les *junk bonds* (obligations à haut rendement), à la suite d'irrégularités sur ce marché. La firme a aussi remboursé neuf clients qui ont perdu de l'argent à la suite de ces transactions irrégulières, tandis que les autorités fédérales ont ouvert une enquête sur l'activité des trente-cinq personnes de ce service.

□ **ABN-Amro reprend la caisse d'épargne américaine Talman.** – La première banque des Pays-Bas, ABN-Amro, vient de racheter la caisse d'épargne américaine Talman Home Federal Savings and Loan Association de Chicago. L'accord de la Réserve fédérale à cette transaction, dont les négociations ont débuté cet été (*le Monde* du 18 juillet 1991), a été donné jeudi 27 février. Talman est la plus importante banque d'épargne d'Illinois. Elle dispose de 37 bureaux à Chicago, emploie 2 000 personnes et présente un total de bilan de 6 milliards de dollars (33,6 milliards de francs). Un montant de 97 millions de dollars a été dépensé pour l'achat des actions de Talman. Quelque 300 millions de dollars vont en outre être injectés par ABN-Amro.

□ **Précision.** – A la suite de la publication de notre rubrique précédente (*le Monde* daté 23-24 février), on nous prie de préciser que la Caisse nationale de crédit agricole a pris 100 millions de francs, et non 500 millions, sur les 2,2 milliards de francs de l'emprunt obligataire de la Compagnie bancaire.

Après le refus par Bagdad de détruire certains matériels sensibles

Le Conseil de sécurité de l'ONU lance un nouvel avertissement à l'Irak

NEW-YORK
(Nations unies)

correspondance

Le Conseil de sécurité a lancé vendredi 28 février un avertissement à l'Irak, en exigeant qu'il se conforme immédiatement à toutes ses résolutions. *« L'Irak doit être conscient des conséquences graves qu'auraient de nouvelles violations substantielles des dispositions de la résolution 687 »*, souligne la déclaration adoptée vendredi en séance publique.

Cette résolution 687 fixait les conditions d'un cessez-le-feu définitif et prescrivait notamment l'élimination par l'Irak de toutes ses armes de destruction massive, chimiques, biologiques, balistiques et nucléaires. D'autres résolutions ont ensuite obligé l'Irak à fournir toutes les informations sur ces armes et à se soumettre à des vérifications.

Les membres du Conseil dénoncent explicitement le refus par l'Irak d'entamer la destruction du matériel lié à la fabrication des missiles balistiques d'une portée supérieure à 150 km par une équipe de la commission spéciale de l'ONU déjà sur place. Cette destruction aurait dû commencer mercredi, mais l'Irak a demandé un délai et s'y est opposé. Dans une lettre adressée au président de cette commission spéciale, M. Rolf Ekeus, un responsable irakien affirme que des éléments des équipements devant être détruits peuvent servir à des fins civiles et demande *que toute décision soit* suspendue jusqu'à ce qu'une délégation irakienne vienne s'expliquer à l'ONU. Qualifiant cette lettre d'*« inacceptable »*, le président en exercice du Conseil de sécurité, l'Américain Thomas Pickering, a déclaré : *« Nous n'avons nullement l'intention de négocier avec Bagdad ce que nous devons faire. »*

L'option militaire

Dans un rapport sur le voyage qu'il vient d'effectuer à Bagdad, le diplomate suédois Rolph Ekeus avait informé le Conseil que l'Irak *« refuse de s'acquitter inconditionnellement de toutes les obligations qui lui incombent en vertu de la résolution 678 »*. M. Ekeus ajoutait : *« Les autorités irakiennes tiennent à ce qu'il y ait un lien entre leur coopération et la levée des sanctions. »* Or l'administration *américaine n'a pas l'intention de* lever les sanctions tant que M. Saddam Hussein sera au pouvoir.

Bien que les *« conséquences graves » dont le Conseil a menacé* l'Irak vendredi ne soient pas spécifiées, un diplomate occidental ne mâchait pas ses mots : *« Si Saddam Hussein continue cette épreuve de force, nous sommes prêts à considérer l'option militaire : nous ne nous déroberons pas. »* Ce diplomate expliquait que pour entreprendre une autre opération armée avec pour objectifs des cibles militaires, les alliés n'ont pas besoin d'une nouvelle résolution.

D'autre part, certains membres du Conseil, en particulier la Grande-Bretagne, ont l'intention de demander au secrétaire général d'envoyer un représentant spécial en Irak pour faire un rapport sur les violations des droits de l'homme au nord, contre les Kurdes, et au sud, contre la population chiite. A ces violations s'ajoute le fait que Bagdad refuse de vendre du pétrole à des fins humanitaires.

AFSANÉ BASSIR POUR

L'aide communautaire à l'ex-URSS

Telle l'Arlésienne

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission européenne accorde une garantie de crédit de 500 millions d'écus (3,5 milliards *de francs) à la Russie*, a-t-on annoncé jeudi 27 février à Bruxelles. L'argent, fourni par un consortium de banques conduit par la Deutsche Bank, devrait permettre aux Russes d'acheter à l'Ouest les produits agricoles et alimentaires nécessaires pour approvisionner une population dont les conditions de vie ne cessent de se dégrader.

Mais les maisons de négoce, partenaires habituels des Russes, échaudées par des mois d'attente, doutent encore que l'opération se concrétise enfin. Leurs dirigeants dénoncent *« l'incurie scandaleuse »* de la CEE, s'interrogent sur sa volonté réelle d'aider les Républiques de l'ex-URSS. *« Ils nous gênent et ils se ridiculisent »*, s'exclame l'un d'eux. Au début du mois, la Fediol (Fédération de l'industrie de l'huilerie de la CEE) a publié un communiqué mettant en relief les inconvénients que représentaient pour ses membres, et bien sûr pour les Russes, les atermoiements de la CEE. De fait, le principe de cette garantie de crédits avait été décidé en faveur de l'URSS par les Douze en... décembre 1990 ! On comprend que les événements qui se sont déroulés depuis à l'Est n'aient pas facilité la mise en œuvre de l'entreprise, depuis l'implosion du système bancaire jusqu'à celle de l'URSS elle-même. Mais à Bruxelles on assurait chaque mois que le montage financier était pratiquement bouclé... Les professionnels avaient été invités à s'engager, ils l'ont fait et – l'opération étant bloquée – se sont retrouvés la marchandise sur les bras.

Retour au troc

Va-t-on pouvoir rattraper maintenant le temps perdu ? *« Il va falloir renégocier, les gens ne sont pas prêts à exécuter des obligations contractées il y a des mois, alors que, depuis, les prix ont monté de 20 %. Tout cela prendra du temps ; il va falloir refaire des adjudications »*, commente notre interlocuteur.

Pressés par le temps, devant faire face à des besoins considérables, les autorités russes, plutôt que d'attendre un feu vert définitif de Bruxelles, ont préféré avoir massivement recours à la bonne vieille méthode du troc. Et, pour monter les contrats, s'adresser à l'Ouest, mais plutôt à des groupes privés.

On apprend ainsi, de source professionnelle, que près de cinq millions de tonnes de blé viennent d'être vendues aux Russes contre du gaz, du pétrole et des produits pétroliers.

Contribuer au redressement de l'ex-URSS est une entreprise complexe, et les faux pas sont, sans doute moins scandaleux que ne l'affirment des négociants qui n'ont par ailleurs rien de philanthropes. La Communauté, sur ce terrain difficile, a également marqué des points, faisant preuve à l'occasion de capacités d'adaptation dignes d'éloges. Il reste qu'en Russie... souvent le temps presse et que le pouvoir politique au sein des Douze serait bien inspiré d'éviter que la bureaucratie retarde une aide annoncée, attendue et indispensable. L'occasion se présente : les Douze ont approuvé, en octobre 1991..., un prêt de 1,250 milliard d'écus aux Républiques de l'ex-URSS. Là aussi les décisions d'exécution restent à prendre.

PHILIPPE LEMAITRE

La mort d'Algirdas-Julien Greimas

Un maître de la sémiotique

Le linguiste Algirdas-Julien Greimas est mort le jeudi 27 février à Paris (*Le Monde* du 29 février). Né en 1917 en Russie, il avait accompli l'essentiel de sa carrière en France, où il était devenu l'un des pionniers et des maîtres de la sémiotique.

Linguiste et sémioticien, Algirdas-Julien Greimas vient de mourir. Lors d'un colloque organisé autour de ses travaux, on rapporte qu'il s'arrêta soudain au milieu d'une réponse : *« Mais je deviens sentimental ! Je passe donc à l'autre aspect de la question. »* Le charme d'une œuvre, même fascinée par la rigueur scientifique, s'évalue aussi à préserver l'étonnement qui l'émeut et l'oriente. Pour Greimas, le monde se perçoit comme bariolé : les couleurs sont aussi vives que variées ; et surtout *« bizarrement assorties »*.

Chatoyant donc, le monde éveille aussitôt des curiosités multiples : l'œuvre de Greimas s'intéresse, entre autres, à la structuration de l'espace, au temps et à l'histoire, aux récits mythiques, au folklore, aux contes populaires, aux dictons et aux proverbes. Et encore à la soupe au pistou et à la gestualité, à la colère et à d'autres passions, comme la jalousie, l'avarice ou les mots croisés. Modestement sous-titré *Exercices pratiques*, la lecture du conte de Maupassant *les Deux amis* est justement célèbre.

C'est que, pour Greimas, tout exercice pratique est toujours conduit de manière à soutenir l'élaboration théorique, l'objectif étant de comprendre le monde, comme il se voit ou se vit ; comme il *se dit*.

En effet, *« la première observation concernant la signification ne peut porter que sur son caractère à la fois omniprésent et multiforme. On est naïvement étonné quand on se met à réfléchir sur la situation de l'homme qui, du matin au soir, et de l'âge prénatal à la mort, est littéralement assailli par les significations qui le sollicitent de partout, par les messages qui l'atteignent à tout instant, et sous toutes les formes »*. Il est remarquable aussi que la bizarrerie du monde ne cesse de nourrir chez Greimas *« le sentiment de l'absurde »* ou du *« non-sens »*. Ce qui pousse encore, comme il le reconnaît, *« vers la quête du sens »*. D'où les titres et les livres bien connus : *Sémantique structurale* (1966), *Du sens* (1970), *Du sens II* (1983).

Une « syntaxe du discours »

Seulement, pour partir à la quête du sens, il fallait réduire plusieurs obstacles ; et construire quelques *concepts. Malgré les critiques* justifiées ou injustifiées, les échecs, les railleries aussi, Greimas n'a pas cédé. Progressant au besoin à contre-courant.

Linguiste, il chercha d'abord ce qui manifeste dans la langue l'extrême variété ou la plus grande incohérence apparente. Il trouva évidemment le lexique, dont il choisit de décrire un aspect ; le plus capricieux, on s'en doute. Sa thèse de lexicologie porte sur *le Vocabulaire de la mode à l'époque romantique*. Et tout s'achève sur un constat d'échec : *le travail lexicologique laisse l'incohérence intacte*, la « structuration » se révèle impossible, tout de même que *« la compréhension globale des événements »*.

La sémiologie saussurienne surtout lui permit de sortir de l'impasse ; de repartir et d'avancer. La sémiologie est alors redéfinie comme sens général des significations, de manière à fonder et à légitimer une *« sémantique structurale »*. La tâche n'était pas aisée ; puisque le structuralisme américain, sous la forme du distributionnalisme, dominait les recherches linguistiques : on négligeait d'étudier le sens des unités, au profit d'une description minutieuse de leurs positions dans la phrase.

Plus grave encore peut-être, la phrase était tenue par de bons esprits pour le terme de l'analyse linguistique. Formé à la philologie, Greimas *défendit la nécessité et la possibilité* d'interroger *« les pratiques textuelles ou discursives »*. Reprenant et modifiant le formalisme de Propp, il s'attache alors à élaborer une *« sémiotique narrative »*, dont il « teste » les concepts en lisant certains récits et quelques contes de Maupassant. Dès 1974, il songeait à *« une syntaxe du discours »*.

Il n'est pas mince de souligner aussi que jamais Greimas n'a cédé au mépris du discours littéraire ; ce qui lui valut en retour les railleries, plutôt réjouissantes au bout du compte, de quelques linguistes acharnés en ce temps-là à veiller auprès de certaines *« incolores idées vertes »*.

En même temps Greimas s'abandonnait avec ivresse au plaisir de multiplier les néologismes. Sous prétexte de *« métalangage »* et au risque de perdre quelques lecteurs en route. Mais l'important n'est pas là.

Le disparate apparent des objets retenus est immédiatement racheté par la cohérence des concepts mis en œuvre pour l'analyse. Au-delà du style et du vocabulaire, une page de Greimas se reconnaît à l'utilisation obstinée de quelques « machines », comme les oppositions *« sémiques »*, les structures *« actantielles »*, les *« isotopies »*, et le *« carré logique »*, célèbres, dit-on, jusque dans certains lycées et collèges. *Il n'est pas nécessaire de partager* toutes les positions de Greimas pour reconnaître que son œuvre prend place désormais dans l'histoire de la linguistique et de la sémantique. Aussi bien terminait-il par une simple exclamation le colloque tenu à Cerisy-la-Salle : *« Aux jeunes de prendre la relève ! »*.

Algirdas-Julien Greimas était né, en 1917, en Lituanie. Faisant partie de ce qu'il *appelait « les Français métèques »*, il avait gagné la France *« par option, par contrat social, à la manière de Rousseau »*.

DENIS SLAKTA

Bibliographie

Dictionnaire de l'ancien français (Larousse, 1970) ; *Du sens, essai sémiotique* (Seuil, 1970) ; *Essais de sémiotique poétique* (avec Michel Arrivé, Larousse, 1971) ; *Maupassant, sémiotique du texte* (Seuil, 1976) ; *Sémiotique et sciences sociales* (Seuil, 1976) ; *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales* (Hachette, 1979) ; *Des dieux et des hommes, études de mythologie lituanienne* (PUF, 1985) ; *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. (Hachette, 1986) ; *Sémantique structurale* (PUF, 1986) ; *De l'imperfection* (Fanlac, 1987) ; *Sémiotique des passions* (Seuil, 1991) ; *Dictionnaire du moyen français* (avec T. M. Keane, Larousse, 1991).

Un an après la guerre du Golfe

La France et le Koweït signent un premier accord d'armement

Un an presque jour pour jour après *la fin de la guerre du Golfe*, l'émirat du Koweït a conclu un accord militaire avec la France dans le domaine des équipements navals. Cet accord, signé par l'intermédiaire de la SOFRESA, société française de commercialisation de matériels militaires au *Moyen-Orient*, est *annonciateur* d'une série de trois autres contrats qui doivent intervenir durant le trimestre prochain dans le secteur naval.

Conclu le jeudi 27 février, l'accord, qui a reçu l'aval des deux Etats, autorise la livraison à Koweït d'équipements de lutte anti-mines français à la marine de guerre de l'émirat, en particulier des matériels de détection sous-marine et des moyens adaptés à des équipes de plongeurs-démineurs. Selon la SOFRESA, la transaction *porterait* sur 12 millions de francs.

En dépit de la modicité de son montant, cet accord avec Koweït marque la volonté de l'émirat de renouer les contacts avec la France *dans le domaine de* l'armement – l'émirat avait précédemment acquis, entre 1969 et 1983, des Mirage F1, des hélicoptères Super-Puma et Gazelle, des canons de 155 et des mortiers de 120 mm, des missiles anti-chars et anti-aériens – depuis la guerre contre *l'Irak qui a vu l'émirat signer des* contrats exclusifs avec les Etats-Unis. Cet accord avec les Américains prévoit un pré-positionnement de stocks militaires au Koweït, des manœuvres conjointes et l'utilisation par les Etats-Unis de facilités portuaires et logistiques sur place.

Les ennuis marseillais de M. Tapie

Le voilier et le magnétophone

La chronique marseillaise *s'est enrichie* cette semaine d'une histoire de voilier et d'une affaire de magnétophone, concernant toutes deux M. Bernard Tapie. Le yacht du député-*industriel*, *le Phocéa*, est immobilisé au quai n° 3 de la Joliette du port de Marseille, après avoir été placé sous séquestre à la demande d'une société suisse, *Crédit des Bergues-SA*. Celle-ci réclame à M. Tapie 16 896 186,04 francs, correspondant à un prêt enrichi d'intérêts, consenti lors de l'achat du bateau en 1987 et dont le candidat « majorité présidentielle » n'aurait pas respecté les obligations.

Alors que les négociations *sont toujours en cours*, M. Tapie a néanmoins promis aux journalistes une sortie en mer, dimanche, *« si l'OM a battu Auxerre et s'il fait beau »*. *Impossible, selon la capitainerie* du port autonome, la mesure frappant *le Phocéa* d'immobilité n'ayant pas été rapportée.

M. Antoine Gaudino, l'ex-policier qui mène une croisade contre M. Tapie en étant lui aussi candidat aux régionales, a, pour sa part, confié à *l'Express* et au *Figaro* le contenu d'un *« entretien secret »* avec l'industriel, datant du 13 avril 1991. On y apprend notamment que MM. Michel Rocard et Pierre *Mauroy souhaitaient, fin 1990*, l'ouverture d'une information judiciaire sur le bureau d'études socialiste Urba à partir de l'enquête préliminaire marseillaise, *mais que* l'Elysée *s'y* est opposé. Mais cette « révélation » s'appuie sur des moyens discutables : M. Gaudino avait enregistré la conversation grâce à *un magnétophone dissimulé* dans sa veste.

E. P.

□ **Quatre candidats déclarés inéligibles à Marseille.** – Dans un jugement rendu vendredi 28 février, le tribunal administratif de Marseille a déclaré inéligibles pour un an quatre candidats à l'élection partielle des 15 et 22 septembre 1991 *dans le deuxième canton de* Marseille. MM. Renaud Muselier, actuel secrétaire départemental du RPR, Alain Lhote (PS), Pierre-Louis Caussé (ex-Front national) et *Pierre Guericolas* (extrême gauche) n'avaient pas déposé leurs comptes de campagne dans les délais fixés par la loi, c'est-à-dire dans les deux mois suivant le tour de scrutin où l'élection *a été* acquise. *Le* tribunal administratif avait été saisi, à l'origine, d'un recours en annulation déposé par M. Guericolas (soutenu par l'association Mémoire fertile) *pour infraction relative à l'affichage*. Le 22 septembre, l'élection avait été remportée, avec 24 voix d'avance, par le conseiller général sortant (Front national), M. Jean Roussel. M. Muselier a décidé d'interjeter appel – suspensif – de la *décision* et de déposer sa candidature pour les élections cantonales des 22 et 29 mars prochains, où il retrouvera, dans le deuxième canton, son adversaire du Front national.

EN BREF

□ **Brésil : sept prisonniers tués après une mutinerie dans une prison.** – Sept prisonniers faisant partie d'un groupe de mutinés ont été tués, vendredi 28 février, dans la prison de Recife (nord-est du Brésil), a annoncé un porte-parole de la police.

□ **ETATS-UNIS : un condamné à mort est exécuté au Texas.** – Un double meurtrier a été exécuté vendredi 28 février à Huntsville (Texas) par injection d'un produit mortel. La mort de David Clark, trente-deux ans, a été prononcée sept minutes après le début de l'injection. L'exécution avait été retardée de plus d'une heure dans l'attente du résultat d'un appel de dernière minute auprès de la Cour suprême. David Clark est le quarante-cinquième condamné exécuté au Texas depuis le rétablissement de la peine de mort aux Etats-Unis il y a quinze ans. Il avait été condamné pour l'assassinat en 1987 d'un homme et de son amie. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

DATES

Il y a vingt ans, la mort de Pierre Overney ... 2

ÉTRANGER

Le plan de la CSCE pour le Karabakh ... 3

Des milliers d'Albanais veulent quitter leur pays ... 3

La création de l'Autorité provisoire chargée de régler le conflit au Cambodge ... 4

Niger : les militaires mutins ont regagné leurs casernes ... 5

Djibouti : les rebelles ont proclamé un cessez-le-feu ... 5

La préparation des élections législatives en Israël : nette victoire des partisans de M. Shamir au sein du Likoud ... 5

POLITIQUE

Livres politiques : « Marx, Lénine : qu'en faire ? », par André Laurens ... 6

La préparation des élections régionales : le préfet de Corse interdit une réunion de M. Le Pen ; Paul Malaguti, de la collaboration au Front national ... 6

Personnalités en campagne : Michel Rocard laboure son terrain ... 7

L'Europe impose sa loi : le Conseil d'Etat interdit au gouvernement de fixer le prix des tabacs importés ... 7

SOCIÉTÉ

L'affaire de la tour BP : Mme Francine Voiry est inculpée et placée sous contrôle judiciaire ... 8

Les parents de l'enfant enlevé en Belgique lancent un nouvel appel aux ravisseurs ... 8

Une mission d'industriels français de l'armement se rend en Ukraine et en Biélorussie ... 8

HEURES LOCALES

• *Consensus de terrain* • La belle maison des élus de la Manche • Un tour de France des régions : Rhône-Alpes : l'envol européen • Parisiens, à vos éponges • *Rock en ville* ... 9 à 12

CULTURE

Musiques : *Elektra*, de Richard Strauss à Toulouse ; le carnaval brésilien au Bataclan ... 15

Danse : *Pyramide*, de Maurice Béjart au Palais des Congrès ... 16

ÉCONOMIE

Les autorités japonaises reconnaissent un ralentissement de la croissance ... 17

General Motors s'implante en Pologne ... 17

La reprise en main de la banque Saga ... 17

Revue des valeurs ... 18

Crédits, changes, grands marchés ... 19

Services

Abonnements ... 2

Carnet ... 7

Météorologie ... 16

Mots croisés ... 16

Télévision ... 16

Spectacles ... 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 février 1992 a été tiré à 488 568 exemplaires.